





ERNEST LARROCHE

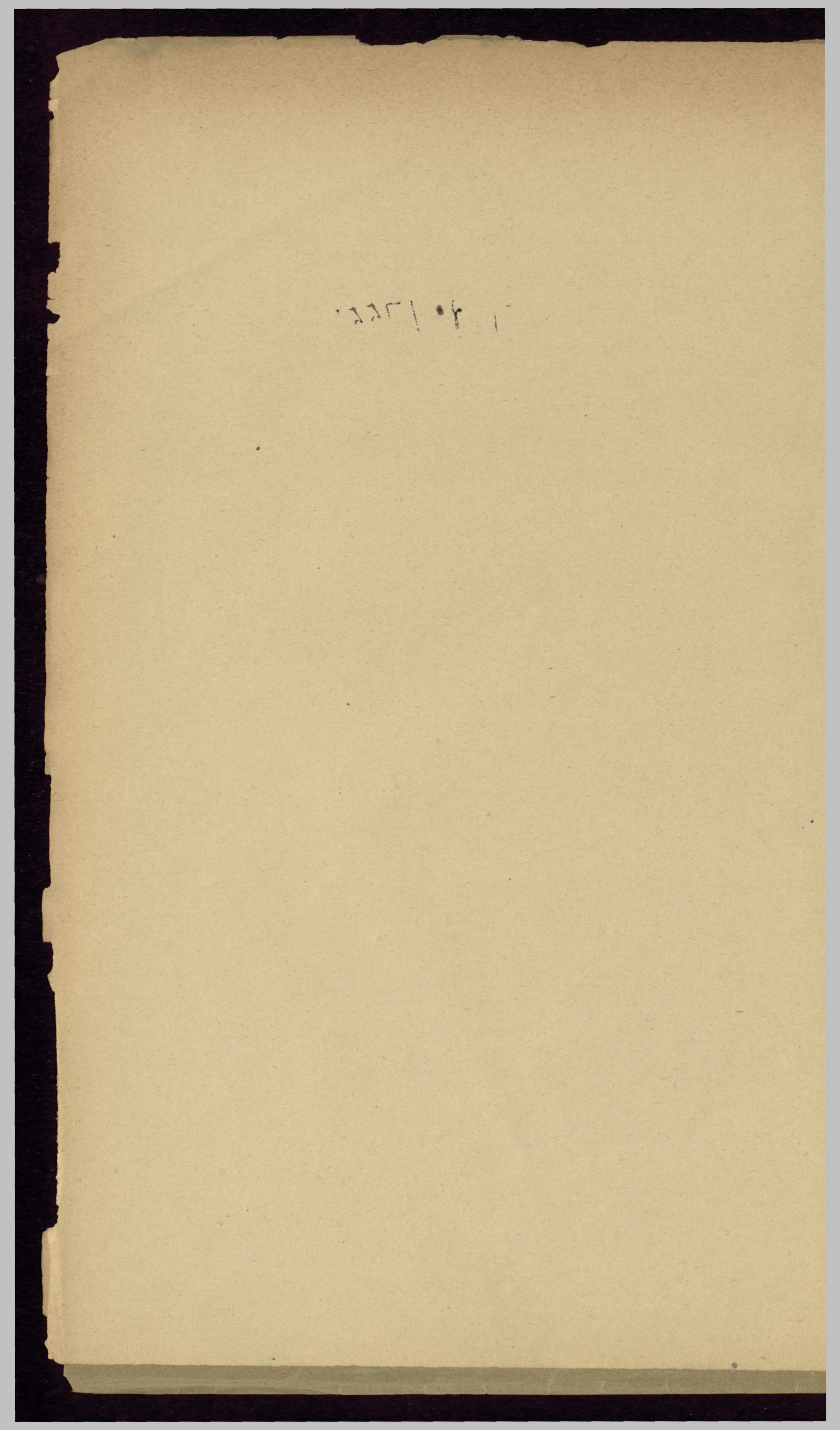
La Valeur religieuse du Spiritisme





AGEN
IMPRIMERIE MODERNE (ASSOCIATION OUVRIÈRE)
43, RUE VOLTAIRE

1905



LA VALEUR RELIGIEUSE DU SPIRITISME



A MA FAMILLE

A MA FEMME

A MES ENFANTS

HÉLÈNE ET GEORGES

Pour qui la science de l'Avenir
éclaircira peut-être bien des mystères

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

Faculté de Théologie Protestante de Montauban

Professeurs :

MM. C. Bruston, ✻ I. ✿, *Doyen*. Exégèse et Critique de l'A. T.
A. Wabnitz, I. ✿........ Exégèse et Critique du N. T.
E. Doumergue, I. ✿...... Histoire ecclésiastique.
F. Leenhardt, I. ✿....... Philosophie et Sciences.
F. Montet, A. ✿......... Grec du N. T. et Patristique.
H. Bois, I. ✿............ Théologie systématique.
L. Maury, A. ✿. .... Théologie pratique.
A. Westphal, A. ✿...... Théologie biblique et Histoire des Religions.

J. Pédézert, ✻, I. ✿, professeur honoraire.
J. Monod, ✻, I. ✿, doyen honoraire.

Examinateurs :

MM. H. Bois, I. ✿, *président de la soutenance*.
F. Montet, A. ✿.
A. Westphal, A. ✿.

La Faculté ne prétend ni approuver ni désapprouver les opinions particulières du Candidat.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE MONTAUBAN

LA VALEUR RELIGIEUSE

DU

SPIRITISME

THÈSE

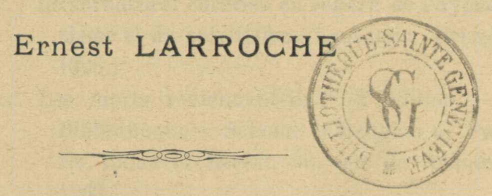
Présentée en avril 1905

A LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE MONTAUBAN

POUR OBTENIR LE GRADE DE BACHELIER EN THÉOLOGIE

PAR

Ernest LARROCHE



AGEN

IMPRIMERIE MODERNE (ASSOCIATION OUVRIÈRE)

43, rue Voltaire, 43

1905

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES CONSULTÉS OU CITÉS

Allan-Kardec ...... **Le Livre des Esprits** (36e édition).
— ...... Revue Spirite (Paris, 12, r. du Sommerard).
Ch. Babut........ Cours de Religion chrétienne.
Dr Baraduc....... Les vibrations de la force vitale. — Le dualisme humain. — Application à la thérapeutique des maladies nerveuses.
— .... La dualité humaine. (Deux communications au IVe Congrès de Psychologie de 1900. — Cf. : Compte-rendu publié sous la direction de Pierre Janet, chez Alcan.)
Alfred Bénezech.. Causeries morales et religieuses (10e année).
Aloys Berthoud.... **Le surnaturel chrétien en regard de l'hypnotisme et du spiritisme.** (Lausanne, Bridel, 1896.)
I. Bertrand...... Les morts reviennent-ils ? (2e édition. — Bibliothèque « Science et Religion ». Paris, Bloud et Barral, 59, rue de Rennes, 1900.)
Ch. Bois.......... Le Surnaturel. (Encyclopédie des sciences religieuses publiée sous la direction de Lichtenberger.)
Henri Bois....... Dieu vu en Christ et le Christ vu dans les chrétiens. — Sermon sur Jean, xiv, 6-10. (Montauban, imprimerie Granié, 1904.)

HENRI BOIS....... La théorie de M. Ménegoz sur le Miracle. (Revue de théologie de Montauban, 1er mars 1895.)

PIERRE BOSC...... L'Universalisme en matière de salut. (Thèse de Montauban, 1902.)

COLLIN DE PLANCY. Légendes de l'autre monde. (Paris, Henri Plon, éditeur.)

William Crookes... **Recherches sur le Spiritualisme.**

G. DELANNE....... La Psychologie expérimentale. (Communication au IVe Congrès de Psychologie de 1900.)

Léon Denis........ **Après la mort.**

— .... **Christianisme et Spiritisme.**

— .... **Pourquoi la Vie ?** (Brochure. — Tours, Barbot-Berruer, éditeur.)

— .... Psychologie expérimentale. — Phénomènes d'extériorisation et de dédoublement. (Communication au IVe Congrès de Psychologie de 1900.)

Camille Flammarion **L'Inconnu et les Problèmes psychiques.**

Th. Flournoy...... **Des Indes à la Planète Mars.** — Etude sur un cas de somnambulisme avec glossolalie.

— ...... **Nouvelles observations** sur un cas de somnambulisme avec glossolalie.

— ...... F.-W.-H. Myers et son œuvre posthume. (Brochure extraite des Archives de Psychologie, 7 juin 1903. Paris, Alcan)

— ...... **Note sur une communication typtologique.** (Brochure extraite du Journal de Psychologie de Janet et Dumas. Paris, Alcan.)

— ...... **Genèse de quelques prétendus messages spirites.** (Revue Philosophique, 1899.)

— ...... Le génie religieux, conférence.

LOUIS GARDY...... Le Médium Home. (Genève, C. Eggimann. — Paris, Librairie des Sciences psychologiques.)

Dr Gibier.......... **Le Spiritisme.** — Fakirisme occidental.

Dr Grasset......... **L'Hypnotisme et la Suggestion.**

— .... **Le Spiritisme devant la Science.**

Pierre Janet....... **L'Automatisme Psychologique.**

Eugène Lenoir..... **Etnde sur le Spiritisme.** (Thèse de Montauban, 1888.)

Le P. D. Lodiel, s.j. Les Phénomènes télépathiques et le secret de l'Au-delà. (2e édition. — Bibliothèque « Science et Religion ». Paris, Bloud, 59, rue de Rennes, 1901.)

Louise-Jeanne .... Jésus de Nazareth est-il Dieu ? (Toulouse, Massip, 1881.)

Marillier.......... **Les Hallucinations Télépathiques.**

J. Maxwell........ **Les Phénomènes Psychiques.** — Recherches, observations, méthodes.

Wilfred Monod... Aux futurs pasteurs (brochure).

R. Noggerath.... La Survie. — Sa Réalité, sa Manifestation, sa Philosophie. — Echos de l'Au-delà. (Paris, E. Flammarion, éditeur, 1897.)

Revue scientifique (Novembre 1904). Les Rayons N existent-ils ? (Enquête.)

Aug. Sabatier.... Lettre à la « Vie nouvelle » (12 mars 1898).

Paul Teissonnière Le Problème du Surnaturel : Surnaturel physique et Surnaturel moral. (Revue de Lausanne. Bridel, éditeur, 1896.)

Trial............. Sermons (2e série).

Aug. Wabnitz.... Histoire de la vie de Jésus.

Alex. Westphal.. Jéhovah. — Les Etapes de la Révélation.

XXX.............. **Révélations divines et mystérieuses** ou communication entre le ciel et la terre par le moyen d'une table. (Genève, 1855. — Sans nom d'auteur ni d'éditeur. — Imprimé par Pache, Cité-Derrière, 3, Lausanne.)

INTRODUCTION

Le 13 février 1882, Charcot communiquait à l'Académie des Sciences une note sur les Divers états nerveux déterminés par l'hypnotisation des hystériques ; *et le Dr Babinsky écrivait, à l'occasion de ce communiqué : « Il fallait un certain courage pour « relever une question mal famée, et marcher à l'en- « contre de préjugés enracinés ». Aujourd'hui l'hypnotisme, étudié et expérimenté par Charcot, Bernheim, Liégeois, Janet, Pitres, Grasset, etc., dans les amphithéâtres des Facultés de Médecine ou dans les cliniques, a sa place marquée, et sa place honorable, parmi les préoccupations de nos savants.*

Mais si l'hypnotisme a pu conquérir une place définitive au soleil de la science officielle, il n'en est pas tout à fait ainsi du spiritisme ; *et le jour où le Dr Grasset, pour la première fois, croyons-nous, porta la question de spiritisme dans une chaire de la Faculté de Médecine, le jour où sous sa couverture rouge, couleur emblématique et révolutionnaire, parut son ouvrage récent* Le Spiritisme devant la Science, *on dut dire de lui, en accentuant le ton, ce qui, vingt ans auparavant, avait été dit de Charcot : « Il fallait un courage extraordinaire pour*

« relever une question encore plus mal famée, et pour « marcher à l'encontre de préjugés encore plus pro- « fondément enracinés ».

Pour nous, qui, à l'ombre des Charcot et des Grasset, non plus avec autorité du haut d'une chaire de médecine, mais avec modestie au pied d'une chaire de théologie, osons timidement aborder le problème du spiritisme, on ne dira pas qu'il fallait du courage, mais de l'audace. Le courage est pour les grands, l'audace pour les petits.

Toutefois, il est permis aujourd'hui d'avoir de l'audace. Nous ne sommes plus au temps où, systématiquement, toute idée nouvelle était accueillie par des haussements d'épaules.

A l'apparition des chemins de fer, Arago et Thiers étaient sceptiques. Des ingénieurs, à ce que l'on raconte, démontrèrent péremptoirement qu'il était impossible qu'un convoi ferré glissât sur des rails. En 1853, Babinet, de l'Institut, lorsqu'il fut question d'établir un câble télégraphique entre l'Europe et le Nouveau-Monde, écrivit en toutes lettres que pareille tentative était peu sérieuse. Enfin, le jour où le phonographe d'Edison fut présenté à l'Institut de France, un vieil académicien (1), persuadé qu'il avait affaire à un ventriloque, déclarait ne pas vouloir se laisser jouer.

Nous n'en sommes plus là. De récentes découvertes, toutes plus déconcertantes les unes que les autres se

---

(1) M. Bouillaud. Séances des 11 et 30 septembre. Cf. Flammarion : L'Inconnu.

succèdent sans interruption depuis quelques années, qui déblaient le terrain d'une foule de préjugés scientifiques. Les vieilles bastilles où s'étaient fortifiées les routines d'autrefois tombent une à une, et peu à peu, la mentalité des hommes de science paraît changer.

Et cela se comprend : la télégraphie sans fil, les rayons Rœntgen (qu'on pourrait appeler la photographie de l'invisible), le radium, les rayons N, toutes ces découvertes successives sont venues tour à tour bouleverser les idées reçues. Depuis les expériences de M. et Mme Curie, le mot de révolution scientifique est sur toutes les lèvres. Or, quand la révolution est dans l'air, quand le lendemain est indécis, les esprits deviennent prudents, et les savants le sont devenus.

Veut-on une preuve de cette prudence? La voici : On parle depuis quelque temps des rayons N, ou radiations émises par le corps humain. (Déjà, depuis longtemps, magnétiseurs et spirites prétendent les connaître et les désignent sous d'autres noms.) Deux professeurs de Nancy, MM. Blondlot et Carpentier considèrent l'existence de ces rayons comme démontrée par leurs expériences. Mais voici qu'un savant professeur américain, M. Wood, de Baltimore, conteste dans La Nature *de Londres, la rigueur scientifique de ces expériences. Immédiatement,* La Revue Scientifique *ouvre une enquête sur cette question :* Les rayons N existent-ils? *De cette enquête qui se poursuit actuellement (novembre 1904), il ressort clairement que MM. Blondlot et Carpentier sont à peu près les seuls expérimentateurs qui aient vu les rayons N.*

C'est plus qu'il n'en fallait il y a quelques années pour nier carrément. Eh bien ! Non. Le temps des négations formelles est passé. Malgré l'échec notoire de la plupart des expériences, on n'ose plus nier. A côté de quelques incrédules, l'enquête relève des noms de savants pour qui une expérience manquée n'est pas fatalement une preuve négative, et d'autres qui croient sans avoir rien vu. Berthelot est au nombre de ces derniers ; voici son appréciation :

« Il est difficile d'exprimer une opinion sur un « sujet qui exigerait de longues explications. Je crois « que les rayons N existent, et j'ai grande confiance « dans les travaux de M. Blondlot. Mais certaines « personnes, des spirites par exemple, ont trop pré- « jugé des résultats ». On voit par sa réponse que M. Berthelot ne saurait être suspecté de spiritisme.

M. Pellat, professeur de physique à la Faculté des Sciences de Paris, estime que si tout le monde ne voit pas les rayons N, c'est que tous les yeux n'y sont pas sensibles.

Quel que soit le sort définitif des expériences de M. Blondlot, que les rayons N existent ou qu'ils n'existent pas, il est certain que ces deux réponses sont symptomatiques ; on ne dit plus : « ce qui n'est « pas démontré est faux » ; on n'écarte plus à priori *une nouveauté. La science, en la personne de nos grands professeurs contemporains, est devenue prudente ; elle laisse ouverte aux expériences de l'avenir la porte par laquelle déjà, sous l'étiquette* nouveautés, *ont passé tant de richesses désormais acquises et incontestables.*

C'est à la faveur de cette porte ouverte, que le Spiritisme *s'introduit petit à petit sur le terrain scientifique, accrédité par des savants de premier ordre tels que William Crookes, le grand chimiste anglais, Zollner, l'astronome allemand, Schiaparelli, l'astronome italien, Ch. Richet, membre de l'Académie de Médecine de Paris, et autres. Sans doute sa place est encore modeste ; on lui conteste encore son droit de cité. Au* IVe Congrès de Psychologie de 1900 *quelqu'un le traita presque d'intrus (1). Toutefois, le premier pas est fait ; et s'il est permis de raisonner par analogie, après l'hypnotisme et la suggestion, après les rayons N, on étudiera le spiritisme. On l'étudiera peut-être pour le disséquer, comme Grasset, pour renverser tout son système, soit ; mais enfin, on l'étudiera scientifiquement, et l'on a déjà commencé.*

Malheureusement, à côté de ceux qui étudient, ou qui veulent étudier scientifiquement, il y a la foule, qui n'étudie pas ou qui étudie mal les questions sur lesquelles son opinion doit se former (car la foule se croit obligée d'avoir une opinion sur toute chose). Et la foule, incapable de porter le débat sur le terrain scientifique, s'est engagée pour juger du spiritisme *sur un tout autre terrain. Les masses ont leur philosophie qui touche à tout et qui mélange tout ; et cela se comprend, car les masses ont des besoins légitimes du*

---

(1) Notamment MM. Paschide (qui ne voit que des mots dans les communications de MM. Delanne et Léon Denis), Oscar Vogt, de Berlin, Ebinghaus, de Breslau, Tokanki, de Moscou, etc., etc.

cœur et de l'esprit à satisfaire, et elles cherchent partout la satisfaction de ces besoins.

Nous verrons dans le cours de cette étude quelles furent les origines du mouvement spirite. Nous verrons que, dès les premières expériences, un système à la fois philosophique et religieux fut construit de toutes pièces sur quelques données; système hardi que favorisa la philosophie des foules, avide de synthèses et de vues d'ensemble. La base était expérimentale ; il y avait là de quoi satisfaire l'esprit pratique d'un siècle positif. Et la conclusion était une religion nouvelle ; il y avait là de quoi contenter tous ceux — et ils étaient nombreux — dont les besoins religieux n'étaient plus satisfaits par les religions officielles et les églises établies.

Autrement dit, la question se posa d'emblée sur le terrain religieux. Or, comme la religion touche aux fibres les plus profondes de l'âme humaine, le terrain religieux est celui où les passions trouvent le plus facilement l'occasion de se déchaîner. Aussi le débat fut passionné. Ce mélange de science, de philosophie et de religion élaboré par les spirites, épouvanta les Eglises. Rome condamna le système où elle vit l'œuvre du démon; l'orthodoxie protestante s'offusqua de pratiques réprouvées par la Bible; la libre-pensée matérialiste qui a, elle aussi, ses dogmes intangibles, s'effraya d'une nouveauté qui prétendait apporter la preuve de l'existence d'un monde invisible. Et tandis que les savants, dédaigneux de la question, l'écartaient d'un haussement d'épaules, les masses se partageaient en trois camps : celui des incrédules, ironi-

ques, frondeurs et méchants ; celui des dévôts, épouvantés ou menaçants, celui des adeptes qui, traités de fous par les uns, de suppôts de satan par les autres, finirent par se considérer sérieusement comme les confesseurs et les martyrs d'une religion nouvelle.

Dans ce travail, où nous posons la question : Quelle est la valeur religieuse du spiritisme, *nous devrons nous transporter sur les différents terrains où se sont placés ses adeptes eux-mêmes. Nous les suivrons tantôt dans le domaine scientifique où ils ont eu tant de peine à s'accréditer ; tantôt sur le terrain religieux, où s'imposent en dépit des railleries et des anathèmes, tous les problèmes qui touchent à l'existence de l'âme et de la vie future.*

Nous étudierons les faits à la lumière de l'expérience et de la critique ; nous examinerons les théories qu'on nous propose, et nous nous demanderons enfin ce que valent les conclusions, si toutefois ces conclusions sont précises et nettement formulées.

PREMIÈRE PARTIE

LES DONNÉES DU PROBLÈME, LES FAITS ET LES THÉORIES

CHAPITRE PREMIER

Les Faits

§ 1. — DÉFINITIONS ET ORIGINES

Qu'est-ce que le *spiritisme* ?

Littré le définit : « La superstition des spirites » ; et un *spirite* est une « personne qui prétend communiquer avec les esprits des morts par l'intermédiaire d'un médium. »

La définition de Larousse diffère peu de celle de Littré : « *Spiritisme*. — Doctrine des spirites ; et *spirite* — Personne qui passe pour avoir la faculté de se mettre en relations avec les esprits, particulièrement avec les âmes des morts. »

Pour la *Grande Encyclopédie*, le *spiritisme* est « l'expression moderne de la croyance qui date des

premiers temps du monde, à la possibilité d'évoquer les âmes des morts par des conjurations ou des pratiques plus ou moins secrètes qui exigent l'emploi d'un médium. »

Superstition, doctrine ou croyance, *le spiritisme est un ensemble de faits et de théories sur lesquels on s'appuie pour affirmer la survivance de l'être, et la communication entre les vivants et les morts.* Cette quatrième définition, à laquelle on nous permettra de nous arrêter, découle des trois précédentes. Quiconque parle de superstition, de doctrine ou de croyance, parle en réalité de faits et de théories ; et quiconque nomme les âmes des morts, parle de la survivance de l'être.

Un ensemble de faits et de théories. Quels sont ces faits, et quelles sont ces théories ?

La croyance spirite, dit la *Grande Encyclopédie*, date des premiers temps du monde. Il serait certes intéressant de remonter jusque là, et peut-être aurons nous l'occasion de jeter un coup d'œil en arrière. Mais depuis un demi-siècle, le spiritisme a été modernisé, et il est possible de l'étudier sans faire une regression historique. C'est de son « expression moderne » que nous nous occuperons, et cette « expression moderne » accompagne des faits modernes eux aussi, qu'on peut examiner sans sortir de notre époque et sans dépasser de beaucoup les limites de notre pays.

Cependant, si nous voulons assister à la renaissance du spiritisme, il faut nous transporter en Amérique, quittes à revenir ensuite en Europe pour suivre ses progrès et nous attacher à ses adeptes qui sont aussi fervents et aussi éclairés en deçà qu'au delà des mers.

Tout le monde connaît cette origine moderne du spiritisme. En 1847, à Hydesville, état de New-York, une famille Fox, composée du père, de la mère et de trois jeunes filles, fut le témoin de faits étranges dont le récit se trouve un peu partout. La plupart des articles encyclopédiques (*Larousse*, *La Grande Encyclopédie*) beaucoup d'ouvrages spéciaux rappellent ces origines et décrivent les expériences de la famille Fox, que l'on peut résumer en peu de mots. On entendait des coups frappés dans les murs; dans les chambres les objets étaient renversés, entassés pêle-mêle; les jeunes filles ressentaient des attouchements de mains invisibles. L'une d'elles, ayant eu l'idée de poser des questions, les coups parurent répondre d'une façon intelligente. La nouvelle se répandit aussitôt comme une traînée de poudre ; au bout de quelques années, l'Europe et l'Amérique imaginaient toutes sortes de moyens pour consulter les esprits, car c'est aux esprits des morts que furent immédiatemement attribuées ces manifestations étranges et en apparence intelligentes.

Comme suite au mouvement prodigieux qui

gagna si rapidement les deux mondes, qui créa des sociétés, des clubs, des journaux et des revues, les spirites prétendent aujourd'hui qu'ils peuvent se compter par millions, que leur nombre va croissant tous les jours, et que bientôt, le spiritisme supplantera, par le nombre de ses adhérents, les églises les mieux établies. Il serait difficile de leur donner un démenti sur ce point, car beaucoup sont spirites qui ne le disent pas ; leurs œuvres n'éclatent pas au grand jour, leurs temples, si temples ils possèdent, ne sont ouverts qu'aux initiés ; rien d'extérieur ne les révèle. Toutefois, en faisant la part de l'exagération, il se pourrait que leur nombre fût assez considérable. Mais la statistique, qui n'a probablement jamais été faite, importe peu ; à défaut de millions d'adeptes, le spiritisme possède des journaux, des revues, une bibliothèque considérable ; il s'appuie sur le témoignage de savants authentiques ; depuis soixante ans, c'est indéniable, il a fait de grands progrès.

§ 2. — LA TYPTOLOGIE

Dès l'origine, les phénomènes obtenus par les demoiselles Fox furent donc attribués aux esprits ; et nous avons vu qu'on imagina bientôt un système de questions et de réponses pour pouvoir facilement les consulter. Le moyen le plus répandu

pour cette consultation est celui des *Tables tournantes, frappantes ou parlantes*. C'est le procédé le plus élémentaire que tout le monde connaît pour l'avoir plus ou moins expérimenté. Plusieurs personnes se réunissent autour d'une table, de préférence un guéridon à trois pieds ; on pose légèrement les mains étendues sur la table en faisant la chaîne, c'est-à-dire que chaque main doit être délicatement appuyée contre sa voisine (1). Au bout d'un moment, l'on ressent des trépidations, le guéridon se met à tourner et il faut se lever et le suivre, ou bien il se soulève sur deux pieds et s'abaisse pour frapper des coups sur le parquet. On peut alors poser des questions à la table en convenant d'un alphabet : un coup pour *a*, deux coups pour *b*, ainsi de suite jusqu'à *z*, un coup pour oui, deux coups pour non, et l'on arrive à enregistrer des réponses incontestablement intelligentes.

La table, par exemple, révèle le nom d'une personne étrangère à laquelle quelqu'un songe dans l'assemblée; elle dit le chiffre pensé par l'un des assistants, le numéro d'une montre, l'âge de chacun, le nom, les titres et quelques traits de la vie d'un parent mort. On obtient également des réponses beaucoup plus compliquées : les tables

(1) Aucune de ces précautions n'est absolument indispensable pour le succès de l'expérience.

révèlent des choses inconnues de la plupart des assistants. Mais dès qu'il s'agit d'obtenir des réponses plus longues et plus détaillées, les spirites préfèrent employer d'autres moyens que nous retrouverons au chapitre de la médiumité.

Inutile, par conséquent, de documenter un fait aussi banal que celui des tables tournantes à la lumière des écrivains spirites. Ce que nous dirons plus loin à propos des médiums peut être dit des tables qui constituent une première série de faits dont l'expérimentation est facile et que l'on désigne sous la dénomination générale de *typtologie*.

§ 3. — LA LÉVITATION

a) **Lévitation des objets matériels**

Le phénomène des tables tournantes ne présente pas toujours le même caractère. Dans certains cas, l'apposition des mains devient inutile ; au bout d'un moment, la table se soulève toute seule et se met à voltiger au milieu de l'appartement d'une façon tout à fait déréglée ; ou bien elle s'incline vers l'un des assistants et finit généralement par tomber (1). Nous voici en présence d'une deuxième série de phénomènes : les mouvements d'objets pesants ou *lévitation*.

(1) Nous-même avons été témoin de ce fait.

Dans cette catégorie se rangent une foule d'expériences plus ou moins compliquées. Des objets peuvent être soulevés de terre sans l'attouchement de personne, non pas comme dans l'exemple ci-dessus pour voltiger d'une manière désordonnée dans une chambre, mais d'une façon réglée, combinée à l'avance par l'expérimentateur. Ces objets sont le plus souvent des chaises, des tables, c'est-à-dire les meubles vulgaires que l'on trouve dans tout appartement.

Ces mouvements d'objets pesants sont, dit William Crookes, une des formes les plus simples des phénomènes que j'aie observées. Elle varie en degrés depuis l'ébranlement ou le tremblement d'une chambre et de son contenu, jusqu'à élever réellement dans l'air un corps pesant quand la main est posée dessus... Les exemples où les corps lourds, tels que des tables, des chaises, des canapés, etc., ont été mis en mouvement sans le contact du médium, sont très nombreux. J'en indiquerai brièvement quelques-uns des plus frappants.

Ma propre chaise a en partie décrit un cercle, mes pieds ne reposant pas sur le parquet. Sous les yeux de tous les assistants une chaise est venue lentement, d'un coin éloigné de la chambre, et toutes les personnes présentes l'ont constaté ; dans une autre circonstance, un fauteuil vint jusqu'à l'endroit où nous étions assis, et sur ma demande, il s'en retourna lentement à la distance d'environ trois pieds. Pendant trois soirées consécutives une petite table se mut lentement à travers la chambre, dans des conditions que j'avais tout exprès préparées à l'avance, afin de répondre à toute objection qu'on aurait pu élever contre ce fait. J'ai obtenu

plusieurs fois la répétition d'une expérience que le Comité de la Société dialectique a considérée comme concluante, savoir : le mouvement d'une lourde table en pleine lumière, le dos des chaises étant tourné vers la table, et chaque personne étant agenouillée sur sa chaise, les mains appuyées sur le dossier, mais ne touchant pas la table. Une fois, ce fait se produisit pendant que j'allais et venais, cherchant à voir comment chacun était placé (1).

b) **Lévitation du corps humain**

Souvent les objets soulevés ne sont autres que les expérimentateurs eux-mêmes.

Ces faits d'enlèvement du corps humain se sont produits plusieurs fois en présence de Crookes.

En une occasion, je vis une chaise, sur laquelle une dame était assise, s'élever à plusieurs pouces du sol. Une autre fois, pour écarter tout soupçon que cet enlèvement était produit par elle, cette dame s'agenouilla sur sa chaise, de telle façon que les quatre pieds étaient visibles pour nous. Alors elle s'éleva à environ trois pouces, suspendue pendant dix secondes à peu près et ensuite descendit lentement. Une autre fois encore, deux enfants, en deux occasions différentes, s'élevèrent du sol avec leurs chaises, en plein jour et dans les conditions les plus satisfaisantes (pour moi), car j'étais à genoux, et je ne perdais pas de vue les pieds de la chaise, remarquant bien que personne ne pouvait y toucher (2).

Si les faits de typtologie sont fréquents, connus

(1) W. Crookes, *Recherches sur le spiritualisme*, p. 144 et 148.
(2) W. Crookes, *loc. cit.* p. 150.

de tout le monde, les cas de lévitation sont beaucoup plus rares ; ils sortent du domaine public. Il ne suffit pas, pour les connaître, de se trouver un soir dans un salon où l'on s'amuse à faire tourner les tables, et si l'on y constate quelquefois le mouvement incohérent d'un guéridon qui s'est mis à tourner tout seul (chauffé sans doute par le fluide d'une société nerveuse, pour parler le langage convenu), il est certain que pour étudier les cas de lévitation, il faut faire des expériences répétées, s'adonner aux recherches spirites, grouper les expériences faites de divers côtés par une foule de chercheurs. C'est ce qu'a fait la *Société des recherches psychiques de Londres* qui est arrivée à rassembler un certain nombre de résultats.

§ 4. LA MÉDIUMITÉ (1)

La typtologie et la lévitation ne sont qu'un premier pas dans le domaine spirite. Consultez un spirite convaincu, il vous dira que ce ne sont là que jeux d'enfants. Au-dessus de ces faits, il en est de beaucoup plus impressifs et concluants, ce sont les cas de *médiumité*.

Voici un mot nouveau qui demande une explication : la *médiumité*, c'est la propriété que possè-

(1) On dit également *médiumnité* ou *médianité*.

dent certaines personnes de produire ou de favoriser les phénomènes; ces personnes sont les *médiums*.

Quand nous sommes réunis en nombre autour d'une table qui tourne, nous sommes plus ou moins médiums; mais si l'un de nous obtient des réponses plus vives, c'est le meilleur médium de l'assemblée. Or, dès que l'expérience se complique, la médiumité ou le pouvoir médiumnimique devient rare et l'on réserve le nom de médium pour les personnes capables de provoquer les grands faits de lévitation et les autres plus extraordinaires encore que nous allons examiner.

a) **Médiums écrivains**

Le médium le plus vulgaire est le médium écrivain. Une personne prend un crayon, une feuille de papier et écrit, sans songer à rien, des choses qu'elle ignore. On a vu des médiums se servir d'une langue étrangère qui leur était complètement inconnue. D'autres composent de la musique sans connaître une note. D'autres dessinent. Nous connaissions un jeune homme qui possédait une singulière faculté : sa main, armée d'un crayon, s'agitait convulsivement sur le papier et, au bout de quelques instants de cet exercice bizarre, sur la feuille complètement noircie, apparaissait en demi-teinte, vaguement estompé, le portrait assez

convenablement dessiné d'une fillette. C'était, disait-on, sa sœur qu'il n'avait jamais connue (1).

b) Médiums parlants

A côté du médium écrivain, il y a le médium parlant. Celui-ci, dans une sorte d'extase, ou sous l'influence du sommeil magnétique, parle de choses qu'il ne connaît pas; il prononce des discours parfois incohérents, souvent, au contraire, très bien ordonnés. On entend des médiums illettrés qui s'élèvent jusqu'à l'éloquence.

C'est autour de ces médiums parlants que s'organisent les clubs et que se tiennent les séances de spiritisme, et ce sont leurs discours écrits ou parlés qui constituent l'ensemble des révélations spirites. Nous aurons l'occasion d'examiner au point de vue critique ces révélations recueillies par milliers dans la *Revue spirite*, le *Livre des Esprits*, d'Allan Kardec, ou dans une foule d'autres ouvrages systématiques. Inutile pour cela de citer dès à présent des exemples sur lesquels nous sommes appelés à insister plus loin.

Toutefois, avant d'emprunter ces faits aux théoriciens du système, il serait bon de saisir la phy-

(1) Les médiums écrivains se servent généralement d'une tablette à trois pieds à laquelle est adaptée un crayon et qui n'est en somme qu'un diminutif de table parlante dont les coups sont remplacés par les traits du crayon.

sionomie générale d'une séance de médiumité. Pour cela, transportons-nous en plein milieu spirite, dans un groupe de croyants enthousiastes. Nous avons eu la bonne fortune de pénétrer une fois dans ce milieu et nous nous félicitons de pouvoir aujourd'hui raconter quelques faits dont nous avons été le témoin il y a quelques années.

C'était dans une petite ville du Sud-Ouest où venait de se constituer une *Société de recherches spiritualistes*. Ce soir-là, une trentaine de personnes se trouvaient réunies dans une salle modeste où rien ne flattait les sens, ni musique, ni fleurs, ni parfums. Avec nous se trouvaient deux curieux venus eux aussi pour s'instruire. Le président de l'assemblée, homme de condition modeste et fort honorable, sans être le moins du monde troublé par la présence inaccoutumée de trois étrangers, nous accueille avec beaucoup de cordialité et nous expose très simplement, en quelques mots, les principaux points de la doctrine spirite. La séance est ouverte par la prière. Tout le monde se lève et le président, sans la moindre affectation, dit : « Nous vous demandons, ô Dieu ! d'écarter ce soir les mauvais esprits et de permettre à nos esprits familiers de s'entretenir avec nous. Que nous emportions tous de cette réunion plus de sérieux, plus de zèle pour le bien et plus d'amour pour nos frères. » Une allusion à l'ange gardien nous

échappe. Cette prière est accompagnée de signes de croix et la séance commence.

Un médium est appelé. C'est une femme de quarante ans environ, mise simplement, la femme d'un cordonnier, assure-t-on. Elle prend place sur un fauteuil où, à l'aide de passes magnétiques, le président l'endort bien vite : « Avez-vous assez de fluide ? » lui demande-t-il. Elle se tourne de côté pour montrer sans doute qu'elle n'en a pas assez. Le magnétiseur fait encore quelques passes et voilà qui est fait, le sujet dort, immobile comme une statue. C'est le moment solennel où les esprits vont se manifester.

Tout à coup, au milieu du recueillement général, le médium se lève d'un mouvement brusque et d'une voix qui contraste singulièrement avec sa voix habituelle, nous annonce que l'esprit de Gambetta va parler (1). Il paraît qu'à la dernière séance, Jeanne d'Arc était venue. Gambetta s'annonce d'une voix grave, énergique, sonore. C'est sa confession que l'illustre tribun vient faire avec une réelle éloquence. Le thème de cette confession est le suivant : « L'orgueil m'a perdu ; l'incrédulité avait desséché mon cœur fait pour aimer. J'aimais, mais j'avais compris qu'un amour

---

(1) Comme nous le verrons plus loin, les spirites croient que les esprits s'emparent des organes du médium pendant le sommeil magnétique, quelquefois même à l'état de veille.

pur et chaste m'arrêterait sur les sentiers de la gloire où mon orgueil et les circonstances me poussaient... ô vous! qui êtes ici, la gloire trompeuse n'avance à rien... le bien, la pratique de la vertu, l'amour des siens et de nos semblables, peuvent seuls nous avancer pour la vie éternelle... les joies de la famille sont les seules joies légitimes... au-delà du tombeau, la souffrance est terrible pour l'insensé qui s'écriait autrefois : il n'y a point de Dieu. »

Imaginez un orateur développant ces quelques idées, au fond banales, avec l'éloquence énergique du geste et de la parole; la voix du médium transformée semble partir d'une tribune pour dominer la foule. Il est permis de se demander si c'est bien Gambetta qui parle, en tous cas cette éloquence ne peut être celle du médium qui est à peu près illettré.

Toutefois, est-ce une objection? une faute de français que Gambetta ne faisait certainement pas, persiste tout le long de son discours, une faute grossière, une faute d'illettré, l'abus de la conjonction *que* : comment *qu'il* se fait, pour comment il se fait; c'est pourquoi *qu'il* arrive, pour c'est pourquoi il arrive, etc. (1).

Après Gambetta, c'est l'esprit d'une femme du

(1) Cf. la faute de français d'Hélène Smith. Th. Flournoy, *Nouvelles observations sur un cas de somnambulisme avec glossolalie*, p. 223.

peuple qui prend la parole par la bouche du médium. Entre les deux, un instant de silence pendant lequel le magnétiseur entretient par quelques passes *le fluide* du médium qui paraît s'affaiblir. Ici, changement complet de sujet et de ton. La vieille grand'mère parle devant ses enfants; elle s'informe de son petit-fils qui vient de partir pour le régiment. Elle est heureuse à la nouvelle qu'il a pris à cœur le métier des armes et demande qu'on écrive au jeune soldat pour lui rapporter les paroles vibrantes de patriotisme prononcées par Jeanne d'Arc à la dernière séance. Elle espère voir bientôt sur les bras du jeune homme les galons de caporal; oh! ces deux galons, quel bonheur lorsqu'il les aura gagnés au prix du pénible devoir militaire! et voilà la vieille femme du peuple lancée dans une longue tirade, trouvant des accents lyriques pour chanter la gloire future de ces chers galons de laine rouge.

Après l'esprit patriote, c'est un esprit bavard qui, paraît-il, vient causer familièrement avec chacun à toutes les séances; c'est une jeune fille, que beaucoup ont connue, un esprit taquin, qui plaisante très gentiment. Puis c'est le tour d'une autre jeune fille qui, celle-ci, vient pour parler mariage à ses parents (oh! il ne s'agit plus d'elle mais de sa sœur). Elle demande à sa grand'mère des nouvelles d'un projet qu'elle a connu quand elle était encore de ce monde; elle supplie son père

de réfléchir, de s'amender, de surmonter son caractère emporté et violent. Et nous voyons le pauvre homme, à cet appel qui nous révèle sa brutalité, se lever les yeux mouillés de larmes ; il promet à sa fille, il promet à tous de devenir meilleur ; la pensée de sa chère enfant morte qui lui parle en ce moment, le poursuivra sans cesse et le guidera désormais. Quant au projet de mariage, jusqu'à présent il a été examiné à la légère; on le considèrera de plus près et le souvenir de la chère morte donnera le courage et la force de surmonter les difficultés pour le bonheur de tous.

A ce point de la séance, où plusieurs esprits viennent agiter avec leurs parents des questions de famille, le curieux comme nous se sent assez gêné. Mais ce qui nous frappe le plus, c'est que personne ne paraît craindre notre présence ; au contraire, tous les regards semblent nous dire : « Eh bien ! qu'en pensez-vous, n'y a-t-il pas là de quoi convaincre les sceptiques et nous attirer la sympathie des moqueurs ? » Et chose curieuse, voilà des secrets qui se révèlent, des fautes, des lâchetés qui s'étalent au grand jour et ce ne sont pas des regards ironiques ou narquois qui accueillent ces révélations. Un homme d'âge mûr, qui occupe une situation assez en vue, s'entretient à mots couverts avec l'esprit d'une parente. On devine, sous les allusions, une faute grave commise par cet homme ; il baisse la tête et paraît tout honteux.

Un jeune officier de l'armée française s'annonce ensuite ; mais il ne parlera pas lui-même car il souffre trop pour venir vers nous, il expie une faute lourde de jeunesse, et, par le double intermédiaire d'un autre esprit et du médium, il prie sa mère, qui est dans l'assemblée, de réparer sa faute dans la mesure du possible. Il souffrira moins s'il sait qu'on lui pardonne ici-bas. Et sa mère promet en sanglotant de tout faire pour atténuer les conséquences de la lâcheté de son fils.

Mais la soirée s'avance. D'autres esprits viennent encore par la bouche du médium adresser quelques mots aux parents et amis qui les écoutent et qui attendent avec impatience qu'arrive leur tour. L'un d'eux n'est pas encore détaché des liens terrestres ; il parle de sa boutique, de ses affaires ; il annonce à sa femme qu'il est souvent à ses côtés et que quelquefois il s'est manifesté « au petit ». C'est vrai, le gamin a prétendu le voir et il s'écrie souvent : « Voilà grand-père ! » C'est lui qui, l'autre jour, a caché cette pièce de quarante sous que sa femme a tant cherchée.

Un vieillard qui de son vivant tenait une petite auberge, s'entretient avec son fils sur un ton de prédicateur.

Enfin, c'est le tour d'un vieux maître d'école orgueilleux, pédant, sot et vaniteux. Il nous confesse qu'il ne fait pas bon passer de l'autre côté lorsqu'on n'a été comme lui qu'un faux dévôt. Il

souffre, mais cela ne l'empêche pas d'être un esprit farceur, il prie sa pauvre veuve septuagénaire de ne pas se remarier et prend congé de ses amis au milieu d'un éclat de rire.

Nous connaissions peu ce vieux magister, écrivain public et plus tard agent d'affaires. Cependant nous savions qu'il boîtait ; eh bien ! le médium se balance. Pour parler, il penchait la tête de côté et prenait des poses théâtrales ; le médium le fait. Il avait l'habitude de renifler bruyamment des prises de tabac ; le médium fait le geste et le bruit.

Il est permis de se demander si un homme qui a boîté sur la terre doit continuer de boîter pendant l'éternité, et si la passion du tabac doit nous poursuivre jusque dans le monde des esprits. Mais trêve de critiques. Il s'agissait de bien comprendre ce que sont les médiums pour mieux saisir ensuite le rôle considérable qu'ils jouent dans l'élaboration du système que nous nous proposons d'étudier. Et le meilleur moyen de les connaître était évidemment celui qu'une heureuse chance avait mis à notre portée : nous transporter auprès d'eux.

Nous aurions pu, tout aussi bien, puiser dans la *Revue spirite*, ou ailleurs, des scènes tout à fait analogues, entre autres la fameuse séance devenue classique, où Mme Hugo d'Alésy, un médium célèbre, jouait tour à tour plusieurs rôles bien

tranchés (1). Mais pourquoi ne pas profiter de l'avantage qui se présentait, de voir par nous-même ce que, hélas ! faute de mieux, nous serons si souvent obligé d'emprunter à autrui ?

d) Médiums visuels

Au-dessus des médiums écrivains ou parlants, il existe des médiums *visuels*. Ceux-ci possèdent le don de double-vue. Toujours sous l'influence de l'hypnose ou de l'extase, ils voient se dérouler des faits lointains. Vers la fin de la séance où nous nous sommes transportés, un second médium prit la place du premier. C'était encore une femme ; mais celle-ci voyait, entendait les esprits, causait avec eux, au lieu de se prêter passivement à leurs manifestations. Elle voyait dans l'espace de gracieuses théories de jeunes filles habillées de blanc, qui chantaient en procession des hymnes à la Vierge. Elle voyait également des officiers qui portaient de grandes bottes et de grands sabres (??).

Il est probable que cette femme était un médium purement imaginatif. Mais certaines personnes peuvent, c'est incontestable, voir des choses qui se passent au loin et que l'on peut ensuite vérifier.

Ces personnes ont même prédit des événements futurs qui se sont quelquefois réalisés.

(1) *Revue spirite* 1879, cité par P. Janet : *L'Automatisme psychologique*, p. 410.

Cependant, les phénomènes de vision ne paraissent pas être l'apanage exclusif des médiums et nous passons ici du domaine de la médiumité proprement dite à celui de la *télépathie*. (Le mot signifie : sensation à distance.)

§ 5. LA TÉLÉPATHIE

a) La Télépathie en général

La *télépathie*, dit Flournoy, est un « rapport entre personnes vivantes, autre que ceux qui ont lieu par l'intermédiaire connu des organes moteurs et sensoriels (1). » Pour les spirites, ce rapport peut s'établir entre les vivants et les morts.

Sous ce titre de *télépathie*, viennent se grouper tous les pressentiments, tous les rêves prémonitoires où l'avenir nous apparaît, toutes les visions de morts ou de mourants qui se produisent soit pendant le sommeil, soit à l'état de veille.

Qui n'a eu ses pressentiments ? Vous cheminez sans songer à rien quand, tout à coup, dans un passant quelconque, vous croyez reconnaître une personne qui vous est chère. Vous hâtez le pas et vous constatez que le passant ne ressemble pas à la personne en question. Singulière méprise ! Mais

(1) Th. Flournoy. *F.-W.-H. Myers et son Œuvre posthume*. (Archives de Psychologie. Juin 1903. Genève. H. Kündig, éd.)

voici : un peu plus loin, ou peut-être une fois rentré chez vous, vous vous trouvez face à face avec votre parent, ou votre ami, celui que vous aviez cru voir et auquel vous ne songiez déjà plus. C'est là un pressentiment vulgaire, mais c'est peut-être un cas de *télépathie*, d'action à distance de la personne qui marchait à votre rencontre (1).

Dans un rêve, ou bien dans cet état indéfinissable d'engourdissement qui suit immédiatement le réveil, peut-être même en plein jour et au milieu de votre activité, un parent, un ami, une simple connaissance, souvent fort éloignés de nous à ce moment-là, nous apparaissent soudain, nous parlent, nous touchent peut-être, nous font quelquefois leurs adieux, disparaissent comme ils étaient venus; et quelques jours après nous apprenons leur mort. A l'heure où nous les avons vus ils étaient agonisants ; parfois même ils n'étaient déjà plus de ce monde. C'est un cas de *télépathie*.

Ne nous attachons tout d'abord qu'aux exemples qui intéressent le spiritisme : les apparitions de mourants.

Ces cas sont excessivement nombreux : toutes les histoires de revenants et de fantômes, toutes les hallucinations qu'ont eues les hommes de tous les temps, toutes les légendes qui circulent dans tous les pays, tous les récits qui font dresser les

(1) Action volontaire ou involontaire, peu importe.

cheveux et que l'on raconte le soir au coin de l'âtre dans les veillées des chaumières, et qui, de génération en génération, s'amplifient pour devenir de plus en plus terrifiants, pourraient peut-être, une fois ramenés à leur origine, trouver place dans ce chapitre de la télépathie, qui est certainement le côté le plus étudié et par conséquent le plus documenté du spiritisme.

b) Les Recherches psychiques

Une société de savants s'est constituée à Londres sous le titre *Society for physical research* pour étudier tous les phénomènes spirites, et les travaux de cette société sont absorbés principalement par les cas de télépathie. Prenez les Annales médico-psychologiques de nov.-déc. 1894, vous y trouverez un article de M. Binet, savant très connu, d'où nous extrayons le passage suivant : « Une société anglaise de psychologie qui s'occupe depuis dix ans, avec une activité extraordinaire, de tous les problêmes méprisés par la science officielle (télépathie, suggestion à distance, tables tournantes), vient de mener à bonne fin une statistique sur les hallucinations des individus sains. Il s'agissait de savoir combien il y a d'individus qui, n'étant ni aliénés ni délirants, perçoivent de leurs yeux des objets ou des êtres animés qui n'existent pas, entendent des

voix sans cause extérieure ou éprouvent des sensations de contact sans qu'on les touche. L'enquête a été faite par un questionnaire qu'on a répandu à profusion dans les cinq parties du monde ; et dans l'espace de deux ans, on a recueilli 17,000 réponses. Jamais enquête de psychologie n'a eu un pareil succès, et lorsqu'on sait par expérience ce que cela suppose de démarches et de lettres, on est frappé de la grandeur de l'effort. Evidemment, la plupart des réponses ont été négatives : « Non, je n'éprouve point, je n'ai jamais éprouvé d'hallucinations », a-t-on pu lire sur la plupart des observations. Mais les cas positifs ont été nombreux : 2,272 ; ce qui donne tout de suite cette conclusion : une personne sur dix, prise dans la société cultivée et vivant au milieu de nous, une personne sur dix éprouve des hallucinations. Les auteurs de l'enquête ont épluché leurs documents et n'ont retenu que les hallucinations vraies. Ils ont d'abord éliminé les rêves et tout ce qui résulte de la prolongation des rêves dans la vie éveillée... Ils ont éliminé tout ce qui sent la maladie ou la fièvre ; ils n'ont conservé, pensent-ils, que des réponses d'individus sains.... » (1).

M. Binet, il est vrai, parle d'objets qui n'existent pas, d'hallucinations ; mais l'hallucination,

(1) Cité par Alfred Bénézech. *Causeries morales et religieuses*. Janvier 1895.

lorsqu'elle coïncide avec un évènement lointain, — et la *Société des recherches psychiques* a compté 2,272 de ces coïncidences — est ainsi fort mal nommée, semble-t-il. Le nom, d'ailleurs, importe peu ; ce qui importe, c'est le nombre des témoignages recueillis, et ce nombre est considérable.

En Angleterre, MM. Myers, Gurney et Podmore ont relaté dans leur ouvrage : *Phantasms of the Living* les cas de télépathie recueillis par ladite Société des recherches psychiques. M. Marillier, professeur à l'école des Hautes-Etudes, a traduit librement l'œuvre des trois savants anglais sous le titre, peu fidèle, d'ailleurs, de : *Hallucinations télépathiques*.

Nous aurons l'occasion d'examiner, dans la partie critique de cette étude, les règles de méthode auxquelles M. Marillier a dû se conformer pour classer et étudier les faits accumulés dans son livre (1).

En France, M. Camille Flammarion a ouvert, parmi les lecteurs des *Annales politiques et littéraires*, du *Petit Marseillais* et de la *Revue des Revues*, une enquête semblable à celle de la Société anglaise. Cette enquête lui a valu 4,280 réponses, composées de 2,456 *non* et de 1,824 *oui*. Sur ces dernières, il a retenu, classé, transcrit et résumé

(1(M. Ch. Richet qui a écrit la préface des *Hallucinations télépathiques*, ne craint pas, à propos de ces faits, de prononcer les mots de *Revenants* et de *Fantômes*.

786 relations dans lesquelles, dit-il, ce qui frappe : « c'est la loyauté, la conscience, la franchise, la délicatesse des narrateurs, qui tiennent à cœur de ne dire que ce qu'ils savent et comme ils le savent, sans rien ajouter ni retrancher. Chacun est là le serviteur de la vérité » (1).

Ces 786 lettres transcrites, classées et numérotées contiennent 1,130 faits différents.

Les observations exposées dans ces lettres présentent à notre examen plusieurs sortes de sujets que l'on peut classer comme suit :

Manifestations et apparitions de mourants;
Manifestations et apparitions de vivants non malades;
Manifestations et apparitions de morts ;
Vues de faits se passant au loin ;
Rêves prémonitoires — Prévision de l'avenir ;
Rêves montrant des morts ;
Rencontres pressenties ;
Pressentiments réalisés ;
Doubles de vivants ;
Mouvements d'objets sans cause apparente ;
Communications de pensée à distance ;
Impressions ressenties par des animaux ;
Appels entendus à de grandes distances ;
Portes fermées au verrou s'ouvrant seules ;
Maisons hantées ;
Expériences de spiritisme.

---

(1) Camille Flammarion. *L'Inconnu et les problèmes psychiques.*

Parmi ces lettres, quelques-unes sont signées de noms connus et autorisés : Clovis Hugues, M. et Mme Ulric de Fonvielle, Tony André, pasteur à Florence; Octave Marais, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats de Rouen; Dr Lamacq-Dormoy, médecin des hôpitaux à Bordeaux; Paul Kittel, agrégé de l'Université; Berget, docteur ès-sciences, préparateur de physique à la Sorbonne, etc.

M. Maxwell, avocat général près la Cour d'appel de Bordeaux, et docteur en médecine, relate également dans son ouvrage *Les phénomènes psychiques*, un certain nombre de cas de télépathie. Empruntons à ces divers auteurs quelques cas que nous nous efforcerons de choisir parmi les plus topiques ou les mieux attestés.

c) **Exemples**

Le premier de ces exemples a été raconté à M. Camille Flammarion par le général Parmentier, qui est un savant de premier ordre.

Plusieurs personnes étaient réunies à un déjeuner, à Andlau, en Alsace. On avait attendu le maître de la maison, qui était à la chasse, et l'heure se passant, on avait fini par se mettre à table sans lui, la dame du logis déclarant qu'il ne pouvait tarder à rentrer. On commença le déjeuner en devisant de choses joyeuses et l'on comptait d'un instant à l'autre voir arriver le retardataire, trop zélé disciple de saint Hubert.

Mais l'heure marchait toujours et l'on s'étonnait de la longueur du retard, lorsque, tout à coup, par le temps le plus calme et le ciel le plus beau, la fenêtre de la salle à manger, qui était grande ouverte, se ferma violemment avec un grand bruit et se rouvrit aussitôt, instantanément. Les convives furent d'autant plus surpris, stupéfaits, que ce mouvement de la fenêtre n'aurait pu se produire sans renverser une carafe d'eau posée sur une table devant la fenêtre, et que cette carafe avait conservé sa position. Tous ceux qui avaient vu et entendu le mouvement n'y comprirent absolument rien.

— Un malheur vient d'arriver! s'écria, en se levant, effarée, la maîtresse de maison.

Le déjeuner s'arrêta là. Trois quarts d'heure après, on rapportait sur une civière le corps du chasseur, qui avait reçu une charge de plomb en pleine poitrine. Il était mort presque aussitôt, n'ayant prononcé que ces mots : « Ma femme, mes pauvres enfants! » (1).

* * *

La relation suivante est due à M. Berget, docteur ès sciences, préparateur au laboratoire de la Sorbonne :

Ma mère était jeune fille et fiancée à mon père, alors capitaine d'infanterie, quand la chose s'est passée; elle habitait, à Schlestadt, la maison de ses parents.

Ma mère avait eu, comme amie d'enfance, une jeune fille nommée Amélie M... ; cette jeune fille, aveugle, était la petite-fille d'un vieux colonel de dragons du premier

(1) Camille Flammarion, *loc. cit.*, p. 64.

Empire. Restée orpheline, elle vivait avec ses grands parents. Elle était fort bonne musicienne et *chantait souvent avec ma mère.*

Vers l'âge de 18 ans, elle se détermina pour une vocation religieuse très prononcée et prit le voile dans un couvent de Strasbourg. Dans les premiers temps, elle écrivait fréquemment à ma mère; puis ses lettres s'espacèrent et enfin, comme il arrive presque toujours en pareil cas, elle cessa complètement de correspondre avec son ancienne amie.

Elle était en religion depuis environ trois ans, quand, un jour, ma mère monta au grenier pour chercher quelque vieille chose dans un débarras. Tout à coup, elle redescend au salon en poussant de grands cris et tombe sans connaissance. On s'empresse, on la relève, elle revient à elle et s'écrie en sanglotant : « C'est horrible! Amélie se meurt, elle est morte, car je viens de l'entendre chanter, comme il n'y a qu'une morte qui puisse chanter ! » Et de nouveau une crise de nerfs lui fit perdre les sens.

Or, une demi-heure après, le colonel M... entrait comme un fou chez mon grand-père, tenant une dépêche à la main. Cette dépêche était de la supérieure du couvent de Strasbourg et contenait ces seuls mots : « Arrivez, votre petite-fille au plus mal. » Le colonel saute dans le premier train, arrive au couvent, et apprend que la sœur était morte à *3 heures précises*, heure exacte de la crise subie par ma mère.

Le fait m'a été raconté souvent par ma mère, par ma grand'mère, par mon père qui assistait à la scène, ainsi que par mon oncle et ma tante, témoins oculaires de cet étrange incident (1).

***

(1) Camille Flammarion, *loc. cit.*, p. 78.

Une de mes amies d'étude (je suis doctoresse) était allée aux Indes comme médecin-missionnaire. Nous nous étions perdues de vue comme cela arrive quelquefois, mais nous nous aimions toujours.

Un matin, dans la nuit du 28 au 29 octobre (j'étais alors à Lausanne), je fus réveillée par des petits coups frappés à ma porte. Ma chambre à coucher donnait dans un corridor, lequel aboutissait à l'escalier de l'étage. Je laissais ma porte entr'ouverte pour permettre à un gros chat blanc que j'avais alors, d'aller à la chasse pendant la nuit (la maison fourmillait de souris). Les coups se répétèrent. La sonnette de nuit n'avait pas sonné et je n'avais non plus entendu monter l'escalier.

Par hasard, mes yeux tombèrent sur le chat qui occupait sa place ordinaire au pied de mon lit : il était assis, le poil hérissé, tremblant et grognant. La porte s'agita comme poussée par un léger coup de vent et je vis paraître une forme enveloppée d'une espèce d'étoffe vaporeuse blanche, comme un voile sur un dessous noir. Je ne pus pas bien distinguer le visage. Elle s'approcha de moi ; je sentis un souffle glacial passer sur moi, j'entendis le chat gronder furieusement. Instinctivement, je fermai les yeux et quand je les rouvris tout avait disparu. Le chat tremblait de tous ses membres et était baigné de sueur !

J'avoue que je ne pensai pas à l'amie aux Indes, mais bien à une autre personne. Environ quinze jours plus tard j'appris la mort de mon amie, dans la nuit du 29 au 30 octobre 1890, à Srinaghar, en Kashmir. J'appris plus tard qu'elle avait succombé à une péritonite (1).

Marie de Thilo,
Docteur-médecin, à St-Junien (Suisse).

(1) Camille Flammarion, *loc. cit.*, p. 166.

* * *

a) M. Passa, aujourd'hui décédé, mais qui pendant de longues années a été pasteur à Versailles, m'a raconté le fait suivant :

Un jour, étant parfaitement recueilli et conscient (il était alors, si mes souvenirs sont exacts sur ce point, étudiant à Strasbourg), il vit son frère, officier de turcos en Afrique, couché au fond d'un silo, la tête fendue. Bien que fort impressionné par cette vision, il n'eut pas un instant l'idée qu'elle pût représenter une réalité, et n'y repensa que plus tard, en recevant par le courrier d'Algérie la nouvelle que le jour même où il lui était apparu, son frère avait été assailli par un de ses hommes qui, après lui avoir fendu le crâne, l'avait jeté dans un silo.

b) Une jeune fille, très liée avec ma famille et dont le père habitait Constantinople (je tais son nom par discrétion, n'étant pas autorisé à le divulguer), se trouvait en séjour chez une tante à Genève. Un soir qu'elle était au bal, très gaie, comme à son ordinaire, elle s'arrêta tout d'un coup, *au milieu d'une danse,* et fondant en larmes, s'écria : « Mon père est mort, je l'ai vu ! » — On la calma à grand peine, et quelques jours après on apprenait que son père (qu'elle ne savait même pas malade) avait en effet succombé au moment même où se manifestait le phénomène de son apparition (1).

A.-E. Monod,
97, rue Dragon, à Marseille.

* * *

(1) Camille Flammarion, *loc. cit.*, p. 141.

Le soir du 8 mai 1896, vers neuf heures et demie, j'allais me coucher, lorsque je sentis comme une commotion électrique qui me secoua de la tête aux pieds. Ma mère était malade depuis quelques mois, je dois vous le dire, mais rien ne faisait prévoir que son état dût s'aggraver subitement. La commotion avait été si étrange, si nouvelle, que je l'attribuai immédiatement, et sans réflexion, à la mort de ma mère. Sous le coup de cette émotion, je ne pus m'endormir que fort tard, et avec la conviction que j'aurais le lendemain une dépêche m'annonçant le malheur. Ma mère habitait à 60 kilomètres de Moulins.

Le lendemain matin, une dépêche me mandait en toute hâte. Je pars, et je trouve ma mère à peu près *sans* connaissance. Elle mourut le lendemain, soit trente heures environ après l'avertissement.

Les personnes qui la soignaient me dirent que l'hémorragie interne (c'est à cela qu'elle avait succombé) l'avait terrassée à 9 heures et demie, le 8 mai, c'est-à-dire à *l'heure même*, où j'ai été si étrangement averti (1).

Abbé L. Forestier,
Vicaire à Saint-Pierre (Moulins).

*
* *

Étudiant à l'Université de Kief, déjà marié, j'étais allé passer l'été à la campagne chez ma sœur, habitant une terre non loin de Pskow. En revenant, par Moscou, ma femme adorée tomba subitement malade de l'influenza, et, malgré son extrême jeunesse, fut rapidement brisée. Une paralysie du cœur l'emporta subitement, comme un coup de foudre.

---

(1) Camille Flammarion, *loc. cit.*, p. 100.

Je n'essayerai pas de vous dépeindre ma douleur et mon désespoir.

Mais voici ce que je crois devoir signaler à votre savoir, le problème dont je désire ardemment recevoir la solution.

Mon père habitait Poulkow. Il ignorait la maladie de sa charmante belle-fille, et la savait avec moi à Moscou. Quelle ne fut pas sa surprise de la voir *à côté de lui*, comme il sortait de sa maison, l'*accompagnant* pendant un instant! Elle disparut aussitôt. Saisi d'effroi et d'angoisse, il nous adressa à l'heure même un télégramme pour s'informer de la santé de ma chère compagne. C'était le jour même de sa mort...

Je vous serais reconnaissant pour toute ma vie de m'expliquer ce fait extraordinaire. (1)

WENECIAN BILILOWSKI,
Studiosus medicinæ, Nikolskaja, 21, à Kief.

* * *

A Odessa, le 17 janvier 1861, à onze heures du soir, Mme Obalechef était au lit bien portante, ne dormant pas encore ; à côté d'elle, à terre, dormait sa domestique, ci-devant serve ; dans la chambre brûlait une lampe devant les saintes images. Ayant entendu son petit enfant pleurer, elle demanda à sa domestique de le lui donner.

« Levant par hasard, dit-elle, les yeux sur la porte que j'avais devant moi, je vis entrer lentement mon beau-frère, en pantoufles et en robe de chambre à carreaux que je ne lui avais jamais vue. S'approchant du fauteuil, sur lequel il s'appuya, il enjamba les pieds de la domestique, qui se trouvait là, et s'assit dans le fauteuil doucement.

---

(1) Camille Flammarion, *loc. cit.*, p. 186.

« En ce moment, la pendule sonna onze heures. Bien sûre de voir distinctement mon beau-frère, je m'adressai à la domestique avec la question suivante : « Tu vois, Claudine ? »

« Mais je ne nommai pas mon beau-frère. Là-dessus, la domestique, tremblant de frayeur, me répondit immédiatement :

« Je vois Nicolas Nilovitch ! » (le nom de mon beau-frère.)

« A ces paroles, mon beau-frère se leva, enjamba de nouveau les pieds étendus de Claudine et, se tournant, disparut derrière la porte qui conduisait au salon. »

Mme Obalechef réveilla son mari qui prit une bougie et examina tout l'appartement très attentivement sans rien trouver d'anormal. Elle eut alors la conviction que son beau-frère, habitant alors à Tver, venait de mourir.

En effet, l'évènement était arrivé justement le 17 janvier 1861, à 11 heures du soir.

Comme confirmation du récit, on a le témoignage écrit de la veuve de M. Nilovitch, qui certifie que les choses se sont bien passées de la sorte, et que, de plus, la robe de chambre décrite par sa sœur était identique à celle que M. Nilovitch s'était fait faire quelques jours avant son décès, et dans laquelle il est mort (1).

*
* *

Au mois de septembre de l'année 1857, le capitaine Wheatcroft, du 6e régiment anglais des dragons de la garde, partit pour les Indes, afin de rejoindre son corps. Sa femme resta en Angleterre, à Cambridge. Dans la nuit du 14 au

---

(1) Camille Flammarion, *loc. cit.*, p. 193, d'après Marillier, *Hallucinations télépathiques*.

15 novembre, vers le matin, elle rêva qu elle voyait son mari anxieux et souffrant, puis elle se réveilla immédiatement, l'esprit très agité. Il faisait un magnifique clair de lune et, ouvrant les yeux, elle vit de nouveau son mari debout à côté de son lit. Il lui apparut en uniforme, les mains pressées contre la poitrine; ses cheveux étaient en désordre et sa figure pâle. Ses grands yeux noirs la regardaient fixement et sa bouche était contractée. Elle le vit et avec toutes les particularités de ses vêtements, aussi distinctement qu'elle l'avait jamais vu durant toute sa vie, et elle se rappelle avoir remarqué, entre ses deux mains, le blanc de sa chemise qui, cependant, n'était pas tachée de sang. Son corps semblait se pencher en avant avec un air de souffrance et il faisait un effort pour parler, mais on n'entendait aucun son. L'apparition dura une minute environ, puis s'évanouit. La première idée de Mme Wheatcroft fut de constater qu'elle était bien éveillée. Elle se frotta les yeux avec son drap. Son petit-neveu était dans son lit avec elle; elle se pencha sur l'enfant endormi et écouta sa respiration. Inutile d'ajouter qu'elle ne dormit plus cette nuit-là.

Le lendemain matin, elle raconta tout cela à sa mère et exprima la conviction que son mari était tué ou dangereusement blessé, bien qu'elle n'eût pas vu de taches de sang sur ses vêtements. Elle fut tellement impressionnée par cette apparition qu'elle refusa, à partir de ce moment, toutes les invitations.

Une jeune amie la pressa, quelque temps après, d'aller avec elle assister à un concert, lui rappelant qu'elle avait reçu de Malte, envoyé par son mari, une fort belle toilette qu'elle n'avait pas encore portée. Elle refusa d'une façon absolue, déclarant que, ne sachant pas si elle n'était point déjà veuve, elle ne fréquenterait aucun lieu d'amusements jusqu'à ce qu'elle eût reçu des lettres de son mari d'une date postérieure au 14 novembre.

Au mois de décembre suivant, le télégramme annonçant la mort du capitaine fut publié à Londres. Il disait que le capitaine avait été tué devant Luknow, le 15 novembre. Cette nouvelle donnée par un journal de Londres, attira l'attention d'un *solicitor*, M. Wilkinson, qui était chargé des affaires du capitaine. Mme Wheatcroft lui ayant affirmé que l'apparition avait eu lieu le 14 et non le 15, il fit des recherches au Ministère de la Guerre, qui confirmèrent la date du 15. Mais au mois de mars suivant, un des collègues du capitaine, revenu à Londres, expliqua les faits plus complètement, prouva que le capitaine avait été tué à côté de lui, non pas le 15, mais le 14, dans l'après-midi, et que la croix plantée sur sa tombe portait bien la date du 14.

Ainsi, cette apparition avait donné la date de la mort avec une précision plus grande que celle des documents officiels, lesquels ont été ensuite rectifiés (1).

On voit par ces exemples que l'impression télépathique est tantôt visuelle, tantôt auditive, ou bien elle revêt le caractère d'une commotion comme chez l'abbé Forestier (2). Le plus souvent, elle affecte une seule personne ; mais d'autres fois elle est collective comme dans le cas du général Parmentier, de M. Nilovitch et de Mme Obalechef. Les animaux eux-mêmes peuvent être impressionnés comme le chat de Marie de Thilo.

Le phénomène se produit également en rêve ou pendant le sommeil magnétique.

---

(1) Camille Flammarion, *loc. cit.*, d'après Marillier, *loc. cit.*

(2) Marillier, *loc. cit.*, cite 63 exemples d'hallucinations tactiles.

Un frère apprend la mort de sa sœur par un horrible cauchemar (1).

Une dame voit en rêve un navire se perdre.

Au mois d'octobre 1898, le 13 ou le 14, je venais de quitter Mme G..., chez laquelle j'avais passé quelques jours, pour rentrer ici. Dans la nuit suivante, elle vit en rêve un naufrage, avec des quantités de noyés. A son réveil, elle voulait (persuadée par d'autres exemples, qu'elle a une sorte de seconde vue), me télégraphier pour me prier de ne pas partir; mais elle en fut empêchée par son mari. Le 15 octobre les journaux annonçaient une grosse tempête, et la perte d'un navire, ayant occasionné une centaine de morts. Heureusement pour moi ce n'était pas le mien (2).

P. P.,
Docteur en droit à Philippeville.

Un manufacturier de Bridgeport, M. Wilmot, en route pour New-York sur le steamer "*City of Limerick*" voit en rêve sa femme qu'il a laissée aux Etat-Unis lui faire une visite pendant la nuit; et son compagnon de chambre, M. Tait, parfaitement éveillé, voit lui-même l'apparition qu'il prend pour la sœur de M. Wilmot, embarquée sur le même paquebot. Et ce qu'il y a de plus étrange, c'est que la même nuit, Mme Wilmot rêve qu'elle a rejoint son mari en traversant la mer impétueuse, et décrit correctement la cabine du vaisseau

(1) Camille Flammarion, *loc. cit.*, p. 446.
(2) Camille Flammarion, *loc. cit.* p. 464.

où couchait M. Wilmot et son compagnon de voyage (1).

Une dame magnétisée voit et décrit l'intérieur du corps de sa mère mourante, état constaté à l'autopsie (2).

Un monsieur voit en rêve une dame de ses amies arriver par le chemin de fer, voyage imprévu d'ailleurs (3).

Une jeune fille voit d'avance en rêve le jeune homme inconnu qu'elle épousera (4).

§ 6. — CLAIRVOYANCE ET LUCIDITÉ

a) **La Lucidité**

Avec ces derniers exemples, nous voici dans un nouveau domaine, celui de la *clairvoyance* ou *lucidité* qui est l'une des branches de la télépathie. Il ne s'agit plus ici d'apparitions de mourants, mais de visions quelconques, de faits passés, actuels et mêmes futurs.

La clairvoyance accompagne le sommeil magnétique. C'est l'histoire de toutes les somnambules extra lucides, mais c'est aussi le cas d'une foule de personnes qui ne présentent aucune tare patho-

(1) Cf. Camille Flammarion, *loc. cit.*, p. 483.
(2) *Idem*, p. 492.
(3) *Idem*, p. 507.
(4) *Idem*, p. 509.

logique. Alors, le plus souvent, la lucidité se produit pendant le rêve. C. Flammarion, déjà cité, en relate quarante-neuf cas recueillis et étudiés par lui.

Laissons de côté toutes les visions de faits actuels qui ne diffèrent pas essentiellement des apparitions des mourants (la mort d'un ami ou d'un parent est un fait actuel), pour nous attacher spécialement aux rêves prémonitoires où l'avenir nous apparaît.

Maxwell en cite deux exemples frappants. Nous lui empruntons l'un des deux récits :

Je le tiens, dit il, d'un de nos collègues, homme calme, positif, n'ayant aucune espèce de tendance au mysticisme et s'occupant, à ses heures de loisir, de chasse plutôt que de métaphysique. C'est, d'ailleurs, un magistrat expérimenté et il occupe de hautes fonctions dans une Cour du centre de la France. A l'époque où il fit le rêve que je vais raconter, il était juge d'instruction dans une petite ville près de laquelle se trouvaient d'importantes usines. Il était intimément lié avec un grand industriel et avait l'habitude d'aller le voir presque tous les jours. Il connaissait le personnel de l'usine et, notamment, un contre-maître originaire du Nord, qui après de longues années de bons services, désira rentrer dans son pays, et quitta son patron, dans les meilleures conditions, d'ailleurs.

Quelques mois après, mon collègue rêva qu'il faisait sa promenade habituelle et sa visite à son ami ; qu'il apercevait le contre-maître et manifestait sa surprise de le voir ; que ce dernier lui répondait : Oui Monsieur, c'est moi. Je n'ai pas trouvé de travail au pays, et, ma foi, je suis revenu ici. Mon collègue n'attacha aucune importance à ce rêve ; le

lendemain il alla, selon sa coutume, voir son ami et trouva dans la fabrique le contre-maître qu'il avait vu en songe. Il échangea avec lui à peu près les mêmes propos que dans son rêve.

N'insistons pas sur les rêves. Les cas plus curieux de clairvoyance sont encore ceux qui se produisent en dehors du sommeil, particulièrement dans la *cristallomancie*.

b) La Cristallomancie

La *Cristallomancie* est l'art de consulter les boules de cristal où peuvent se refléter des faits passés, présents et à venir.

Tous ceux qui ont lu *Joseph Balsamo*, d'Alexandre Dumas, se rappellent certainement le curieux épisode de l'entrevue de Balsamo et de Marie-Antoinette dans un château de la frontière allemande. La jeune reine apprenant qu'un sorcier réside momentanément dans le pays, veut connaître sa destinée. Balsamo place sous ses yeux une carafe de cristal où Marie-Antoinette voit se dérouler une suite de tableaux effrayants. L'un d'eux représente un instrument de supplice encore inusité, la guillotine, et la malheureuse jeune femme se reconnait, gravissant elle-même les degrés de l'échafaud. Elle pousse un cri de terreur et tombe évanouie.

C'est du roman, mais Alexandre Dumas décrit fort bien l'expérience. Prenez une boule de cristal: sous un certain angle et sous un certain jour, en évitant tout reflet, vous y verrez, paraît-il, des choses extraordinaires. Flournoy dans l'auditoire de théologie de la Faculté de Montauban, nous citait la cristallomancie comme un fait positif. Maxwell a étudié ce fait très minutieusement et a établi des règles précises pour le succès de l'expérience.

Les boules de cristal de roche donnent, paraît-il, les meilleurs résultats. La boule doit être sphérique ou ovoïde. Les boules un peu grosses valent mieux que les petites. Et il faut croire que ce genre de phénomènes est étudié par beaucoup de gens, car une industrie s'est formée pour la fabrication des globes divinatoires, dont le prix varie entre 6 fr. 75 et 12 fr. 85 pour le verre, et monte jusqu'à 200 fr. pour le cristal de roche. Maxwell donne même le nom des meilleurs fabricants.

Le même auteur range les *hallucinations (?)* cristallomanciennes dans six catégories d'ordre croissant (1).

1° Vision de faits imaginaires, hallucination ordinaire ;

---

(1) C'est Maxwell lui-même qui emploie et souligne le mot *hallucination* suivi d'un point d'interrogation, *Les phénomènes psychiques*, p. 169.

2° Souvenirs oubliés rappelés à la mémoire sous forme de vision ;

3° Faits passés que le sujet affirme avoir toujours ignorés.

4° Faits actuels certainement inconnus du sujet ;

5° Faits futurs ;

6° Faits d'interprétation douteuse.

La vision des faits imaginaires, hallucinations ordinaires, est la plus fréquente.

Voici un exemple de vision de faits passés et oubliés : Un chanteur perd la mémoire et Maxwell lui fait lire dans une boule de cristal les deux vers oubliés.

Un autre jour, une personne lit dans une boule de cristal : « Salon de 1885 » et elle voit immédiatement se dérouler sous ses yeux une série de tableaux qui figuraient réellement au salon de 1885, et le sujet ne se souvient pas d'avoir jamais rien lu concernant le salon de cette époque-là.

Quant à la vision prématurée, ou prémonition, les cas en sont, paraît-il, fort nombreux. En voici un qui est particulièrement frappant, le récit de la vision ayant été fait huit jours avant l'événement. Une personne aperçut dans un globe de cristal la scène suivante : « Un grand steamer ayant un pavillon à trois bandes horizontales, noire, blanche et rouge et portant le nom *Leutschland* naviguait en pleine mer, le bateau fut soudain entouré de fumée ; des marins, des passagers et des gens

en uniformes coururent en grand nombre sur le pont, et cette personne vit le bateau sombrer.

« Huit jours après, les journaux annonçaient l'accident du *Deutschland*, dont une chaudière éclata, obligeant ce paquebot à faire relâche, je crois (1). »

Le nom du navire avait été légèrement modifié et le vaisseau ne sombra peut-être pas, la vision n'en est pas moins significative.

§ 7. — LES APPARITIONS

Les phénomènes de vision en général qui viennent d'être exposés, nous amènent naturellement à parler des *Apparitions*. Il n'est plus question ici de vues télépathiques de faits lointains, de mourants ou de scènes diverses, il s'agit d'apparitions proprement dites d'objets ou de personnes, se produisant en dehors de toute coïncidence avec des événements extérieurs. On peut les ranger sous trois chefs différents :

1° Les apparitions d'objets brillants ;
2° Les apparitions de mains ;
3° Les apparitions de fantômes.

---

(1) Maxwell, *loc. cit.*, p. 182.

a) Objets brillants

Les apparitions d'objets brillants nécessitent la présence d'un médium et demandent généralement pour se produire une demi-obscurité.

Sous les conditions du contrôle le plus rigoureux, dit W. Crookes, j'ai vu un corps solide, lumineux par lui-même, à peu près de la grosseur et de la forme d'un œuf de dinde, flotter sans bruit à travers la chambre, s'élever par moments plus haut que n'aurait pu le faire aucun des assistants en se tenant sur la pointe des pieds, et ensuite descendre doucement sur le parquet. Cet objet fut visible pendant plus de dix minutes et, avant de s'évanouir, il frappa trois fois sur la table avec un bruit semblable à celui d'un corps dur et solide.

Pendant ce temps le médium était étendu sur une chaise longue et paraissait tout à fait insensible.

J'ai vu des points lumineux jaillir de côté et d'autre et se reposer sur la tête de différentes personnes. J'ai eu réponse à des questions que j'avais faites, par des éclats de lumière brillante qui se sont produits devant mon visage et le nombre de fois que j'avais fixé. J'ai vu des étincelles de lumière s'élancer de la table au plafond, et ensuite retomber sur la table avec un bruit très distinct. J'ai obtenu une communication alphabétique au moyen d'éclairs lumineux se produisant dans l'air devant moi, et au milieu desquels je promenais ma main. J'ai vu un nuage lumineux flotter au-dessus d'un tableau. Toujours sous les conditions du contrôle le plus rigoureux, il m'est arrivé plus d'une fois qu'un corps solide phosphorescent, cristallin, a été mis dans ma main par une main qui n'appartenait à aucune des personnes présentes. En pleine lumière, j'ai vu un nuage lumineux

planer sur un héliotrope placé sur une table à côté de nous, en couper une branche et l'apporter à une dame ; et dans quelques circonstances, j'ai vu un nuage semblable se condenser sous nos yeux en prenant la forme d'une main et transporter de petits objets (1).

Maxwell a également obtenu divers phénomènes lumineux, entre autres des lumières qu'il compare à la lueur des nébuleuses et qui ont échappé à l'analyse spectrale. « Elles étaient, dit-il, trop mobiles et trop fugitives » (2).

b) **Apparitions de mains**

Nous avons déjà vu, dans le récit de Crookes, une main étrangère qui, très galamment, offrait une fleur à une dame de l'assistance. Le fait n'est pas isolé. Crookes a vu maintes fois apparaître des mains dont il a ressenti le contact.

J'ai vu plus d'une fois, dit-il, d'abord un objet se mouvoir, puis un nuage lumineux se former autour de lui, et enfin le nuage se condenser, prendre une forme et se changer en une main parfaitement faite. A ce moment toutes les personnes présentes pouvaient voir cette main. Cette main n'est pas toujours une simple forme, quelquefois elle semble parfaitement animée et très gracieuse ; les doigts se meuvent et la chair semble être aussi humaine que celle de toutes les per-

---

(1) W. Crookes, *loc. cit.*, p. 153.
(2) Maxwell, *loc. cit.* p. 135.

sonnes présentes. Au poignet et au bras elle devient vaporeuse, et se perd dans un nuage lumineux.

Au toucher, ces mains paraissent quelquefois froides comme la glace et mortes ; d'autres fois elles m'ont semblé chaudes et vivantes et ont serré la mienne avec la ferme étreinte d'un vieil ami (1).

c) **Fantômes**

Enfin, et nous touchons ici au point culminant de l'expérimentation spirite, des *fantômes* apparaissent, des fantômes complets. Les uns se montrent simplement pour disparaître comme ils étaient venus ; d'autres entrent en contact avec les expérimentateurs. On peut non seulement les voir, mais encore les toucher ; ces fantômes peuvent *se matérialiser*.

Nous touchons, disons-nous, au point culminant de l'expérimentation spirite ; mais aussi, nous retombons dans les histoires de revenants. Il nous a été donné de faire quelques expériences de spiritisme vulgaires, banales, mais avec quelle ardeur nous eussions désiré voir des apparitions ! Hélas ! tous nos souhaits ont été vains. Il s'en est produit, assure-t-on, autour de nous, et tout près de nous. Avant la séance de médiumité racontée plus haut, "le petit" avait vu son grand-père. Une foule de spirites racontent ces appari-

(1) W. Crookes, *loc. cit.*

tions ; ils en parlent avec une émotion intense et bien légitime. « Venez, semblent-ils dire, incrédules que vous êtes, disciples de saint Thomas, et vous serez convaincus ». Prenez-les au mot, essayez de les suivre, donnez leur rendez-vous pour tel jour, et les faits qui tout à l'heure étaient fréquents, deviennent rares et comme l'apanage des seuls initiés. Tel d'entre eux qui vous parle sans cesse de *matérialisations d'esprits*, en a vu un cas, un seul, et c'était à Paris il y a plus de vingt ans. Tel autre attend d'être forcé de vous répondre d'une façon précise, pour avouer qu'il y croit, mais qu'il n'en a jamais vu. Nous sommes ici dans un domaine favorable à l'éclosion et au développement des légendes.

Toutefois, ces quelques réflexions dictées peut-être par le dépit de n'avoir jamais rien vu, ne sont pas une fin de non recevoir pour les récits qui nous parviennent sous les plumes autorisées de Crookes, Maxwell, Ch. Richet, et de beaucoup d'autres.

Voici d'abord un récit de Maxwell :

Tout à coup, après la production de quelques lueurs très faibles et très mobiles, j'aperçus une ravissante figure de femme pâle, les yeux levés au ciel dans l'attitude de la prière. Les yeux et les cheveux étaient noirs ; la coiffure était formée par des bandeaux égaux, dans le genre de celle qui était à la mode il y a cinquante ou soixante ans. La figure était enveloppée d'un voile blanc qui recouvrait la tête et l'encadrait complètement. La physionomie était très

douce et d'une rare beauté. L'apparition paraissait légèrement lumineuse, d'un ton blanc laiteux. Elle se produisit au-dessus et à gauche du médium, à une assez grande hauteur, près du plafond. (1).

Et le même observateur a vu trois apparitions semblables ou analogues en différentes circonstances. Il a vu également des figures d'animaux plus ou moins extraordinaires.

Quant à Crookes, lui-même déclare que les *apparitions* sont les faits les plus rares dont il ait été le témoin. Avec le médium Home il a vu deux cas d'apparitions visibles pour tous ceux qui assistaient à l'expérience (2).

Cependant, depuis ses premières études, Crookes a obtenu de nouveaux résultats. Par l'intermédiaire d'un médium, miss Florence Cook, l'illustre savant anglais affirme avoir vu plusieurs fois autour de lui l'esprit de Katie King. C'est le phénomène le plus éclatant qui ait jamais été constaté.

Dans son ouvrage, *Le Spiritisme*, le Dr Gibier, aide-naturaliste au Muséum d'histoire naturelle, qui fut plus tard le fondateur d'un institut Pasteur en Amérique, reproduit les lettres adressées à diverses revues au sujet de ces apparitions.

Inutile d'en retracer les détails; nous aurons probablement à les discuter à propos de M. Aloys

(1) Maxwell, *loc. cit.*, p. 141.
(2) Cf. W. Crookes, *loc. cit.*

Berthoud qui en a contesté l'exactitude. Et d'ailleurs, tous ces détails pâlissent devant un fait plus extraordinaire encore que l'apparition de Katie King elle-même : *W. Crookes a photographié le fantôme.*

§ 8. LES PHÉNOMÈNES MATÉRIELS

a) **La Photographie spirite**

Il semblait qu'en fait d'extraordinaire rien ne pût surpasser une apparition ; et cependant nous voici au seuil d'un nouveau champ d'expériences plus merveilleuses encore, les phénomènes de matérialisations. Les esprits laissent des traces de leur passage. M. le pasteur Bénézech dit à ce propos (1) : « William Crookes affirme qu'un esprit matérialisé, se nommant Katie King, lui est apparu souvent, qu'il l'a vu, bien vu, ce qui s'appelle vu, et ce n'était pas, assure-t-il, une hallucination, puisqu'il en a tiré des photographies dont plusieurs spécimens sont à cet instant même sous nos yeux, dans le livre du docteur Gibier. Et si vous connaissiez tous les détails de sa relation, les minutieuses précautions qu'il prétend avoir prises pour n'être pas dupe d'une illusion ou d'une super-

(1) Alfred Bénézech. *Causeries morales et religieuses*, n° 93, janvier 1895.

cherie! Il n'y a pas de conte de fées qui soit plus fantastique. En plein XIXe siècle, nous voyons reparaître le merveilleux d'autrefois, et même augmenté, puisque la photographie s'en mêle. »

Cinq photographies de Katie King sont reproduites par Gibier sans aucune retouche manuelle. L'une d'elles où l'esprit serre la main du docteur Gully, de Londres, se vend en Angleterre et en Amérique, accompagnée d'une notice relatant les circonstances dans lesquelles elle a été tirée. Cette photographie circule au vu et au su des personnes dont le nom figure sur ladite notice, sans que jamais, paraît-il, aucune d'elles ait protesté.

Mais Crookes n'est pas le seul qui ait obtenu des photographies spirites. Elles étaient connues longtemps avant lui. Un spirite bien connu, M. Thomas, industriel à Agen, qui fut longtemps un des membres de la municipalité agenaise, président actuel de la Chambre de Commerce de Lot-et-Garonne, a eu l'obligeance — et nous sommes heureux de pouvoir l'en remercier ici — de nous communiquer quelques photographies spirites qui sont encore en sa possession. Ces photographies sortent de chez Buguet, un photographe parisien qui eut maille à partir avec la justice et qui jeta un certain discrédit sur l'art de photographier les esprits et sur le spiritisme en général. Peut-être ce discrédit n'était-il pas suffisamment justifié, nous reviendrons là-dessus.

Citons enfin comme ayant obtenu des photographies de fantômes : Aksakoff, le colonel de Rochas, Hasden, Istrati et le capitaine Volpi, mentionnés dans une communication de G. Delanne au congrès de psychologie de 1900 intitulée : la *Psychologie expérimentale*.

b) **Empreintes, moulages et pénétration**

Mais la photographie n'est pas la seule trace laissée par les apparitions. D'après Léon Denis (1), l'astronome allemand Zollner, W. Dentan, les docteurs Wolff et Friéze ont recueilli des empreintes et des moulages dans la paraffine et autres substances molles, des membres d'apparitions matérialisées. Les moules, d'une seule pièce, reproduisaient les inflexions des membres, les détails de la structure et les altérations accidentelles de la peau.

Enfin nous avons déjà, dans une expérience de Crookes, vu un esprit, ou du moins la main d'un fantôme, offrir galamment à une dame une branche arrachée à un héliotrope. Il arrive quelquefois que des fleurs sont apportées on ne sait d'où. Le fait, quoiqu'il soit affirmé en milieu spirite où il constitue, dit-on, un des charmes de l'expérimentation, paraît être très rare.

(1) *Psychologie expérimentale. Phénomènes d'extériorisation et de dédoublement*. Congrès psychologique de 1900.

Maxwell, un des auteurs dont la documentation est la plus copieuse, n'ose pas affirmer le fait qui, s'il existe, suppose la *pénétration de la matière*. L'écriture spontanée obtenue par Zollner entre deux ardoises scellées semble toutefois prouver cette pénétration.

Tels sont les faits (1).

Nous les avons groupés suivant une méthode bien simple, en commençant par les plus fréquents, les plus faciles à obtenir et à contrôler, et nous nous sommes élevés graduellement jusqu'aux plus rares, jusqu'à ceux qui demandent peut-être une initiation particulière, en tous cas une grande habitude d'expérimentation.

Si nous n'avons rien dit des *raps*, c'est-à-dire des coups frappés dans les murailles ou sur les meubles, c'est qu'ils accompagnent à peu près tous les phénomènes, ils précèdent une apparition télépathique tout aussi bien que la danse échevelée d'une table en lévitation.

Ici comme ailleurs, une classification est toujours plus ou moins arbitraire. Les faits d'apparition pourraient être, à la rigueur, considérés comme des cas de médiumité, puisqu'ils sont toujours provoqués par la présence du médium, ou

(1) Nous ne les exposons, bien entendu, que sous bénéfice d'une critique ultérieure.

comme des cas de télépathie, et cependant ils diffèrent des uns et des autres.

Nous n'avons pas d'ailleurs la prétention d'indiquer ici le classement définitif des phénomènes spirites, l'étude des faits n'étant en réalité dans ce travail qu'une exposition préalable.

Derrière les faits, il y a les théories qui constituent la deuxième donnée du problème posé :

Quelle est la valeur religieuse du spiritisme ?

CHAPITRE II

Les Théories

Il y a deux sortes de théories spirites : les théories d'interprétation et les théories philosophiques.

Les théories d'interprétation expliquent ou se proposent d'expliquer les faits. Les théories philosophiques, le nom le dit, exposent un système de doctrines.

§ I. — L'INTERPRÉTATION

Si les spirites s'étaient contentés de recueillir et d'exposer les phénomènes complexes que nous connaissons, sans essayer de les interpréter, il n'y aurait pas de *spiritisme*. Il y aurait simplement

une science nouvelle, surprenante quant à ses résultats. Mais ce qui fait la caractéristique du spiritisme, c'est que les faits qu'il étudie sont inséparables des théories qui les expliquent ; tellement inséparables que dans l'exposition succinte des phénomènes, nous n'avons pas pu — à moins que nous n'ayons su — éviter d'en parler. Forcément nous avons dû nommer les esprits.

Eh bien, il suffit de nommer les esprits pour exposer toute l'interprétation spirite.

Quelles sont, ou plutôt quelle est l'unique cause de tous les faits, de tous sans exception, qu'est-ce qui fait tourner les tables, qu'est-ce qui produit la lévitation des corps pesants, qu'est-ce qui provoque la médiumité, la vision dans la boule de cristal, les rêves prémonitoires ou les apparitions ? Ce sont les esprits des morts, et cette interprétation rend compte de tout.

Elle est simpliste, en tous cas, mais les spiristes ne se sont pas inquiétés d'exercer contre elle leur critique qui paraît simpliste, elle aussi. Une série de syllogismes leur a suffi pour remonter des effets aux causes. Ils se sont dit : Nos manifestations ont une apparence intelligente, donc elles sont l'œuvre d'une intelligence. Cette intelligence ne peut résider qu'en l'homme ; mais l'homme ici est invisible ; or l'homme invisible, c'est l'âme détachée du corps, désincarnée après la mort, donc les phénomènes sont l'œuvre des esprits des morts.

Remarquons, en passant, qu'on n'a pas dit « les esprits » tout court, il pourrait y avoir des esprits qui ne fussent pas des âmes humaines désincarnées. On dit : les esprits des morts. Inutile de discuter, tout s'explique à cette lumière d'outre-tombe.

Au risque d'anticiper sur la philosophie du système, disons, en deux mots ce qu'est l'esprit d'un mort :

L'esprit et la matière sont distincts (le spiritisme est dualiste, peut-être même trichotome) ; ce qui les unit, c'est le fluide universel. Quand l'âme se détache du corps, elle reste enveloppée de ce fluide auquel elle imprime une forme particulière qui prend alors le nom de *périsprit*.

Ce périsprit est l'intermédiaire entre l'esprit et la matière.

Il est, dit Léon Denis, l'instrument à l'aide duquel s'accomplissent tous les phénomènes du magnétisme et du spiritisme, le corps spirituel est un véritable réservoir de fluides que l'âme met en action par la volonté, à l'aide d'un organisme semblable à celui du corps matériel, dont il est comme le décalque. C'est lui qui, dans le sommeil naturel comme dans le sommeil provoqué, se dégage du corps, se transporte à des distances considérables et, dans l'obscurité des nuits comme à la clarté du jour, voit, observe, entend des choses que le corps ne saurait connaître de lui-même. (1)

(1) Léon Denis, *Après la mort*, p. 194.

Quand M. Wilmot, dans sa cabine de la *city of Limerik*, voit sa femme accourir vers lui pendant la nuit, et quand cette dernière rêve qu'elle se transporte auprès de son mari, c'est qu'en réalité, à travers la distance, les périsprits des deux dormeurs, détachés pendant le sommeil, se sont rejoints. Ainsi s'expliquent bien des rêves.

Et quant après la mort, le périsprit s'est détaché, à l'aide de cet organisme qui est le « décalque du corps matériel » il met en branle les tables, il frappe des coups dans les murailles et sur les meubles, il soulève des objets qui perdent, par conséquent, une partie de leur poids dans la lévitation.

C'est au moment où il se détache du corps, qu'il peut impressionner certaines personnes, provoquer chez elles la vision d'un mourant lointain, et annoncer à un parent, à un ami sa désincarnation avant que la nouvelle lui parvienne par les voies naturelles.

La permanence du corps fluidique, dit encore Léon Denis, explique aussi le phénomène des apparitions ou matérialisations d'esprits. Le périsprit, dans la vie libre de l'espace, possède virtuellement toutes les forces qui constituent l'organisme humain, mais il ne les met pas en action. Dès que l'esprit se trouve dans les conditions voulues, c'est-à-dire dès qu'il peut emprunter au médium la matière fluidique et la force vitale nécessaires, il se les assimile et revêt peu à peu les apparences de la matière terrestre. Le courant vital circule en lui et, sous l'action du fluide emprunté, les

molécules physiques se rangent d'après le plan de l'organisme, plan dont le périsprit reproduit toutes les lignes essentielles. Le corps humain se reconstitue et l'organisme entre en fonctions.

Les photographies et les moulages nous montrent que ce corps reconstitué est identique à celui que l'esprit animait sur cette terre. Mais cette vie ne peut être que temporaire et fugitive, étant anormale, et les éléments qui l'ont produite, après une courte association, retournent à leurs sources respectives (1).

Ainsi l'esprit emprunte au médium la matière fluidique et la force vitale nécessaires pour reconstituer les apparences d'un corps humain.

Qu'est-ce que ce médium que nous avons défini provisoirement : une personne capable de faciliter ou de provoquer les phénomènes spirites ? Léon Denis va nous le dire dans une page qu'il serait impossible de résumer toute entière, sans en affaiblir considérablement l'expression :

Rendue à la vie spirituelle, l'âme reprend la complète possession d'elle-même ; le périsprit recouvre la plénitude de ses perceptions. Ils peuvent désormais agir de concert sur les fluides, impressionner les organismes, les cerveaux humains. Là est le secret des manifestations spirites. Un magnétiseur exercera une action puissante sur son sujet, provoquera son dégagement, suspendra en lui la vie matérielle. De même, les esprits ou âmes désincarnées peuvent, par la volonté, diriger des courants magnétiques sur certains

(1) Léon Denis, *loc. cit.*, p. 195.

êtres humains, influencer leurs organes et, par leur intermédiaire, communiquer encore avec les habitants de la terre. Ces êtres, spécialement propres, par la délicatesse et la sensibilité de leur système nerveux, à la manifestation des esprits, portent le nom de *médiums*. Leurs aptitudes sont multiples et variées.

Ce sont les sensitifs, les clairvoyants, ceux dont la vue perce le brouillard opaque qui nous cache les mondes éthérés et, par une éclaircie, parviennent à entrevoir quelque chose de la vie céleste. Certains ont même la faculté de voir les esprits, d'entendre d'eux la révélation des lois supérieures (1).

Nous sommes tous plus ou moins médiums et tous nous éprouvons, dans une certaine mesure, l'influence du contact des esprits. Ils nous conseillent et nous font agir à notre insu, nous consolent, nous relèvent. Les écrivains, les hommes de progrès, sont des médiums.

Ces écrivains subitement inspirés, ces inventeurs soudainement éclairés, sont autant de médiums intuitifs, inconscients. Chez d'autres, la faculté de communiquer avec les esprits revêt une forme plus nette, plus accentuée. Les uns sentent leur main entraînée par une force étrangère et couvrent le papier de conseils, d'avis, d'enseignements variés. Les autres, riches en fluide vital, voient les tables s'agiter sous leurs doigts et obtiennent, au moyen de coups frappés par ces meubles, des communications plus lentes, mais plus précises et plus propres à convaincre les incrédules. Certains, plongés par l'influence des esprits dans le

(1) Léon Denis, *loc. cit.*, p. 196.

sommeil magnétique, abandonnent la direction de leurs organes à ces hôtes invisibles, qui en usent pour converser avec les incarnés comme au temps de leur vie corporelle. Rien de plus étrange et de plus saisissant que de voir défiler successivement dans l'enveloppe frêle et délicate d'une dame, voire d'une jeune fille, les personnalités les plus diverses, l'esprit d'un défunt quelconque, d'un prêtre, d'un artisan, d'une servante, se révélant par les attitudes caractéristiques, par le langage qui leur était familier pendant leur existence ici-bas (1).

Voilà l'explication complète de notre séance de médiumité; et à ce propos on se souvient sans doute du médium qui voyait un officier avec des bottes et un grand sabre, et de cet autre qui boîtait prenant des poses théâtrales et faisait même le geste et le bruit du priseur. C'est que les « esprits prennent l'aspect qu'ils avaient ici-bas pour être reconnus de leurs proches auxquels le médium voyant décrit leur aspect » (2).

Certains médiums facilitent par leur présence le phénomène des apparitions, ou plutôt, selon une expression nouvelle, des matérialisations d'Esprits. Ces derniers empruntent au périsprit du sujet une certaine quantité de fluide, se l'assimilent par la volonté et condensent leur propre enveloppe jusqu'à la rendre visible et quelquefois tangible.

Quelques médiums servent aussi d'intermédiaires aux

---

(1) Léon Denis, *loc. cit.*, p. 198.

(2) Gibier, p. 171 : *Le Spiritisme, Fakirisme occidental.* (Cette raison n'a pas convaincu l'auteur.)

esprits pour transmettre aux malades et aux infirmes des effluves magnétiques qui soulagent et parfois guérissent ces malheureux. C'est là une des formes les plus belles et les plus utiles de la médiumnité.

Disons encore qu'une foule de sensations inexpliquées proviennent de l'action occulte des esprits. Par exemple, les pressentiments qui nous avertissent d'un malheur, de la perte d'un être aimé, sont causés par les courants fluidiques que les désincarnés projettent vers ceux qui leur sont chers. L'organisme ressent ces effluves, mais rarement la pensée de l'homme cherche à les analyser. Il y a pourtant dans l'étude et dans la pratique des facultés médianimiques une source d'enseignements élevés (1).

Seules, la cristallomancie et la vision prémonitoire en général ne paraissent pas au premier abord trouver place dans cette explication ; il est cependant facile de les y ranger. En effet, les esprits lorsqu'ils sont désincarnés, débarrassés des liens grossiers de la matière, jouissent de facultés supérieures. Leur intelligence extra-lucide perçoit l'enchaînement des choses. Ils peuvent connaître et par conséquent prédire à l'avance certains événements. Dès ici-bas si nous voyions une étincelle couver sous les feuilles mortes d'une forêt des Landes, nous pourrions presque dire l'heure où l'incendie éclatera violent et embrasera des centaines d'hectares. Quoi d'étonnant qu'un esprit ait pu quelquefois prédire un incendie ?

---

(1) Léon Denis : *Après la mort*, p. 199.

Une tare du métal est passée inaperçue dans la construction d'une machine à vapeur. Un mécanicien de profession vous dira à peu près le temps au bout duquel fatalement elle doit éclater. Quoi d'étonnant à ce qu'un esprit ait prédit l'avarie du *Deutschland*, et en ait peint les phases émouvantes dans la boule de cristal ?

Et qu'il s'agisse de rêves, à part le mécanisme révélateur qui n'est jamais au-dessus des forces d'un esprit, le cas est absolument le même.

Une question reste en suspens Dans la séance de médiumité citée plus haut, un esprit se manifeste sur un ton de plaisanterie lourde, grotesque. Dans une expérience citée par la *Revue Spirite* de 1879, on voit un grossier personnage tenir des propos obscènes par la bouche de Mme Hugo d'Alésy. Cela paraît bien surprenant.

C'est que toujours, répondent les spirites, il y a des *esprits farceurs* qui n'ont pas dépouillé leur caractère terrestre, étant encore très bas sur l'échelle des esprits.

Cette échelle des esprits fait partie des théories philosophiques du paragraphe suivant. Et le mot d'*esprit farceur*, nous révèle les ressources inépuisables de l'interprétation spirite, qui explique tout,sans qu'un seul des phénomènes décrits puisse en aucune façon lui échapper.

§ II. — LA DOCTRINE

En 1889, un congrès *spirite* ou *spiritualiste* (1) réuni à Paris, affirma à l'unanimité des cinq cents membres qui le composaient, les deux principes suivants qui ressortent, à leurs yeux, de tous les phénomènes étudiés :

1° Persistance du *Moi* conscient après la mort ;
2° Rapports entre les vivants et les morts.

Si les morts se manifestent à nous, ils nous parlent ; et s'ils nous parlent, ils peuvent nous instruire. Une âme qui sait ce qui se passe au-delà de la tombe peut nous éclairer sur le problème de notre destinée. Et le spiritisme n'est plus seulement un ensemble de phénomènes et de théories qui en expliquent le mécanisme ; il est aussi, il est surtout un ensemble de révélations qui constituent une véritable religion avec sa dogmatique et sa morale.

Les morts parlent ; que disent-ils ?

Il est facile de trouver l'exposé complet de la doctrine spirite. La bibliothèque de l'école est extrêmement riche. Elle comprend d'abord plus de

---

(1) Les spirites emploient volontiers pour désigner l'ensemble de leurs doctrines le mot *spiritualisme*, qui n'est qu'une mauvaise traduction de l'anglais, traduction illégitime, attendu que le mot de *spiritisme* existait déjà en français.

quarante volumes in-8° de la *Revue spirite*, fondée en 1858 par Allan Kardec (1), qui fut, on le sait, le grand pontife du système. Mais il existe un ouvrage qui est, en quelque sorte, la Bible des spirites; c'est le *Livre des Esprits* d'Allan Kardec. Son auteur l'attribue tout entier aux esprits supérieurs, l'écrivain n'ayant eu qu'à mettre en ordre leurs enseignements, et à distribuer méthodiquement les matières.

C'est une entreprise périlleuse que de vouloir résumer en peu de lignes le contenu de cet ouvrage, quelle qu'en soit la concision. M. le pasteur Lenoir a tenté l'entreprise dans une thèse soutenue devant la faculté de théologie de Montauban en 1888, et son travail a considérablement déblayé le terrain.

a) Les causes premières

Les premiers chapitres du *Livre des Esprits* traitent des *Causes premières* : Dieu, les Éléments généraux de l'univers, la Création, le Principe vital.

---

(1) Allan Kardec pseudonyme de M. Rivail (1803-1869) de Lyon, publiciste, chef d'institution ou avocat (P. Janet en fait un ancien vendeur de contre-marques), sa biographie est assez peu connue. On sait en tous cas qu'il a fixé la doctrine spirite dans ses ouvrages : *Le Livre des Esprits* (1857), *Le Livre des Médiums*, *L'Evangile selon le Spiritisme* (1864), etc., etc.

Dieu est l'intelligence suprême, cause première de toutes choses. Il est éternel, immuable, immatériel, unique, tout puissant, souverainement bon et juste.

La matière est le lien qui enchaîne l'esprit. L'esprit est le principe intelligent de l'univers. Dieu est distinct et au-dessus de la matière et de l'esprit. L'espace est infini et rempli d'une matière qui échappe à nos sens et à nos instruments.

L'univers a été créé par Dieu. Allan Kardec affirme la pluralité des races humaines ainsi que la pluralité des mondes habités.

Il faut ajouter à ces principes relativement clairs une foule de considérations sur le *principe vital* qui se dinstingue du *fluide universel*, considérations et distinctions que, même à l'aide du résumé de M. Lenoir, nous ne parvenons pas à saisir.

Le spiritisme ne donne pas une définition de la vie ; quant à la mort, c'est le retour du principe vital à la masse, et la décomposition de la matière en nouveaux éléments.

« Il n'est pas possible, dit M. Lenoir, de conserver dans un résumé la forme et l'allure qui sont particulières aux enseignements du *Livre des Esprits*.

« L'auteur pose aux invisibles une question et ceux-ci lui répondent tantôt avec le ton paternel que l'on prend pour de jeunes enfants, tantôt avec

celui que peuvent avoir des amis qui s'entretiennent familièrement (1). »

b) **Le monde des Esprits**

Le deuxième livre est consacré au monde des esprits.

Les esprits sont les êtres intelligents de la création, qui peuplent l'univers en dehors du monde matériel. Ils sont créés par Dieu et n'auront point de fin. Ils ne possèdent pas le don d'ubiquité, mais ils rayonnent et peuvent se transporter d'un endroit à l'autre avec la rapidité de l'éclair. (Allan Kardec n'aborde pas la question de la réalité de l'espace). Ils sont revêtus du périsprit dont nous avons déjà parlé.

Il existe entre eux une hiérarchie établie d'après le degré d'avancement. Il y a corrélation entre la densité du fluide qui les enveloppe et ce degré d'élévation. Les plus nobles sont enveloppés du fluide le plus éthéré. Aussi les *purs esprits* qui sont au sommet de l'échelle et qui paraissent être arrivés au bout de leurs épreuves n'exercent-ils aucune influence sur la matière. Au dessous d'eux se rangent de haut en bas :

Les esprits supérieurs.

---

(1) Lenoir, *Etude sur spiritisme*. Thèse de Montauban, 1888, p. 59.

Les esprits sages.
Les esprits bienveillants.
Les esprits savants
qui forment la catégorie des *bons esprits*.

Les esprits frappeurs et perturbateurs.
Les esprits neutres.
Les esprits faux savants.
Les esprits légers ou lutins ou *esprits farceurs* avec qui nous avons déjà fait connaissance.

Les esprits grossiers, impurs, menteurs qu'on pourrait considérer comme de véritables démons, qui forment la catégorie des *esprits imparfaits*.

Les qualificatifs qui désignent chacune de ces dix classes rendent, par leur clarté, tout développement superflu.

Mais cette hiérarchie n'implique point que les uns soient bons et les autres mauvais par nature. Dieu les a tous créés également ignorants et sans expérience. Tous peuvent et doivent progresser. « Tous deviendront parfaits » (1), seulement ils y arriveront par étape et plus ou moins vite. Aucun esprit ne peut dégénérer. « Il peut rester stationnaire, mais il ne rétrograde pas. » (2).

C'est là, en somme, le principe essentiel du spiritisme, le principe du progrès continu, en quelque

(1) Allan Kardec, *Le Livre des Esprits*, 36e édition, p. 50.
(2) *Idem*, p. 51.

sorte fatal, et c'est pour accomplir, on pourrait presque dire pour subir ce progrès, que les esprits s'incarnent.

« Dieu leur impose l'incarnation dans le but de les faire arriver à la perfection : pour les uns, c'est une expiation; pour les autres, c'est une mission. » (1).

Un esprit incarné constitue une âme qui s'allie pour former un homme, au corps matériel par l'intermédiaire d'un troisième principe, le périsprit.

Après l'incarnation, vient la désincarnation, c'est-à-dire la mort, dans laquelle le périsprit se retire graduellement, avec d'autant plus de lenteur, et par conséquent de souffrance, que l'âme a été plus charnelle ici-bas. Cette désincarnation est accompagnée du *trouble spirite*, période qui varie entre plusieurs heures et plusieurs années, et dans laquelle l'esprit ne se rend pas bien compte de son état, ne sait pas toujours qu'il est mort et renaît peu à peu à la vie spirituelle.

Après la désincarnation vient la *réincarnation*, et ainsi de suite, à travers une pluralité d'existences qui, finalement, doivent aboutir au sommet de la hiérarchie spirite.

La pluralité des existences de l'âme est le deuxième grand principe du spiritisme et le corol-

(1) Allan Kardec, *loc. cit.*, p. 57.

laire même du progrès continu proclamé plus haut.

Ces diverses existences doivent se dérouler un peu partout sur les différents mondes qui peuplent l'infini. Les âmes se transportent d'un monde à l'autre ; elles peuvent même s'incarner plusieurs fois de suite sur le même globe. Par conséquent, notre existence actuelle a été précédée et sera suivie d'autres vies dont le mode sera réglé par le degré de perfectionnement de notre esprit.

Au dire des spirites, une vie antérieure explique seule le développement rapide de l'enfant, ainsi que certaines aptitudes spéciales.

Entre les diverses étapes de leurs migrations, les esprits planent dans l'espace où Dieu lui-même les dirige vers le monde où elles doivent s'incarner à nouveau. Et dans cet état, qu'on nomme l'*erraticité* (de *errare*, errer), elles forment, suivant leur degré d'élévation, les catégories du monde des esprits. Ceux-ci se groupent suivant leurs affinités et peuvent se reposer sur certains mondes où la vie organique n'apparaît pas.

c) Lois morales

A côté de sa dogmatique, le spiritisme a sa morale en dix articles comme le Décalogue. Sous la plume d'Allan Kardec ou sous l'inspiration des

esprits qui le guident, cette morale n'est autre que celle de Jésus lui-même qui a enseigné les véritables lois. Mais, formulées par le Christ, ces lois n'étaient pas intelligibles pour tout le monde. La morale spirite est, d'ailleurs, une morale naturelle, car « les lois divines sont inscrites dans le livre de la nature et l'homme a pu les connaître quand il a voulu les chercher (1). »

Les dix articles de la loi divine roulent sur *l'adoration, le travail, la reproduction, la conservation, la destruction, la société, le progrès, l'égalité, la liberté, l'amour (justice et charité).*

Nous aurons plus loin l'occasion d'étudier la valeur religieuse de la morale spirite.

d) **Espérances et consolations**

Toute loi suppose une sanction, sans quoi elle est caduque.

De tout ce qui précède, il ressort clairement que dans le système spirite il ne saurait être question de peines éternelles ni d'anéantissement final. Puisque le progrès est fatal, puisqu'une âme ne peut pas dégénérer, pour aussi longue que soit son évolution, elle aboutira infailliblement au but, qui est la perfection.

---

1) Allan Kardec, *loc. cit.*, p. 268.

Aussi Allan Kardec rejette-t-il l'enfer et les peines éternelles comme incompatibles avec la justice et la bonté de Dieu. Il n'y a pour lui d'autres souffrances que celles qui peuvent être provoquées par les conséquences mêmes de nos mauvaises actions. Le repentir ne nous mérite pas le pardon, mais nous aide simplement à nous améliorer.

L'enfer est un état momentané de l'esprit qui a des remords ou qui est abandonné par les autres esprits, en raison de ses fautes. Le pardon de Dieu comporte simplement la perspective d'existences nouvelles où chacun trouvera l'occasion d'expier ses fautes.

Si les esprits parlent quelquefois de peines éternelles, c'est que, imbus de leurs idées d'ici-bas, ils se croient réellement dans l'impossibilité de jamais sortir de leur état, et, dans cette erreur même, se trouve l'aiguillon qui leur fera comprendre leur méchanceté ; c'est alors, mais alors seulement, que s'ouvrira pour eux la perspective d'un rétablissement final.

Ce rétablissement final résume toute la théorie spirite des espérances et des consolations futures, qui reposent exclusivement sur l'expiation personnelle et la réparation par nous-mêmes de nos fautes passées.

Et l'ouvrage d'Allan Kardec se ferme avant sa

conclusion, sur une parole de saint Louis qui promet de longs siècles de ténèbres et de déceptions à ceux qui ferment les yeux à la lumière, aux jouisseurs et aux égoïstes qui ne trouveront personne pour les aider à porter le fardeau de leurs misères. (Il s'agit bien entendu de saint Louis désincarné.)

C'est la péroraison bien amenée de tout un livre. Et nous sommes tentés, nous aussi, de chercher la péroraison de ce chapitre aride et sec comme une analyse, et une analyse sépulcrale, macabre, où s'étale tout le patois de Canaan des spirites : fluides, incarnations, désincarnations et réincarnations. Mais la Bible des révélations d'outre-tombe a inspiré des voix plus éloquentes que celles d'un St-Louis devenu l'esprit familier d'un club de tables tournantes. Le spiritisme a son orateur qui est, certes, un orateur puissant, M. Léon Denis, dont la parole, plus encore et mieux que sa plume, a vulgarisé la doctrine spirite en lui prêtant quelques airs de grandeur. Incapable nous-même de conclure, écoutons-le :

Progrès infini ; justice éternelle ; sanction morale. L'âme libre de ses actes et responsable crée elle-même son avenir. Suivant son état moral, les fluides grossiers ou subtils qui composent son périsprit, et qu'elle a attirés à elle par ses habitudes et ses tendances, ces fluides soumis à la loi universelle d'attraction et de pesanteur, l'entraînent vers les globes inférieurs, vers les mondes de douleur où elle souffre,

expie, rachète le passé, ou bien la portent vers les sphères heureuses où la matière a moins d'empire, où règnent l'harmonie, la félicité. L'âme, dans sa vie supérieure et parfaite, collabore avec Dieu, forme les mondes, dirige leurs évolutions, veille aux progrès des humanités, à l'accomplissement des lois éternelles (1). »

Telles sont les données du problème, les matériaux et l'édifice. Il reste maintenant à se demander quelle est la valeur religieuse de cet ensemble de faits et de théories qui prétend apporter au monde l'idéal nécessaire, régler sa marche en avant, et améliorer les sociétés en piétinant les ruines des religions agonisantes.

---

(1) Léon Denis. *Pourquoi la vie?* Brochure. Tours, Barbot-Borruer.

expié, rachète le passé, ou bien la portent vers les sphères heureuses où la matière a moins d'empire, où règnent harmonie et félicité. L'âme, dans sa vie supérieure et parfaite, collabore avec Dieu, forme les mondes, dirige leurs évolutions, veille aux progrès des humanités, à l'accomplissement des lois éternelles (1). »

Telles sont les données du problème, les matériaux et l'édifice. Il reste maintenant à se demander quelle est la valeur religieuse de cet ensemble de faits et de théories qui prétend apporter au monde l'idéal nécessaire, régler sa marche en avant, et améliorer les sociétés en piétinant les ruines des religions agonisantes.

(1) Léon Denis, *Pourquoi la vie?* Brochure; Tours, Hallot-Bérault.

DEUXIÈME PARTIE

LA VALEUR RELIGIEUSE DES THÉORIES

CHAPITRE Ier

La Question de méthode

Dans l'exposé pur et simple du système spirite il nous a paru logique d'énumérer : 1° les faits qui lui servent de base ; 2° les théories explicatives qui en ont été données ; 3° la doctrine qui repose à la fois sur les phénomènes et sur leur interprétation.

C'est cette doctrine qui, à proprement parler, constitue tout le spiritisme. Elle en est, en quelque sorte, la synthèse inséparable de ses éléments. L'ensemble des témoignages spirites forme une révélation que l'on nous présente comme supérieure à toutes les révélations, et, notamment, à la révélation chrétienne.

C'est la thèse de tous les écrivains spirites que « leurs croyances menacent d'envahir le monde, en proclamant par cela même la puissance, car

une idée sans fondement et dénuée de logique ne saurait devenir universelle : si donc le spiritisme s'implante partout, s'il se recrute surtout dans les classes éclairées, ainsi que chacun le reconnaît, c'est qu'il a un fond de vérité » (1).

« Toutefois ce serait se faire une bien fausse idée du spiritisme que de croire qu'il puise sa force dans la pratique des manifestations matérielles, et qu'ainsi, en entravant ces manifestations on peut le ruiner dans sa base. Sa force est dans sa philosophie, dans l'appel qu'il fait à la raison, au bon sens » (2).

C'est également la thèse de tous les écrivains spirites que leur doctrine, eût-elle été élaborée par des hommes, indépendamment de toute manifestation extra-terrestre, reste la vraie doctrine, celle qui répond aux besoins de la raison et de la conscience modernes.

Faisons pour le moment abstraction complète des origines du spiritisme ; laissons de côté les faits sur lesquels il repose, admettons que ses théories n'aient germé que dans quelques cerveaux humains, les principes du progrès continu et universel, de la transmigration des âmes et du salut final de tous les hommes qu'il affirme, n'en sont pas moins des

(1) Allan Kardec, *loc. cit.*, p. 454.
(2) *Idem*, p. 457.

vérités définitives, absolues, seules rationnelles et seules morales.

Autrement dit, les spirites ne font pas appel seulement à l'autorité extérieure de témoignages, pour eux indiscutables. Ils pourraient se contenter de nous dire : Voilà les affirmations autorisées des âmes plus instruites que nous, pour lesquelles une foule de mystères ont été éclaircis, il faut les croire sur parole ; les esprits désincarnés sont mieux placés que nous pour discerner la vérité, et pour autant que cette vérité nous heurte, il faut l'admettre ; il faut plier notre raison.

Dans ce cas, la marche à suivre pour étudier la valeur religieuse du spiritisme serait celle-ci :

Examiner d'abord les faits à la lumière de toutes les interprétations qui en ont été fournies ; écarter ceux qui peuvent échapper à l'explication spirite, retenir ceux qui nécessitent l'intervention des esprits (s'il s'en trouve), rechercher à quelle catégorie appartiennent les esprits qui se manifestent en discutant leur identité, et s'incliner devant le témoignage incontestablement autorisé des bons esprits.

Mais puisque les spirites en appellent à la conscience, à la raison et au bon sens, pour juger de l'ensemble de leur morale et de leur métaphysique, la méthode est toute différente : C'est sur l'ensemble même de la dogmatique spirite que

doivent porter en premier lieu les opérations de notre jugement.

Que valent cette métaphysique et cette morale ? C'est la première question qui se pose. Que valent-elles intrinsèquement, d'où qu'elles viennent, quelle que soit l'autorité de leurs prophètes ?

Sans augurer de la réponse à cette première question, on se demandera ensuite si l'ensemble de la doctrine quelle qu'en soit la valeur, est bien rigoureusement déduit, logiquement établi. On nous a dit : « Les morts parlent, et voilà ce qu'ils affirment. » Est-il bien sûr qu'ils aient affirmé tout cela et qu'ils n'aient pas dit autre chose ? Si nous avons adopté l'ensemble des théories spirites, qui nous dit que d'autres révélations négligées par Allan Kardec ou ses disciples, ou qui leur sont inconnues, n'eussent pas modifié notre jugement ? Dans le cas contraire, qui nous dit que d'autres révélations ne nous l'eussent pas fait accepter ?

Cette question en introduit deux autres : La contradiction et l'identité des esprits : quels sont réellement les morts qui parlent ?

Nous nous demanderons ensuite : est-ce bien l'esprit des morts qui parle, et les phénomènes étudiés ne sont-ils pas susceptibles d'autres interprétations ?

A ce point du problème, la question de fait se posera de nouveau. Que la métaphysique et la morale spirites soient à rejeter ou à conserver, qu'elles

soient logiques ou contradictoires, que les esprits parlent ou qu'il faille attribuer leurs manifestations à d'autres causes, existe-t-il des faits réels, authentiques, solidement établis, et ces faits, indépendamment de toute théorie qui les explique, n'ont-ils pas eux-mêmes une valeur religieuse ?

Cette méthode regressive nous est tracée par les philosophes spirites eux-mêmes lorsqu'ils font de leurs conclusions un système intangible pour lequel ils réclament le contrôle de la raison, avant même de réclamer le contrôle des témoignages et des faits sur lesquels il s'appuie.

CHAPITRE II

La Valeur religieuse de la doctrine spirite

Quels sont les caractères qui permettent d'apprécier la valeur religieuse d'une doctrine ?

Saint Paul écrivait un jour à son disciple Timothée : « Toute écriture est inspirée de Dieu, et utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger, pour instruire dans la justice » (1). Il écrivait également aux Romains : « Tout ce qui a été écrit

(1) II. Tim. III. 16.

d'avance l'a été pour notre instruction, afin que, par la persévérance, et par la consolation que donnent les écritures, nous possédions l'espérance » (1).

De ces deux textes ressortent trois caractères de la révélation divine : elle est utile, pour nous *instruire* (enseigner, convaincre) ; elle est *morale* (pour nous corriger, nous instruire dans la justice et la persévérance) ; elle est *consolante* (pour nous donner l'espérance).

Instructive, morale, consolante, ce sont là, évidemment, trois caractères que doit présenter toute révélation utile. Les spirites revendiquent ces trois caractères pour leur doctrine, et ils affirment qu'elle les possède au suprême degré. « Mon passage ici-bas n'aura pas été stérile, dit Léon Denis, si j'ai contribué à apaiser une seule douleur, à éclairer une seule intelligence en quête du vrai, à réconforter une âme chancelante » (2). Ailleurs, le même auteur assure que « tout cela constitue un ensemble de ressources morales que l'homme ne saurait méconnaître » (3) et que « l'humanité se relèvera grande et forte le jour où cette doctrine, source infinie de consolation, sera comprise et acceptée. Ce jour là, la haine et l'envie s'étein-

(1) Rom. xv. 4.
(2) Léon Denis. *Après la mort.* huitième mille. p. 7.
(3) Léon Denis. *Pourquoi la vie ?*

dront au cœur des petits ; le puissant, sachant qu'il a été faible, sachant que sa richesse ne lui est prêtée que temporairement, deviendra plus secourable, plus doux pour ses frères malheureux.... La terre, débarrassée des fléaux qui la dévorent, poursuivant son ascension morale, s'élèvera d'un degré dans l'échelle des mondes (1) ».

La parole des esprits, dans la pensée de ses adeptes, est incontestablement la révélation suprême, la plus capable d'instruire, de moraliser et de consoler l'humanité déçue, trompée par un christianisme devenu impuissant. C'est là le thème admirablement développé par l'orateur de l'école, M. Léon Denis.

Puisque, armés de la raison, nous sommes juges, il est permis de se demander en premier lieu : La révélation spirite est-elle réellement instructive ?

§ 1er. — LA DOCTRINE SPIRITE EST-ELLE INSTRUCTIVE ?

a) **Les causes premières**

Une parole n'est instructive qu'autant qu'elle nous apprend quelque chose de nouveau.

Ouvrez le *Livre des Esprits,* et vous n'y trouverez rien, absolument rien de nouveau, rien qui

(1) Léon Denis. *Pourquoi la vie ?*

vous apprenne quoi que ce soit, rien qui vous éclaire sur les grands problèmes de métaphysique qui vous troublent. En revanche, vous y trouverez des formules d'agnosticisme en abondance.

Prenez, par exemple, le Livre I[er] : *Les Causes premières.*

« Qu'est-ce que l'infini ? — Ce qui n'a ni commencement ni fin : l'inconnu ; tout ce qui est inconnu est infini. »

L'esprit de M. de la Palisse n'est peut-être pas étranger à cette révélation.

« Pourrait-on dire que Dieu c'est l'infini ? — Définition incomplète. Pauvreté de la langue des hommes qui est insuffisante pour définir les choses qui sont au-dessus de leur intelligence. »

« Voulez-vous essayer de sonder la nature de Dieu ? — Croyez-moi, répond l'esprit, ne cherchez pas à pénétrer ce qui est impénétrable. »

« Est-il donné à l'homme de connaître le principe des choses ? — Non. Dieu ne permet pas que tout soit révélé à l'homme ici-bas. »

« La matière est-elle de toute éternité ? — Dieu seul le sait. »

Voici cependant quelque chose de plus précis : La matière est formée d'un seul élément primitif. L'espace est infini. Il est absurde de croire à l'influence des comètes. Mais ce n'est pas nouveau

Voulez-vous savoir quelle est la cause de la mort ? — « L'épuisement des organes (1). » On s'en doutait.

Et l'ouvrage se poursuit sur le même ton. Dès que l'on touche aux grandes questions de métaphysique, la formule est invariablement banale, et bien inférieure à la pensée du moindre philosophe.

b) Le problème du mal

On prétend quelquefois que le spiritisme nous explique les origines du mal. Nous savons au moins pourquoi nous souffrons sur la terre ; c'est que nous expions les fautes d'une existence antérieure ; notre monde est un pénitencier. Soit ; mais le problème n'est pas résolu, il est simplement reculé. A l'origine, lorsque l'esprit se décide pour le mal plutôt que pour le bien, à qui la faute ? — « Aux influences mauvaises auxquelles il cède en vertu de sa libre volonté. C'est la grande figure de la chute de l'homme et du péché originel : les uns ont cédé à la tentation, les autres ont résisté. » (Où sont ceux qui ont résisté ?)

« Pourquoi Dieu a-t-il permis que les esprits pussent suivre la voie du mal ? — Comment osez-vous demander à Dieu compte de ses desseins ?

(1) Allan Kardec, *loc. cit.*, pp. 1 à 8.

Pensez-vous pouvoir pénétrer ses desseins ? Pourtant nous pouvons dire ceci : La sagesse de Dieu est dans la liberté qu'il laisse à chacun de choisir ; car chacun a le mérite de ses œuvres » (1).

On reproche quelquefois à la Bible de ne pas trancher le problème du mal en faisant obéir le premier homme aux sollicitations de Satan. C'est vrai : le récit biblique de la chute nous explique simplement l'origine du mal dans l'économie actuelle, et n'a pas la prétention de remonter plus haut. Mais le spiritisme se heurte au même écueil ; tout en voulant rechercher la cause primordiale, il s'arrête aux causes secondes. Le « Satan » de la Bible, et les « Influences mauvaises des esprits imparfaits », c'est tout comme; sur ce point nous ne sommes pas éclairés.

c) **La vie à venir.**

Il est un chapitre dans lequel on s'attend naturellement à trouver des indications précises et claires ; c'est celui qui traite des « peines et jouissances futures ». Si jamais vous faites tourner une table, demandez à l'esprit qui se manifestera : « Etes-vous heureux ? » Il vous répondra : « Oui, ou Non ». Essayez alors de sonder le mystère ;

(1) Allan Kardec. *Loc. cit.* p. 52.

interrogez-le sur la nature de son bonheur ou de ses souffrances, et vous recueillerez infailliblement cette réponse, sous une forme ou sous une autre : « Les hommes ne peuvent pas comprendre la langue des esprits ».

Pas un mot dans l'ouvrage en question ne vient éclairer sur ce point notre curiosité si légitime. Les esprits n'ont pas l'air d'en savoir plus long que nous, et il leur arrive quelquefois d'employer nos images courantes : le ciel, l'enfer, la félicité suprême : « Votre langage, dit l'un d'eux, est trop incomplet pour exprimer ce qui est en dehors de vous ; alors il a fallu des comparaisons et ce sont ces images et ces figures que vous avez prises pour la réalité ; mais à mesure que l'homme s'éclaire, sa pensée comprend les choses que son langage ne peut rendre (1). »

Parfois l'esprit se sert de la terminologie chrétienne :

« La mort n'inspire au juste aucune crainte, parce qu'avec la *foi* il a la certitude de l'avenir ; l'*espérance* lui fait attendre une vie meilleure, et la *charité* dont il a pratiqué la loi lui donne l'assurance qu'il ne rencontrera dans le monde où il va entrer, aucun être dont il ait à redouter le regard (2). »

(1) Allan Kardec, *loc, cit.*, p, 417.
(2) *Idem.*, p. 405.

Ici l'auteur a dû s'apercevoir de la misérable pauvreté de ses révélations, car il interpelle l'esprit en ces termes :

« Certaines personnes ne trouveront-elles pas ces conseils pour être heureux sur la terre un peu banals ; n'y verront-elles pas ce qu'elles appellent des lieux communs, des vérités rebattues et ne diront-elles pas qu'en définitive, le secret pour être heureux, c'est de savoir supporter son malheur ? » La réponse vaut qu'on la cite : « Il y en a qui diront cela et il y en a beaucoup ; mais il en est d'eux comme de certains malades à qui le médecin prescrit la diète ; ils voudraient être guéris sans remèdes, en continuant à se donner des indigestions (1). »

N'était-ce pas le même esprit qui prétendait tout à l'heure que matériels et bornés, nous étions incapables de comprendre l'élévation de son langage ?

Est-il nécessaire d'insister ? On a beau fouiller dans l'ouvrage d'Allan Kardec, lire page après page, on ne trouve rien de nouveau. Ses principes métaphysiques n'ont aucune originalité. Sa théorie de la réincarnation, de la transmigration des âmes, mais c'est l'idée d'Origène.

D'après ce docteur de l'Eglise, l'inégalité des créatures humaines n'est que l'effet de leur propre mérite, parce que toutes les âmes ont été créées simples, libres, naïves et inno-

---

(1) Allan Kerdec, *loc. cit.*, p. 405.

centes par leur ignorance même, et toutes, par là aussi, absolument égales. Le plus grand nombre tomba dans le péché, et, à proportion de leurs fautes, elles furent renfermées dans des corps plus ou moins grossiers, créés exprès pour leur servir de prison. De là, les traitements divers de la famille humaine. Mais, quelque grave que soit la chute, elle n'entraîne jamais le retour de l'esprit coupable à l'état de brute ; elle l'oblige seulement à recommencer de nouvelles existences, soit ici-bas, soit dans d'autres mondes, jusqu'à ce que, fatigué de souffrir, il se soumette à la loi du progrès et s'améliore. Tous les esprits sont sujets à passer du bien au mal et du mal au bien. Les peines décernées par le Dieu Bon ne sont que médicinales, *et les démons eux-mêmes cesseront un jour d'être les ennemis du bien et l'objet des rigueurs de l'Eternel* (1).

D'après Léon Denis, les juifs croyaient à la réincarnation. Les Sadducéens reprochaient aux Orientaux la croyance aux vies renaissantes de l'âme. Les Esseniens et les Thérapeutes professaient la même doctrine.

d) Le corps spirituel.

Le périsprit n'est autre chose que le corps spirituel dont parle saint Paul dans I Corinthiens xv, Tertulien, saint Grégoire, Cyrille d'Alexandrie, saint Ambroise affirment que l'âme possède un

(1) *Histoire de l'Eglise*, par l'abbé Bérault-Bercastel. Cité par Léon Denis : *Christianisme et spiritisme*, p, 378.

corps plus subtil que le corps terrestre. Inutile de recourir aux textes ; ce n'est pas nous qui l'affirmons, c'est Léon Denis lui-même, le vulgarisateur du spiritisme qui cite l'opinion des Pères à ce sujet. C'est lui-même, c'est le docteur Gibier qui nous prouveront que le spiritisme est vieux comme le monde et que ses principes fondamentaux pavent les grands chemins des philosophies et des religions antiques. Tous se réclament de cette haute antiquité (1).

Le spiritisme ne nous apprend rien de nos origines, il ne précise pas notre destinée, il n'introduit aucune idée originale au milieu des spéculations métaphysiques que nous connaissions déjà. Au point de vue de l'instruction sa valeur religieuse est nulle.

§ II. — LE SPIRITISME EST-IL MORAL ?

C'est à propos de règles morales que les mots de lieux communs et de vérités rebattues se sont glissés sous la plume d'Allan Kardec lui-même, et l'on a vu à ce sujet, la réponse d'un esprit. Les pages qui traitent de morale sont incontestablement les plus banales et les plus superficielles de son

(1) Cf. Léon Denis : *Christianisme et Spiritisme*, note 9.

livre. Elles prêchent une bonne petite morale sans idéal ; ou du moins elles placent devant nos yeux un idéal que les spirites ne sont pas pressés d'atteindre : « Il faut que chaque chose vienne en son temps. La vérité (il s'agit de la vérité morale) est comme la lumière : il faut s'y habituer peu à peu, autrement elle éblouit » (1). Pour nous habituer à cette lumière nous avons devant nous l'Eternité.

L'homme trouve dans la loi naturelle la règle de sa conduite et un guide sûr : « Quand vous mangez trop cela vous fait mal. Eh bien, c'est Dieu qui vous donne la mesure de ce qu'il vous faut. Quand vous la dépassez vous êtes punis. Il en est de même de tout. La loi naturelle trace à l'homme la limite de ses besoins; quand il la dépasse il est puni par la souffrance. Si l'homme écoutait en toutes choses, cette voix qui lui dit « assez », il éviterait la plupart des maux dont il accuse la nature » (2).

Mais à quoi bon relever un à un les textes de la révélation spirite ? De ces textes se dégagent des principes généraux qui ont été résumés : Réincarnation des âmes, Progrès continuel et Universalité du salut.

---

(1) Allan Kardec, *loc. cit.*, p. 269.
(2) *Idem*, p. 271.

a) **Le dogme de la Réincarnation est-il moral ?**

Dites à une mère que son enfant qu'elle a perdu s'incarne ailleurs pour recommencer une nouvelle existence, et que bientôt, sur une autre terre, peut-être sur celle-ci, dans la famille du voisin, qui sait ? cet enfant va renaître, revivre, aimer et être aimé, et vous révolterez le sens moral de cette mère.

La succession des existences, paraît-il, établit entre les esprits des liens qui remontent à des vies antérieures ; de là des sympathies qui ne s'expliquent pas. Dites à une jeune épouse que l'honnête homme qui fréquente son foyer est peut-être son mari d'autrefois, et vous la ferez bondir d'indignation.

Hélène Smith, le médium de M. Flournoy, était l'âme de Marie-Antoinette expiant ses fautes dans le corps d'une demoiselle de magasin, et Léopold, son esprit familier, n'était autre que Cagliostro, le célèbre thaumaturge qui, après avoir poursuivi la reine de ses assiduités, n'abandonnait pas sa proie et la poursuivait encore pour la *protéger*, tandis que Louis XVI brillait par son absence.

La fameuse comédie des *Surprises du Divorce* n'est rien auprès des surprises de la réincarnation que l'on eût tout aussi bien pu mettre en vaudeville, et nous tomberions dans la pornographie la

plus éhontée, si nous voulions tirer les conséquences logiques de ce principe. Et qu'on ne nous accuse pas de plaisanter en exagérant l'étrangeté des situations. Si les ouvrages sérieux ne poussent pas cette logique jusqu'au bout, dans les séances particulières on s'en charge quelquefois, et il serait facile, au prix de quelques exemples hardis, de faire toucher du doigt l'immoralité du système de réincarnation.

Le grand mot qui explique tout d'après les spirites, c'est « l'expiation ». La demoiselle de magasin expie les péchés de la reine, l'esclave ceux du despote. Le père qui a pu être brutal reparaîtra sous la forme d'un enfant malheureux. C'est la loi du talion, alors? œil pour œil, dent pour dent ! Et cette morale ose se dire plus complète que celle de Jésus ?

Et d'ailleurs, que signifie l'expiation spirite ? On n'expie que les fautes que l'on connaît ; or, dans ces réincarnations successives, l'âme perd complètement le souvenir du passé. Alors, nous souffrons sans savoir pourquoi ?

L'explorateur qui endure la soif dans le désert, expierait-il, par hasard, l'ivrognerie d'une existence antérieure? Pourquoi pas? Mais s'il n'en sait rien, à quoi bon ? En quoi sa souffrance est-elle réparatrice ? Les idiots, assure-t-on, sont des esprits en punition. Est-ce qu'ils le savent ? Puis-je me repentir d'une faute que je ne connais pas ? Et

si la souffrance n'amène pas mon repentir, à quoi bon me la représenter comme une expiation? N'est-ce pas un non sens?

Il est vrai que l'âme, avant sa réincarnation, a connu le but expiatoire de sa nouvelle existence. Elle a su ce qu'elle venait faire dans notre monde de douleurs, mais elle l'a oublié. Supposons un condamné auquel vous enleviez, par l'hypnotisme, le souvenir de sa faute dès l'instant où il rentre dans sa prison; il se révoltera, à juste titre, et au lieu de l'amender, vous sèmerez dans son cœur le germe de toutes les rancunes. C'est de la morale au rebours.

On nous dit pour nous fermer la bouche, et c'est un argument intellectualiste plutôt que moral, que la réincarnation explique seule certaines prédispositions natives, les idées innées, les aptitudes spéciales, et que, par conséquent, il faut l'accepter. Si Mozart a été un musicien précoce, c'est qu'il l'était avant de venir ici-bas, et si Pascal a découvert tout seul les premiers livres de la géométrie, c'était une réminiscence de ses vies antérieures. Alors, logiquement, un homme qui possède la bosse des langues et qui jouit d'une facilité merveilleuse pour s'assimiler tour à tour l'anglais, l'allemand, le français, l'italien, a dû être autrefois anglais, allemand, français et italien. S'il est vrai, comme on le prétend, que les Russes possèdent au plus haut degré cette aptitude, la Russie serait-elle

le rendez-vous posthume de ces diverses nationalités ?

La réincarnation n'explique rien, et elle se heurte à l'hérédité et à l'atavisme, qui nous expliquent beaucoup de choses, et qui ont l'avantage d'être des faits scientifiques, contrôlés, observés, étudiés. Cette doctrine n'a même pas l'excuse d'une explication psychologique. Quant à sa portée morale, elle provoque des objections insurmontables à nos yeux.

Mais ce n'est encore que le petit côté de la question.

b) **Le dogme du progrès perpétuel est-il moral ?**

Le principe du progrès perpétuel a le don de séduire, à l'heure qu'il est, une foule d'excellents esprits, c'est un fait. Le mot progrès contient en lui-même quelque chose de magique ; qu'il couronne en lettres de feu la devanture d'un magagasin de nouveautés, qu'il retentisse à la tribune du Parlement, ou que dans le silence du sanctuaire il tombe solennellement de la bouche du prédicateur, il ne manque jamais son effet. C'est un mot à réclame. Notre époque grisée par l'avancement considérable des sciences et de l'industrie, s'est intitulée le siècle du Progrès, et comme la science est, elle aussi, un mot magique, fascinateur, on

s'est habitué à confondre ces deux mots dans une sorte de respect superstitieux, et bientôt les mots eux-mêmes ont été personnifiés, divinisés. On a marié le dieu Progrès à la déesse Science, et c'est de ce mariage qu'est née notre mentalité d'hommes du XIXe et du XXe siècle. O puissance magique des mots !

Pour autant que nous essayions d'échapper aujourd'hui à ce prestige, nous sommes toujours tentés de confondre le progrès moral des hommes, avec le progrès scientifique et matériel dont nous sommes les témoins émerveillés, et c'est là le secret du succès obtenu dans tous les domaines par le principe du progrès continuel, dont les spirites ont habilement tiré un remarquable parti.

Ils ne sont pas les seuls à admettre ce progrès sans entrave. Les théologiens leur ont emboîté le pas, ou si l'on préfère, ils ont emboîté le pas aux théologiens. Le principe spirite est aujourd'hui commun à une foule de chrétiens.

Pour les spirites, cela s'explique : A leur yeux le perfectionnement moral marche de pair avec la connaissance de la vérité. C'est par ignorance que l'esprit a péché, c'est l'instruction qui le relèvera. Dans tout l'exposé de la philosophie d'Allan Kardec, il règne une confusion entre le bien et la vérité, mais chez les chrétiens, cette confusion est inadmissible. Nous savons tous que les époques de prospérité matérielle d'un pays — et il y a une

corrélation étroite entre les progrès de la science et la prospérité matérielle d'un pays — ne sont pas nécessairement des époques de moralité. L'église primitive était très pauvre en fait de connaissances humaines, et cependant elle fut une église de saints. Nous savons tous qu'un même individu, peut au point de vue moral faire des progrès à reculons, s'enfoncer dans le mal. Inutile de multiplier les objections : Chez les chrétiens le progrès continu est plutôt une tendance irréfléchie qu'un système établi.

Mais tendance chez les uns ou doctrine chez les autres, ce principe procède d'une méconnaissance complète de la liberté de l'homme. Le bien ne saurait dériver du mal. Même en supprimant comme les spirites toute idée de punition, le mal, une fois introduit dans le monde, a été naturellement une cause qui a produit des effets. Or les effets du mal, ne pouvant être que le mal, il n'a pu résulter de la première faute de l'homme qu'une suite ininterrompue de fautes nouvelles dont chacune est à la fois un effet et une cause. Prétendre qu'il peut en être autrement, ce serait prétendre qu'un fait quelconque peut se produire fortuitement et sans entraîner une suite fatale de conséquences. Le seul progrès qui puisse être continu c'est celui du mal.

Mais l'homme est libre, dira-t-on ; de sa propre initiative — ou avec l'aide de Dieu, peu importe

pour le moment — il peut échapper à l'enchaînement des causes et des effets. Un acte de sa volonté peut interrompre cet enchaînement fatal. Sans doute, mais il est libre pour le mal, comme pour le bien. Il est libre d'interrompre, mais aussi de ne pas interrompre la chaîne. Il peut insérer dans l'addition un nouveau chiffre qui en modifie le total. Oui, mille fois oui, s'il le veut ; mais il est libre, il sera toujours libre, de ne pas vouloir, sans quoi sa liberté n'est qu'illusoire, sans quoi sa liberté est déterminée elle aussi ; et une liberté déterminée, fût-ce par un principe supérieur, par Dieu lui-même est, une contradiction dans les termes.

Le progrès continuel est un progrès fatal, et tout ce qui est fatal est incompatible avec la liberté de l'homme.

c) **Le Dogme du salut universel est-il moral?**

Le même raisonnement s'applique au principe du salut universel. Mais ici la question se complique et il faut distinguer.

A côté de l'idée du progrès fatal qui s'impose plus ou moins aux esprits de notre temps, ce qui a fait le succès de ce principe, c'est qu'il supprime les peines éternelles, système moyen-âgeux et barbare, qui, assure-t-on, contredit la justice et la

bonté de Dieu. Dans les milieux théologiques on fait tous les jours une foule d'objections aux peines éternelles. Au nom de la raison, du bon sens, de la justice, de la bonté de Dieu ; au nom de Jésus-Christ qui a dit que Dieu ne veut point la mort du pécheur mais sa conversion et sa vie ; au nom de la Bible toute entière pour laquelle le terme philosophique d'éternité n'exprimerait pas l'idée qu'on lui prête d'un temps infini, les peines éternelles sont battues en brêche à peu près dans tous les camps.

Écoutons M. Trial :

« Cette doctrine n'est pas sévère, elle est cruelle ; elle froisse, elle glace le cœur ; elle supprime le sentiment, c'est-à-dire la chaleur, l'élan, la vie ; elle plane sur les hommes comme une inexorable fatalité ; elle les terrifie ; elle ne pénètre pas, elle ne s'insinue pas dans les âmes pour les réveiller, les émouvoir et les régénérer. Aussi est-elle aujourd'hui passablement tombée en désuétude, surtout en ce qui touche aux tourments éternels de l'enfer (1). »

Ce n'est point ici le lieu de discuter cette opinion.

Mais autre chose est de rejeter les peines

---

(1) Trial. *Sermons*, deuxième série. *La vie, don de Dieu*. M. Trial repousse, d'ailleurs, le salut universel.

éternelles, et de croire au rétablissement final de tous les hommes. Entre ces deux dogmes, il y a place pour deux doctrines qui, l'une et l'autre échappent aux critiques sous lesquelles s'écroule le vieux dogme orthodoxe.

L'une d'elles, le *conditionalisme*, prend à la lettre le mot *mort* employé dans les évangiles, et refuse toute vie éternelle aux pêcheurs endurcis. C'est la théorie de l'anéantissement final et graduel, dont le texte central est la parole même de saint Paul : « Le salaire du péché, c'est la mort, mais le don de Dieu c'est la vie éternelle en Jésus-Christ » (1). Le conditionalisme est à l'abri des accusations de cruauté que l'on adresse aux peines éternelles, et ne tombe pas dans l'immoralité du salut fatal, en quelque sorte forcé que prêchent les esprits.

Une seconde doctrine, tout en conservant l'idée de punition éternelle, admet la possibilité d'un retour en grâce après la mort : « Il se peut, dit M. Babut, que la miséricorde de Dieu envers les hommes ne s'exerce pas uniquement sur cette terre et, en particulier, que l'Evangile soit annoncé ailleurs à ceux qui n'ont pas eu l'occasion de l'entendre ici-bas (Jean XV. 22 — I Pierre III. 19 — I Pierre IV. 6 » (2), et cette théorie qui paraît être

(1) Rom. VI. 23.
(2) Babut, *Cours de religion chrétienne*, 6e section, ch. 2.

admise par la grande généralité des chrétiens, sauvegarde suffisamment la justice et la bonté du Dieu de Jésus-Christ.

Il n'est donc pas nécessaire pour celui qui veut à tout prix éviter le dogme barbare et cruel de l'orthodoxie catholique (1) ou réformée, de se réfugier dans les bras du spiritisme qui ne paraît pas soupçonner l'existence de doctrines intermédiaires et atténuées.

Mais revenons à l'universalisme, au salut définitif de tous les hommes, au rétablissement final.

Ici, dit encore M. Trial, qui cependant rejette les peines éternelles, « la justice est mise de côté, l'amour seul subsiste, mais un amour sans point d'appui et sans direction, un amour sans intensité et sans puissance. Ainsi, la conscience avec ses saintes rudesses est réduite au silence ; les hommes ne reçoivent plus aucun de ces coups douloureux qui les obligent à se replier sur eux-mêmes, à s'étudier, à se connaître et à se convertir (2). »

Origène, l'apôtre même de la transmigration des âmes, redoute les conséquences morales de l'universalisme (3), et M. de Félice s'écrie : « Homme imprudent, que fais-tu ? Où sera la sanc-

(1) En réalité, chez les catholiques, le dogme des peines éternelles est atténué par celui du Purgatoire.

(2) Trial. *loc. cit.*

(3) Cf. Pierre Bosc. *L'Universalisme en matière de salut*, thèse de Montauban, 1902, p. 71.

tion de la loi morale ? Où sera le frein du vice et la terreur du crime ? Ne vois-tu pas que les choses visibles l'emportent déjà tellement dans nos affections naturelles sur les choses invisibles, et les choses présentes sur les choses futures, que si tu éteins encore par tes sophismes la crainte salutaire du jugement de Dieu, il ne restera plus rien que des passions ardentes, insatiables, s'entre-heurtant avec acharnement et bouleversant toute la terre ? Pour ne vouloir plus de l'enfer dans la vie à venir, tu nous feras un enfer de celle-ci, avec cette immense différence que les bons y seront opprimés par les méchants. On juge d'une doctrine par ses effets comme on connaît un arbre par son fruit. Examine donc la tienne sur cette règle et tu n'attendras pas à demain pour la démentir (1). »

Il est inutile, avec des spirites, d'insister sur l'appréciation des chrétiens, même les plus éminents. Leur opinion pèse peu à côté de celles des esprits, et du point de vue où ils se placent, cela se comprend. Inutile également de citer les paroles de la Bible par lesquelles on peut réfuter l'Universalisme. Ces paroles, qu'il leur arrive quelquefois de prendre au pied de la lettre quand elles paraissent appuyer leurs vues (2), n'ont plus aucune valeur à

(1) De Félice, *Avertissement aux églises réformées de France contre l'Universalisme,* cité par Pierre Bosc, *loc., cit.*, p. 72.

(2) Ex. : La nouvelle naissance, qui selon les spirites désignerait la réincarnation.

leurs yeux lorsqu'elles les contrecarrent. Le seul argument qui soit de mise avec eux, c'est l'argument philosophique du libre arbitre.

Eh bien ! il y a contradiction entre la liberté de l'homme et le salut fatal, comme il y a contradiction entre cette même liberté et le progrès nécessaire. D'un côté comme de l'autre, il y a détermination. Dieu nous sauve par force, comme il nous entraînait par force sur le chemin de la vérité, du bien et de la vertu ; et d'ailleurs, l'un est la conséquence de l'autre. Et pour autant qu'on recule l'échéance du salut, pour autant qu'on accumule entre cette échéance et la vie actuelle des éternités d'expiation et de souffrance, le terme est fatal. Tout à l'heure nous étions déterminés par la perfection même de Dieu ; maintenant nous le sommes par son amour. La question est la même : « La conscience et l'expérience morale, dit encore M. Babut, attestent d'une part que le pécheur ne peut être contraint de retourner à Dieu ; d'autre part, que celui qui ne se rapproche pas de Dieu s'éloigne de Lui. Plus la conversion est différée, plus elle devient difficile et invraisemblable. Par conséquent, l'âme qui résiste à la grâce de Dieu tend à un état d'endurcissement complet et définitif ; or, où le péché est éternel, le salut est éternellement impossible (1). »

(1) Babut, *loc. cit.*

La conscience morale ne peut pas admettre une doctrine qui sape par sa base le postulat indispensable de toute morale : la liberté.

b) **Le péché et la conversion dans la doctrine spirite**

La dernière citation de M. Babut renferme deux mots qui, à eux tout seuls, vont nous faire toucher du doigt l'insuffisance de la doctrine spirite. Ce sont les mots *péché* et *conversion*.

Pour nous, chrétiens, ces deux mots correspondent à des réalités morales et psychologiques. Les spirites ignorent ces réalités. Pour nous, le péché est un état permanent de révolte contre Dieu. C'est « une maladie spirituelle qui ronge l'individu et la race, l'homme et l'humanité. Il est apparu un jour chez un premier homme par suite d'un premier abus de la liberté. L'habitude l'a fixé dans l'organisme, l'hérédité l'a transmis d'une génération à une autre; la solidarité l'a propagé parmi les membres d'une même génération. Maintenant, il couvre la terre entière, tous les hommes sont pécheurs ; il n'y a pas de saint, il n'y a pas de juste, non, pas même un seul » (1).

Et ce n'est pas seulement parce que la Bible le dit, que le chrétien se déclare pécheur, c'est parce

(1) Trial, *loc. cit*

que lui-même l'éprouve. Il sent qu'il n'est pas dans l'ordre et qu'il ne peut pas y rentrer ; c'est un fait d'expérience. C'est un état qui lui arrache des larmes. Si nous fléchissons le genou devant Dieu, ce n'est pas seulement pour l'adorer ou le prier d'écarter de nous les épreuves, c'est aussi, c'est surtout pour pousser vers lui le cri de douleur du péager de la parabole : « O Dieu, sois apaisé envers moi qui suis pécheur ! »

A ce cri de l'âme angoissée, que répond la philosophie d'Allan Kardec ? Rien, absolument rien, le péché n'existe pas pour elle.

Pour nous, la conversion est un fait ; qu'elle soit brusque ou graduelle, un changement se produit chez le chrétien, une volte-face qui change l'orientation de la vie ; à un moment donné, il signe une déclaration de guerre au péché. Admettons, si vous voulez, que ce changement ne se traduise pas par un épanouissement complet et immédiat de bonnes œuvres ; il n'en existe pas moins une transformation de la mentalité, des goûts, des préoccupations habituelles. Les esprits qui, dit-on, peuvent lire nos pensées, doivent évidemment s'être rendu compte de cette transformation. Que disent-ils ?

Rien, absolument rien. La conversion n'existe pas pour eux.

Mais admettons, en dépit de nos expériences, que le péché, loin d'être une réalité morale et psycho-

logique, ne soit qu'une préoccupation maladive; admettons à l'encontre de nos idées les plus chères, que la conversion ne soit qu'une illusion mystique; cette préoccupation, cette illusion existent; toute la prédication de l'Evangile repose sur elles. Il y a des centaines d'ouvrages dans toutes les langues qui traitent du péché et de la conversion, des milliers de sermons, des milliers de brochures.

Les esprits n'en disent rien, absolument rien, la prédication de l'Evangile n'existe pas pour eux. S'il faut nous débarrasser à tout jamais de ces étranges illusions, qu'ils le disent, eux qui prétendent posséder le mot de tous les problèmes. On ne combat pas une erreur en faisant autour d'elle la conspiration du silence. Si l'Evangile n'a jamais enseigné qu'il faille se convertir pour être sauvé, si la Bible n'a jamais voulu dire que le péché soit un désordre radical, si sur ce point notre exégèse est absurde et qu'il faille la modifier, c'est à eux qu'il convient de nous avertir, eux qui prétendent que nous ne comprenons pas toujours la parole du Christ.

Ils ne savent donc pas que pour nous le Christ est autre chose qu'un maître, un docteur, un modèle, un voyant; ils ignorent donc que pour nous le Christ est un Sauveur et un Sauveur toujours présent et toujours agissant autour de nous, à nos côtés, en nous; ils ignorent donc qu'à nos yeux l'Evangile n'est pas seulement une morale,

mais une force qui nous pousse à l'action ; ils ne savent donc pas que si nous ne comptions pas sur Jésus pour nous aider, nous ne ferions plus rien, écrasés par le sentiment de notre impuissance? Mais si tout cela n'est pas vrai, qui donc nous le dira, qui donc pourra redresser ces erreurs formidables ?

Le spiritisme nous laisse toutes nos illusions ; est-ce admissible? D'un bout à l'autre du *Livre des Esprits*, pas un mot de péché, pas un mot de conversion ; pas un mot non plus qui nous laisse supposer que ces réalités se cachent sous d'autres noms. Non seulement le spiritisme les ignore, mais il ne parait pas soupçonner que ce soient là nos préoccupations majeures. Ignorerait-il, par hasard, qu'il existe au monde des chrétiens évangéliques ? On le croirait, en vérité.

Sa morale n'est décidément qu'un reflet bien pâle, un diminutif bien terre à terre de la morale chrétienne. Une morale qui ne dit rien du péché, rien de la conversion, qui confond le bien avec la connaissance, le mal avec l'ignorance, et qui, dans son système de rétribution, ne tient pas compte de la liberté humaine, n'est qu'une morale vulgaire dont l'idéal ne dépasse pas celui des conventions humaines.

La doctrine spirite n'a d'autre valeur morale que celle qu'elle emprunte aux lieux communs de

toutes les religions, de toutes les philosophies et de toutes les sociétés policées.

§ 3. — LA DOCTRINE SPIRITE EST-ELLE CONSOLANTE ?

Au premier abord, il semble que la perspective de revoir nos morts, de nous entretenir avec eux, la preuve matérielle qu'ils ne sont pas perdus à tout jamais, puissent être pour beaucoup une source féconde de consolations. « Au moment où le matérialisme a atteint son apogée, dit M. Léon Denis, et répandu partout l'idée du néant, une croyance nouvelle appuyée sur des faits apparaît (1). » Ce ne sont plus les vains systèmes des religions d'antan qui faisaient appel à la foi ; ce n'est plus, comme dirait Platon, cette vague espérance dont on s'enchante soi-même. Tout cela désormais est prouvé ; nous ne marchons plus par la foi, mais par la vue ; et la vue est un sens qui trompe moins que la foi.

Il faut être juste : nous avons connu des affligés, des désespérés, même, qui ont repris courage au contact des spirites ; des hommes qui ont été frappés par les malheurs de famille les plus épouvantables, et qui ont relevé la tête ; des mères qui ont

(1) Léon Denis, *Après la mort*, Introduction, p. 5.

perdu leurs enfants et qui ne pleurent plus depuis qu'un message de l'au-delà est venu leur affirmer que leur enfant est toujours vivant. Ce sont là des faits : le spiritisme a consolé une foule de gens que l'Evangile n'avait pas touchés (sans doute parce qu'ils n'avaient pas connu le véritable Evangile), et c'est là le principal secret de sa vogue.

Mais ne confondons pas les faits avec les doctrines. Ce sont les faits qui ont consolé ces gens-là, car à tort ou à raison, ils ont vu dans les faits la preuve de la survivance de l'âme. La question des faits se posera en temps et lieu ; pour le moment, il s'agit de doctrines.

Eh bien ! si l'on prend à la lettre la déclaration des esprits, les incarnations successives avec perte de la mémoire ne sont pas consolantes du tout.

Quand j'arriverai dans l'autre monde, si mon père et ma mère qui, depuis longtemps déjà m'ont été enlevés, sont incarnés l'un et l'autre, je ne les verrai pas ; et si je les vois, je ne revivrai pas avec eux, je ne retrouverai rien de leur affection, je resterai pour eux et ils resteront pour moi ce que nous étions déjà les uns pour les autres, morts, absolument morts. Quand je me réincarnerai moi-même, je ne les verrai plus, et pour peu que ma vie d'esprit errant coïncide avec leurs incarnations, je suis exposé à les perdre complètement de vue. Où est la consolation ?

Et ne parlons pas des surprises qui nous atten-

dent de l'autre côté : si j'ai été un criminel dans une existence antérieure et que j'aie racheté mon crime dans celle-ci, je vais retrouver ma faute ; et si pour l'heure, ma victime est incarnée quelque part sans m'avoir encore pardonné, triste perspective que de la revoir un jour, et de trembler jusque-là !

Mais il y a plus : Est-elle réellement consolante, une doctrine qui ne dit pas un mot du pardon ? (Et pourquoi parlerait-elle de pardon puisqu'elle ignore le péché ?) et qui, comme conséquence de mon repentir sincère, m'offre en perspective de longues existences, de longs siècles, peut-être, d'expiation par la souffrance ?

Point de pardon ; c'est là la triste conclusion à laquelle il fallait aboutir. Point de pardon ! Mais alors Dieu n'est plus notre Père ? Car un père, fût-il le plus mauvais des pères, pardonne à son enfant coupable. Point de pardon ! Mais alors Jésus-Christ n'est plus notre sauveur ? Qu'est-il venu faire ici-bas ? Rien ; en tous cas, peu de chose. Qu'est-il venu prêcher ? La morale ? Est-ce tout ? Point de pardon ! Mais alors sa parabole de l'enfant prodigue n'est plus qu'une histoire, un chant de nourrice pour bercer les enfants et pour tromper les hommes ? Mais alors, qu'était donc Jésus-Christ que les spirites affectent d'appeler le « premier des voyants ? » Un imposteur, puisqu'il affirmait que Dieu pardonne les péchés, puisqu'il

nous enseignait à prier ainsi : « Pardonne nous nos offenses ». Un fou, lorsqu'il prétendait pardonner lui-même les péchés. Quel étrange voyant, que celui qui disait au brigand du calvaire : « Tu seras aujourd'hui même avec moi dans le paradis ». Avait-il oublié la réincarnation et la longue suite de souffrances que le malheureux devait endurer avant de s'élever jusqu'à la catégorie des purs esprits ?

Il n'y a point de milieu : Si le spiritisme, tel que l'ont formulé ses adeptes, est vrai, le christianisme est un mensonge. Et si le Christ est bien, comme ils le disent, le type le plus parfait que Dieu ait offert à l'homme pour lui servir de guide et de modèle » (1), s'il était réellement « animé de l'esprit divin, et l'être le plus pur qui ait jamais paru sur la terre » (2), le spiritisme d'Allan Kardec n'est qu'un tissu d'ignorances et de contradictions. Ses esprits l'ont trompé. Lui seul, honnête homme, instruit, généreux et sincère, était capable d'exprimer en meilleurs termes encore une morale plus pure et des connaissances tout aussi approfondies.

(1) Allan Kardec. *Le Livre des Esprits*, p. 268.
(2) *Idem*.

CHAPITRE III

La Critique de l'Enseignement des Esprits

Le *Livre des Esprits* est généralement considéré comme la bible de la nouvelle religion spirite, et cela n'a rien d'étonnant étant donnée l'origine extra-terrestre des révélations qu'il contient. Les morts parlent, et voilà ce qu'ils affirment, nous dit Allan Kardec.

C'est ici que les questions de critique se posent. Il est permis de se demander : Est-il bien sûr que les esprits n'aient pas dit autre chose, est-il bien sûr qu'ils aient dit tout cela ?

§ 1. LA CONTRADICTION DES ESPRITS

Une affirmation de Maxwell dans son introduction nous a depuis longtemps frappé : « Dans tous les pays du continent, dit-il, les esprits affirment la réincarnation. Ils indiquent souvent le moment où ils vont s'enfermer de nouveau dans un corps humain ; ils racontent plus volontiers encore les avatars passés de leurs fidèles. En Angleterre, au contraire, les esprits assurent qu'on ne se réin-

carne pas. C'est une contradiction formelle, absolue, inconciliable. Ceux qui douteraient de mon affirmation n'ont qu'à parcourir et à comparer les livres spirites anglais et français; par exemple ceux d'Allan Kardec, de Denis, de Delanne et ceux de Stainton Moses. Comment avoir une opinion acceptable ? Qui dit la vérité ? Les esprits continentaux ou les esprits anglo-saxons ? Il est probable que les messages spirites n'émanent donc pas de témoins bien informés. C'est à cette conclusion qu'arrive indirectement l'un des spirites les plus instruits et les plus éclairés, Aksakoff. Il reconnaît lui-même qu'on n'est jamais certain de l'identité de l'être qui se communique dans une séance spirite (1). »

Et cette observation de Maxwell réveille en nous une foule de souvenirs qui nous crient : « Prenez garde ; le système sur lequel vous avez tablé jusqu'ici est incomplet ; il ne tient compte que d'un certain nombre de manifestations ! » Et nous nous sommes rappelé alors, que le spiritisme est vieux comme le monde, que si les esprits ont parlé à nos philosophes spirites, ils se sont également révélés aux païens : Leur ont-ils dit la même chose ?

---

(1) Maxwell, *Les Phénomènes psychiques,* int., p. 7.

a) **Les esprits païens**

Au fond, le spiritisme, c'est l'animisme des païens : « Le développement de la religion naturelle, dit M. Westphal, semble avoir partout commencé par l'animisme, c'est-à-dire la croyance au règne des esprits (1). » Ces esprits sont les mânes des ancêtres qui protègent leurs familles, leurs classes ou leurs tribus. Les *Pitris* de l'Indes, les *Fravashis* de la Perse sont des divinités ancestrales, les âmes désincarnées des aïeux. Là, comme ici, les esprits sont groupés en catégories. Pour les Indous il existe, comme pour Allan Kardec, une hiérarchie que les âmes franchissent par degrés. Les brahmes furent, sans contredit, les premiers spirites du monde, ils connaissaient le corps fluidique ou astral, la pratique des évocations. Comme les brahmes, les bonzes boudhistes enseignent la réincarnation des esprits. Les mages de la Kaldée, de l'Assyrie et de la Perse, évoquaient également les esprits, et toutes leurs croyances s'appuyaient sur des révélations. Chez les Grecs et chez les Romains, les évocations étaient entrées dans les mœurs.

Partout dans l'antiquité, le spiritisme marche de pair avec le Paganisme, cela n'est pas contes-

(1) Alexandre Westphal, *Jéhovah*, p. 81.

table, et les spirites modernes sont trop jaloux de leurs hautes origines pour songer à le contester. Eux-mêmes nous dispensent à ce sujet de consulter l'histoire des religions. Leurs ouvrages foisonnent de textes empruntés aux livres sacrés des religions anciennes : Védas, Baghavadgita, Dhammapada, Lalita Vistara pour l'Inde. Livre des morts de l'Egypte, etc., etc. (1).

Incontestablement tous les dogmes du paganisme ont prétendu s'appuyer sur des témoignages d'outre-tombe. Autrefois les esprits étaient païens.

b) Le Spiritisme chez les Hébreux.

A l'exemple des peuples voisins, les Hébreux évoquaient et interrogeaient les morts. A plusieurs reprises, la loi de Moïse interdit cette pratique d'une façon formelle et sévère qui montre évidemment qu'elle devait être très répandue en Israël.

« Ne vous tournez point vers ceux qui évoquent les esprits, ni vers les devins » (2).

« Si quelqu'un se tourne vers ceux qui évoquent les esprits et les devins... je tournerai ma face contre cette personne... » (3).

---

(1) Cf. Léon Denis, *Après la mort*, ch. 1.
(2) Lévit. XIX-31.
(3) *Idem*, XX-6.

« Si un homme ou une femme évoque les esprits ou se livre à la divination, ils seront punis de mort » (1).

« Qu'on ne trouve chez toi personne qui exerce le métier de devin, d'astrologue, d'augure, de magicien, d'enchanteur, personne qui interroge les morts » (2).

« Josias, raconte le deuxième livre des Rois, fit disparaître ceux qui évoquaient les esprits et ceux qui prédisaient l'avenir » (3).

Plus tard l'impie Manassé établit un culte idolâtre dans le sanctuaire de Jéhovah, il s'abandonna en même temps à la magie et préposa des gens à l'évocation des esprits et à la prédiction de l'avenir (4).

Mais on trouve dans la Bible au premier livre de Samuel, un récit d'évocation qui ressemble exactement à un de ces phénomènes doubles de médiumité et d'apparitions que nous avons examinés dans la première partie de notre étude. C'est l'entrevue de Saül et de la pythonisse d'En-Dor.

Saül, dit le récit, avait oté du pays ceux qui évoquaient les morts et ceux qui présidaient l'ave-

(1) *Lévit*, xx-27.

(2) Deut. xviii-10 à 12.

(3) 2 Rois. xxiii-24.

(4) 2 Chron. xxxiii-6.

nir. Mais plus tard, le roi vaincu, effrayé et abandonné de l'Eternel dit à ses serviteurs :

Cherchez-moi une femme qui évoque les morts et j'irai la consulter. Ses serviteurs lui dirent : Voici, à En-Dor il y a une femme qui évoque les morts. Alors Saül se déguisa et prit d'autres vêtements et il partit avec deux hommes. Ils arrivèrent de nuit chez la femme. Saül lui dit : Prédis-moi l'avenir en évoquant un mort, et fais-moi monter celui que je te dirai. La femme lui répondit : Voici, tu sais ce que Saül a fait, comment il a retranché du pays ceux qui évoquent les morts et ceux qui prédisent l'avenir; pourquoi donc tends-tu un piège à ma vie pour me faire mourir ? Saül lui jura par l'Eternel en disant : L'Eternel est vivant, il ne t'arrivera point de mal pour cela. La femme dit : Qui veux-tu que je te fasse monter ? Et il répondit : Fais-moi monter Samuel.

Lorsque la femme vit Samuel elle poussa un grand cri et dit à Saül : Pourquoi m'as-tu trompée ? Tu es Saül ! Le roi lui dit ; Ne crains rien; mais que vois-tu ? La femme dit à Saül : Je vois un dieu qui monte de la terre. Il lui dit : Quelle figure a-t-il ? Et elle répondit : C'est un vieillard qui monte et il est enveloppé d'un manteau. Saül comprit que c'était Samuel et il s'inclina, le visage contre terre, et se prosterna.

Samuel dit à Saül : Pourquoi m'as-tu troublé en me faisant monter ? Saül répondit : Je suis dans une grande détresse ; les Philistins me font la guerre et Dieu s'est retiré de moi; il ne m'a répondu ni par les prophètes, ni par des songes. Et je t'ai appelé pour que tu me fisses connaître ce que js dois faire. Samuel dit : Pourquoi donc me consultes-tu puisque l'Eternel s'est retiré de toi et qu'il est devenu ton ennemi ? L'Eternel te traite comme je te l'avais annoncé de sa part; l'Eternel a déchiré la royauté d'entre tes mains et

l'a donnée à un autre, à David. Tu n'a point obéi à la voix de l'Eternel et tu n'as point fait sentir à Amalek l'ardeur de sa colère : voilà qourquoi l'Eternel te traite aujourd'hui de cette manière. Et même l'Eternel livrera Israël avec toi entre les mains des Philistins. Demain, toi et tes fils, vous serez avec moi et l'Eternel livrera le camp d'Israël entre les mains des Philistins. Aussitôt Saül tomba à terre de toute sa hauteur et les paroles de Samuel le remplirent d'effroi ; de plus, il manquait de force, car il n'avait pris aucune nourriture de tout le jour et de toute la nuit (1).

Il ressort évidemment de ce récit que l'écrivain sacré croyait à la communication entre les vivants et les morts, et les spirites ne manquent pas de nous le faire observer. Soit, nous verrons plus loin d'ailleurs que pas plus en face des phénomènes modernes, qu'en face du récit de Samuel, on ne peut nier *à priori* la possibilité de cette communication. Mais enfin, pour autant que la Bible affirme, il est certain qu'elle condamne toute évocation des esprits. Ce n'est pas seulement la loi juive qui édicte des peines sévères, cruelles si l'on veut, contre les devins, les sorciers et les nécromanciens (lisez spirites), ce n'est pas un législateur jaloux de connaître, lui seul, et de posséder les secrets de l'au-delà, qui interdit à autrui une pratique qui fait sa force, c'est l'esprit, c'est l'esprit lui-même, entendez-vous, qui proteste contre

(1) I Samuel, XXVIII, 7 à 20.

l'évocation : « Pourquoi m'as-tu troublé en me faisant monter? » et qui proclame l'inutilité de cette évocation : « Pourquoi me consultes-tu puisque l'Eternel s'est retiré de toi et que tu es devenu son ennemi ? »

Que signifie cette protestation qui corrobore si bien la discipline mosaïque? C'est bien simple : toutes les fois que le peuple évoquait les morts, il retombait infailliblement ou persistait plus fort que jamais dans l'idolâtrie. Le seul esprit que l'on doive consulter, c'est l'esprit de Dieu. Ce n'est pas nous qui le disons, c'est l'esprit lui même de Samuel. Plus tard Jésus dira : « S'ils n'écoutent pas Moïse et les prophètes, ils ne se laisseront pas non plus persuader quand l'un des morts ressusciterait » (1).

Chez les Israélites le spiritisme, c'était l'idolâtrie.

c) **Les esprits catholiques**

Certes la contradiction est déjà flagrante entre le paganisme inspiré des esprits de l'antiquité et la doctrine d'Allan Kardec plus ou moins bigarrée d'un diminutif de christianisme. Mais où cette contradiction éclate surtout, c'est au moyen-âge.

Tant qu'il s'agissait de païens, on pouvait s'ef-

(1) Luc. XVI 31.

forcer d'identifier les doctrines spirites du bouddhisme et de toutes les religions de l'antiquité prises dans leur essence, avec quelques vagues principes de la morale chrétienne, pour former un ensemble imprécis où la contradiction n'éclatait pas d'une manière trop évidente. Mais ici nous sommes en présence de documents qu'il est impossible de fondre ou d'édulcorer. De païens qu'ils étaient, les esprits sont passés au catholicisme. A la place de la transmigration des âmes et du rétablissement final, ils affirment, ils attestent la profonde vérité du dogme romain et se présentent eux-mêmes comme les âmes du purgatoire.

Il existe une masse colossale de documents catholico-spirites, et l'ensemble de ces documents, si l'on parvenait à les rassembler, serait à coup sûr bien plus considérable que toute la bibliothèque spirite réunie.

Il n'est pas de contrée où l'on ne raconte qu'un prêtre quittant le purgatoire, de temps en temps, vient la nuit, dans une église abandonnée, dire une messe dont il avait touché l'argent sur la terre, et qu'il n'avait jamais célébrée. C'est le thème d'un conte charmant de Daudet.

Il n'est pas de village où l'on n'ait entendu, la nuit, le long des murs du cimetière, la plainte lugubre d'une âme tourmentée qui réclame des messes.

Il n'est pas de château où l'on n'ait vu le soir

un spectre se profiler dans les corniches d'une tourelle, jusqu'au jour où la dernière messe dite pour son repos fait envoler cette âme vers le ciel.

Qui oserait dire que toutes ces légendes qui ont cours dans les campagnes et dans les villes, toutes ces histoires de revenants et de fantômes, de coups frappés dans les murs, de bruits de chaînes, embellies, grossies démesurément peut-être, par l'imagination populaire et le charme instinctif du merveilleux, ne reposent pas sur un fond de vision réelle ? Vision ou hallucination peut-être, mais le moment n'est pas encore venu de distinguer entre les deux.

Ces légendes sont-elles plus extravagantes que les visions d'Hélène Smith, par exemple, étudiées d'une façon si remarquable par le professeur Flournoy ? Sont-elles plus ridicules que tous les cas de lucidité et de clairvoyance recueillis par la littérature occultiste de ces dernières années ?

Voici par exemple trois cas relatés par Collin de Plancy dans les légendes de l'autre monde :

Un cavalier qui devait quelque somme à son maréchal-ferrand mourut sans avoir payé, ou par négligence, ou par oubli tant soit peu coupable. Quelques jours après sa mort, il apparut à un serviteur, tenant dans ses mains des fers de cheval rougis au feu. — Vois ce que je souffre, dit-il, pour n'avoir pas acquitté une dette. Dis à ma femme qu'elle paye au maréchal ce que je lui dois, si elle désire que je ne sois plus tourmenté.

Le serviteur avertit sa maîtresse, qui s'en alla avec son fils, trouver le maréchal et lui demander quelle somme lui était due par le défunt. Celui-ci fit voir qu'il lui était dû près d'un marc d'argent, ce qu'elle paya aussitôt. Et le soir, elle vit son mari. Il était sorti de peine, ayant fini son expiation (1).

Marsilio Ficino, savant chanoine de Florence qui vivait au XV[e] siècle, et son ami Michel Mercati s'étaient promis que celui qui mourrait le premier viendrait donner au survivant des nouvelles de l'autre monde. Or un jour, Michel apparaît à Marsilio et lui crie : « Michel, rien n'est plus vrai que ce qu'on dit de l'autre monde. »

Une autre fois c'est le marquis de Rambouillet qui dans une circonstance analogue dit au marquis de Frécy : « J'ai été tué hier et je vois maintenant que tout ce qu'on a dit de l'autre monde est bien certain (2). » Ce qu'on a dit, c'est ce que dit l'Eglise, naturellement.

Où est la différence essentielle entre ces faits et les phénomènes d'apparitions ? Il n'y en a pas, si ce n'est qu'ici, les esprits qui parlent sont catholiques.

Les légendes de Collin de Plancy (on sait qu'en langage catholique, légende ne signifie pas fiction)

---

(1) Thomas de Cantimpré, liv. II, ch. LIII, cité par Collin de Plancy, *Légendes de l'autre monde*, Paris, Plon, éd. p. 17.

(2) Cf. Collin de Plancy, *loc. cit.*

sont extraites d'ouvrages moyen-âgeux plus ou moins dignes de foi ; mais il existe d'autres témoignages plus récents et tout aussi catholiques. Ne parlons pas des petits traités que l'on distribue à la sortie des vêpres. Voici un petit ouvrage emprunté à une bibliothèque ultramontaine *Science et Religion*, dont l'allure est incontestablement aussi scientifique que celle de n'importe quel écrit contemporain d'occultisme, et qui a pour titre : *Les Phénomènes télépathiques et le Secret d'au-delà*, par le P. D. Lodiel, s. j. Cet opuscule en est à sa deuxième édition.

Dès sa première ligne, l'auteur se place résolument sous le bénéfice des travaux faits en France et en Angleterre par les Sociétés de recherches psychiques. Il cite Ch. Richet, Gurney, Myers et Podmore auxquels il emprunte un certain nombre de récits.

A côté de ces récits, on en trouve d'autres tout aussi vraisemblables, et qu'aucun *à priori* n'oblige à rejeter. Le P. Lodiel les a empruntés à l'ouvrage de Mgr de Ségur.

Le premier fait, dit Mgr de Ségur, s'est passé presque dans ma famille. C'était en Russie, peu de temps avant la campagne de 1812. Mon grand-père, le comte Rostopchine, gouverneur militaire de Moscou, était fort lié avec le comte Orloff, aussi impie que brave. Un jour, à la suite d'un souper fin arrosé de copieuses libations, le comte Orloff et un de ses amis, le général V..., voltairien comme lui, s'était mis à

se moquer de la religion, et surtout de l'enfer : — « Et si par hasard, dit Orloff, il y avait quelque chose de l'autre côté du rideau ! — Eh bien, répartit le général V..., celui de nous deux qui s'en ira le premier reviendra en avertir l'autre. — Excellente idée ! » répondit Orloff, et tous deux se donnèrent la parole d'honneur de ne pas manquer à leur engagement.

Quelques semaines après, l'armée russe entra en campagne, et le général V..., reçut l'ordre de la rejoindre pour un commandement supérieur.

Il avait quitté Moscou depuis deux ou trois semaines, lorsqu'un matin, de très bonne heure, pendant que mon grand père (Rostopchine), faisait sa toilette, la porte de sa chambre s'ouvre brusquement ; c'était le comte Orloff en robe de chambre, en pantoufles, les cheveux hérissés, l'œil hagard, pâle comme un mort. « Quoi ! Orloff, dit Rostopchine, c'est vous, à cet heure et dans un pareil costume ! Qu'avez-vous donc, et qu'est-il arrivé ? — Mon cher, je crois que je deviens fou ; je viens de voir le général V... — Le général V... est donc revenu ? — Eh non ! répond Orloff en se jetant sur un canapé et en se prenant la tête à deux mains, non, il n'est pas revenu, et c'est là ce qui m'épouvante ».

Mon grand-père n'y comprenant rien demande des explications, et le comte Orloff lui dit : « Il y a quelque temps, V... et moi nous nous étions juré que le premier de nous qui mourrait viendrait dire à l'autre s'il y a quelque chose de l'autre côté du rideau. Or, ce matin, il y a une demi heure à peine, j'étais tranquillement dans mon lit, ne pensant nullement à mon ami, lorsque tout à coup, les rideaux de mon lit se sont brusquement ouverts, et je vois à deux pas de moi le général V..., debout, pâle, la main droite sur la poitrine, me disant : « Il y a un enfer, et j'y suis ! » — et il a disparu. Je suis venu vous trouver de suite. Ma tête part ; quelle chose étrange ! » — Mon grand-père le calma comme il put, puis fit atteler ses chevaux et le reconduisit à son hôtel. Or, dix

ou douze jours après cet incident, un courrier de l'armée apportait à mon grand-père, entre autres nouvelles, celle de la mort du général V... Le matin même du jour où le comte Orloff l'avait vu et entendu, à la même heure où il lui était apparu à Moscou, l'infortuné général, sorti pour reconnaître la position de l'ennemi, avait eu la poitrine traversée par un boulet et était tombé raide mort ». (1)

Le 21 juin 1870 eut lieu dans la ville de Tien-Tsin, en Chine, le massacre d'un grand nombre de français, et parmi les victimes se trouvaient dix sœurs de la Charité. En France, à cette époque, les nouvelles venues de Chine étaient satisfaisantes, et rien ne faisait prévoir ce tragique événement. Cependant, au moment où il se passait, Mme V... belle-sœur d'une des victimes, eut un double songe, le premier très pénible, où elle se sentait étouffer dans un douloureux cauchemar; le second, au contraire, accompagné d'une douce sensation de bonheur. « Il me sembla, écrit cette dame, que je levais les yeux au ciel et que j'y voyais monter une personne très gracieuse dont la figure était entourée de lys et de roses blanches; elle me souriait, semblait vouloir me parler, et comme je l'admirais toujours et la suivais du regard, je l'entendis me dire : « Eh comment! tu ne me reconnais donc pas, je suis ta sœur Pauline! » Et à l'instant le vision me parut revêtue de l'habit des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, toujours entourée de lis et de roses blanches; je reconnus alors très bien son doux visage transfiguré, d'une beauté céleste. Elle me dit encore : « Tu pourras me demander ce que tu voudras, je suis au ciel maintenant. » Et peu à peu la vision disparut. J'avais vu très distinctement

(1) Mgr de Ségur, opuscule sur *l'Enfer*, 37e édition, p. 35 et suiv. cité par le P. D. Lodiel. s. j. *Les Phénomènes télépathiques et le Secret de l'au-delà*, 2e édition. B. Bloud, éditeur.

la tête et les épaules, le reste était nuageux, aérien. La vision me laissa quelque temps dans un état de joie et de bonheur inexprimable; il me fallut un certain effort pour revenir aux réalités matérielles de l'existence: je ne voyais qu'une chose: Pauline au ciel! Puis, avec la réflexion, je me dis que pour aller au ciel elle avait dû mourir; je compris alors que ce que j'avais souffert (dans le premier songe) était l'image de son martyre, et je ne doutai pas un instant de sa mort et de son entrée au ciel. Je racontai tout à ma mère qui partagea mes croyances à cet égard. »

Ce fut seulement longtemps après, au mois de septembre suivant, que parvint en France la nouvelle officielle du massacre de Tien-Tsin et de la mort de cette sœur de Charité (1).

« Il y a un enfer et j'y suis », dit le général V... « Je suis au ciel maintenant », affirme la sœur Pauline de Saint-Vincent-de-Paul. Voilà des esprits qui ne partagent pas l'opinion des collaborateurs d'Allan Kardec.

Et enfin, en dehors de tout document écrit, il y a N.-D. de Lourdes, dont les spirites ne peuvent pas, logiquement, nier les apparitions, car, en somme, la Vierge Marie avait le droit de parler à Bernadette, tout aussi bien que Katie King, celui de se manifester à William Crookes. Or, si la mère de Dieu est apparue à la jeune bergère des Pyrénées, c'est pour la gloire de l'église de Rome.

---

(1) Le P. D. Lodiel, s. j., *Les Phénomènes télépathiques et le Secret de l'au-delà*, 2e édition, B. Bloud, éd.

Il y a des esprits catholiques, ce ne sont pas les moindres, et dans notre pays ce sont probablement les plus nombreux.

d) Les Esprits protestants

Il y a également des esprits protestants.

Cela n'a rien de surprenant si l'on songe que le drapeau du protestantisme est assez large pour abriter certains désarrois dogmatiques, et qu'à l'ombre de ses plis se cachent une foule d'écoles rationalistes. Il y a des pasteurs qui ne sont plus que des professeurs de morale ; (1) et la morale qu'ils prêchent, dépouillée de son point d'appui, la conversion, finit par ressembler à la petite morale terre à terre d'Allan Kardec. Il y a évidemment un point où le spiritisme (en tant que doctrine et morale), rejoint ce protestantisme édulcoré dont parle Wilfred Monod, qui remplace le péché par *l'imperfection,* la repentance par *le repentir,* la nouvelle naissance par *l'amélioration morale,* la sainteté par *la vertu,* l'Evangile par *la religion,* etc., etc. (2).

M. Léon Denis s'étonne, à bon droit, que certains protestants « persistent à rester dans l'Eglise Réformée après en avoir rejeté, un à un, tous les

(1) Cf. Léon Denis, *Christianisme et Spiritisme,* p. 161.
(2) Cf. Wilfred Monod. *Aux futurs pasteurs,* brochure IIe.

points de doctrine, tous les articles de foi » (1). Aux yeux de cet auteur, protestants libéraux (2) et spirites pourraient parfaitement s'entendre, avec un peu de logique du côté protestant.

Et de fait, sans qu'on ait essayé de part ni d'autre, de pousser la logique jusqu'au bout, à l'heure actuelle, beaucoup de spirites passent au protestantisme. On cite des églises qui ont recruté des membres parmi des spirites convaincus. Dans une petite ville du sud-ouest, un soir de réunion spirite, un jeune homme récemment décédé vint, paraît-il, exhorter ses amis à se rendre en foule au temple pour y célébrer la fête de Noël. En effet, ce jour-là, une douzaine de spirites bien connus se pressaient autour de la chaire. L'un d'eux, sorti du catholicisme, membre d'un conseil presbytéral et l'un de nos bons amis, donne certainement aux vieux protestants de son église l'exemple d'un zèle et d'un dévouement que bien des huguenots de vieille souche sont incapables d'imiter.

Mais, en dehors du protestantisme libéral où, en l'absence de toute confession de foi, des équivo-

---

(1) Léon Denis. *Christianisme et Spiritisme*. p. 163.

(2) C'est M. Léon Denis qui écrit « libéraux ». Il serait injuste de notre part d'englober tous les libéraux parmi ceux qui prêchent la religion à la place de l'Evangile, l'amélioration morale à la place de la conversion. Il y a des protestants libéraux, et grâce à Dieu, nous en connaissons, qui prêchent la conversion, et le Christ sauveur, crucifié et ressuscité, que ceux-là sachent bien qu'il n'y a aucune allusion pour eux dans les lignes ci-dessus, qui ne visent absolument que les rationalistes de la vieille école.

ques regrettables pourraient peut-être se glisser, on trouve des esprits très orthodoxes. Un soir que nous faisions tourner une table, et que, péniblement, l'esprit répondait d'une façon timide, à petits coups, l'un de nous eut l'idée de poser la question : « Faut-il prier pour les morts ? — Non », et les deux coups furent frappés avec une vigueur, une énergie qui contrastaient singulièrement avec la timidité des réponses déjà obtenues. Voilà un esprit qui ne professait probablement pas la doctrine d'Allan Kardec. C'est que, protestants nous-mêmes, nous avions évoqué l'esprit d'un protestant.

Il existe un ouvrage très rare et très curieux intitulé : « *Révélations divines et mystérieuses ou communications entre le ciel et la terre par le moyen d'une table* (1) », où les esprits parlent la langue des milieux les plus orthodoxes. Ce livre est un recueil de messages du Sauveur lui-même,

---

(1) Cet ouvrage, in-8°, 23 et 463 pages, Genève, 1855, sans nom d'auteur ni d'éditeur, imprimé par Pache, de Lausanne, est à peu près introuvable. M. le professeur Flournoy, de l'Université de Genève, qui en possède un exemplaire, a bien voulu nous le communiquer, et nous sommes heureux de pouvoir l'en remercier ici. Nous lui exprimons également toute notre reconnaissance pour les documents nombreux qu'il a bien voulu mettre à notre disposition. Toutefois, que M. Flournoy nous permette d'exprimer un regret ; c'est de n'avoir pas su, faute de temps et obligé de nous limiter, mieux profiter de tous les documents qu'il nous avait signalés et des conseils précieux dont il ne retrouvera pas suffisamment la trace dans cette étude, et qui eussent considérablement enrichi notre travail.

accompagnés de paroles de l'ange Gabriel, de l'archange Michel, d'Abraham, Moïse, Luther, etc. Et ces différentes voix, autorisées s'il en fut, sont en contradiction flagrante avec la doctrine spirite. Ici Jésus-Christ n'est plus seulement le premier des voyants, il est l'Agneau de Dieu, le Rédempteur dont le sang nous lave et nous purifie, et qui doit bientôt revenir sur la Terre. Il affirme la vérité absolue de la Bible.

« On a recueilli mes paroles avec soin, dit le Sauveur lui-même, et ce recueil forma ta Bible, si tu la lis, tu verras que le même Fils de Dieu qui donna sa vie pour toi, et qui, après être ressuscité, est remonté dans les cieux, doit redescendre glorieux, pour rassembler son Eglise, et régner éternellement avec elle (1). » Lis mon Evangile, lis ta Bible ; je ne te demande que cela ; humilie toi dans la prière ; pleure et verse d'abondantes larmes sur ta tâche énorme, car tu as offensé un Dieu terrible, et tu as repoussé la main qu'il t'offrait. Veux-tu te sauver toi même ? Mais insensé ! lis donc ta Bible... (2) » « Je ne suis point venu vous apporter un autre Evangile. Celui qui ne croit pas aux paroles de la Révélation que j'ai donnée ne pourra jamais entrer dans mon royaume » (3), etc., etc.

---

(1) *Révélations divines*, tome I, préface p. v.
(2) *Idem.*, p. 9.
(3) *Idem.*, p. 18.

Dieu est un dieu terrible et vengeur (1) qui punit des flammes éternelles : « si tu n'es blanchi et lavé dans mon sang, tu ne verras point Dieu et tu mourras pour l'Eternité (2). » Le sacrifice de Jésus-Christ est la seule blanche de salut (3).

Le dogme de la satisfaction vicaire est affirmé avec une grande énergie : « O pécheur approche sans crainte, car la justice de ton Dieu est satisfaite (4). » « Sur la croix mes plaies ont bien coulé et la couronne a été bien lourde ; et puisque la paix et la justice se sont embrassées, il n'y a plus de culpabilité pour ceux qui sont trouvé dans cette réconciliation (5). » « Ton Sauveur et ami a tout pardonné sur la croix (6). » Voici le sens du mot *justifié*. « Le pécheur qui me reçoit comme Sauveur est recouvert de mon manteau de justice, et il est pardonné (7). »

Et l'on pourrait multiplier les citations. Il y a dans cet ouvrage des visions apocalyptiques qui empruntent à saint Jean quelque chose de son langage imagé ; il y a des paraboles et des récits, beaucoup d'allégories et du patois de Canaan à jet

---

(1) *Révélations divines*, p. 47.
(2) *Idem.*, p. 50.
(3) *Idem.*, p. 53.
(4) *Idem.*, p. 72.
(5) *Idem.*, p. 224.
(6) *Idem.*, p. 219.
(7) *Idem.*, p. 231.

continu qui surpasse de beaucoup les plus beaux échantillons du genre. Il y a aussi, dit Flournoy, « un fatras d'une prodigieuse stupidité », qui faisait dire à un ouvrier de Genève : « Il se peut bien que Jésus-Christ soit obscur, mais il ne peut pas être bête (1). »

A nos yeux, évidemment, les messages émanés de Jésus-Christ par l'intermédiaire d'une table, ne sont pas plus authentiques que les oracles des païens, que les demandes de messes des âmes du purgatoire, ou que les paroles que l'Immaculée Conception adressait à Bernadette. Il n'en est pas moins vrai qu'on trouve des *esprits* qui proclament les peines éternelles, la divinité de Jésus-Christ et tous les dogmes du traditionalisme protestant. Il y a autant de sectes dans le ciel que sur la terre.

Devant la contradiction des esprits dont la pensée paraît être l'image des préoccupations générales du temps, païenne dans l'antiquité, catholique au moyen-âge, déiste à notre époque où la morale et le dogme chrétien se relâchent singulièrement, il est impossible de réprimer une réflexion qui se présente, quelque prématurée quelle soit : Les esprits ne seraient-ils pas simplement le reflet du milieu où se font les expériences, et leurs paroles, l'expression même de la mentalité am-

---

(1) Th. Flournoy, *Le Génie religieux*, conférence-brochure, p. 31.

biante ? On verra plus loin que c'est une interprétation qui a sa valeur.

§ 2. — L'IDENTITÉ DES ESPRITS

Cependant la question de critique qui se pose au sujet de la doctrine spirite n'est pas épuisée. Est-il bien sûr que les esprits n'aient pas dit autre chose que ce qui fait la substance du livre d'Allan Kardec ? et l'on a vu les révélations païennes, et surtout les âmes du purgatoire dire précisément le contraire.

Mais encore est-il bien sûr que les esprits aient dit tout ce que leur attribue cet ouvrage ? Est-il possible que l'esprit de saint Paul , de saint Augustin, de saint Louis, de Fénélon, de Bossuet, de Pascal, d'Adolphe Monod, aient parlé comme les fait parler Allan Kardec ? Le problème est surtout d'ordre littéraire. Examinons les citations qui nous sont soumises ; nous n'avons que l'embarras du choix.

a) Le problème littéraire

Voici par exemple saint Paul qui semble avoir pris à tâche de contrecarrer toute sa prédication d'autrefois, sans daigner le moins du monde nous prévenir du changement radical.

Graviter vers l'unité divine, tel est le but de l'humanité ; pour y atteindre, trois choses sont nécessaires : la justice, l'amour et la science ; trois choses y sont opposées et contraires : l'ignorance, la haine et l'injustice. Eh bien ! je vous le dis en vérité, vous mentez à ces principes fondamentaux en compromettant l'idée de Dieu par l'exagération de sa sévérité ; vous la compromettez doublement en laissant pénétrer dans l'esprit de la créature, qu'il y a en elle plus de clémence, de mansuétude, d'amour et de véritable justice que vous n'en attribuez à l'être infini ; vous détruisez même l'idée de l'enfer en le rendant ridicule et inadmissible à vos croyances, comme l'est à vos cœurs le hideux spectable des bourreaux, des bûchers et des tortures du moyen âge ! Quoi donc ! Est-ce quand l'ère des représailles aveugles est à jamais bannie des législations humaines que vous espérez la maintenir dans l'idéal ? Oh ! croyez-moi, croyez-moi, Frères en Dieu et en Jésus-Christ, croyez-moi, ou résignez-vous à laisser périr entre vos mains tous vos dogmes plutôt que de les laisser varier, ou bien revivifiez-les en les ouvrant aux bienfaisantes *(sic)* effluves que les Bons y versent en ce moment. L'idée de l'enfer avec ses fournaises ardentes, avec ses chaudières bouillantes, put être tolérée, c'est-à-dire pardonnable dans un siècle de fer ; mais au dix-neuvième, ce n'est plus qu'un vain fantôme propre tout au plus à effrayer les petits enfants, et auquel les enfants ne croient plus lorsqu'ils sont grands. En persistant dans cette mythologie effrayante, vous engendrez l'incrédulité mère de toute désorganisation sociale ; car je tremble en voyant tout un ordre social ébranlé et croulant sur sa base faute de sanction pénale. Hommes de foi ardente et vive, avant-garde du jour de la lumière, à l'œuvre donc ! non pour maintenir des fables vieillies et désormais sans crédit, mais pour raviver, revivifier la véritable sanction pénale, sous des formes en

rapport avec vos mœurs, vos sentiments et les lumières de votre époque.

Qu'est-ce, en effet, que le coupable? Celui qui, par un écart, par un faux mouvement de l'âme, s'éloigne du but de la création, qui consiste dans le culte harmonieux du beau, du bien, idéalisés par l'archétype humain, par l'Homme-Dieu, par Jésus-Christ.

Qu'est-ce que le châtiment? La conséquence naturelle, dérivative de ce faux mouvement ; une somme de douleurs nécessaire pour le dégoûter de sa difformité, par l'expérimentation de la souffrance. Le châtiment, c'est l'aiguillon qui excite l'âme, par l'amertume, à se replier sur elle-même, et à revenir au rivage du salut. Le but du châtiment n'est autre que la réhabilitation, l'affranchissement. Vouloir que le châtiment soit éternel, pour une faute qui n'est pas éternelle, c'est lui nier toute raison d'être.

Oh ! je vous le dis en vérité, cessez, cessez de mettre en parallèle, dans leur éternité, le Bien, essence du Créateur, avec le Mal, essence de la créature ; ce serait créer là une pénalité injustifiable. Affirmez, au contraire, l'amortissement graduel des châtiments et des peines par les transmigrations, et vous consacrerez, avec la raison unie au sentiment, l'unité divine (1).

Paul, Apôtre.

Pour la clarté de cette dernière phrase, l'apôtre eût mieux fait de parler grec. Mais peu importe.

Quiconque a lu saint Paul peut attester que l'apôtre a complètement changé d'idées, c'est son droit ; mais pourquoi ne déclare-t-il pas que ses opinions d'autrefois étaient fausses, ce n'est plus son droit

(1) Allan Kardec. *Le Livre des Esprits*, p. 436.

que de se réclamer de Jésus-Christ pour affirmer que le péché n'est qu'un écart, le châtiment une conséquence naturelle, dérivative de ce mouvement, sans nous avertir au préalable qu'il conçoit aujourd'hui Jésus-Christ, d'une façon diamétralement opposée à sa manière d'autrefois. Le premier mot de l'apôtre des gentils en cette occurence devait être une condamnation formelle de ses épîtres. Un honnête homme ne craint pas de le dire lorsqu'il renie son œuvre ; mais saint Paul, lui, ne craint pas, au contraire, d'entretenir l'équivoque. Voilà un caractère qui a singulièrement dégénéré en même temps que sa pensée philosophique est devenue assez banale et son style légèrement emphatique.

Cette citation est un peu longue, mais à tout seigneur tout honneur. Il est permis de glisser sur les paroles de saint Louis dont nous ne connaissons ni le style, ni la théologie particulière.

Voici maintenant un spécimen de la nouvelle prose de Fénelon :

De toutes les imperfections humaines, la plus difficile à déraciner, c'est l'égoïsme, parce qu'il tient à l'influence de la matière dont l'homme, *encore trop voisin de son origine*, n'a pu s'affranchir, et cette influence, tout concourt à l'entretenir : ses lois, son organisation sociale, son éducation. L'égoïsme s'affaiblira avec la prédominance de la vie morale sur la vie matérielle, et surtout avec l'intelligence que le spiritisme vous donne de votre état futur *réel* et non dénaturé

par les fictions allégoriques ; le spiristisme bien compris, lorsqu'il sera identifié avec les mœurs et les croyances, transformera les habitudes, les usages, les relations sociales. L'égoïsme est fondé sur l'importance de la personnalité ; or, le spiritisme, bien compris, je le répète, fait voir les choses de si haut que le sentiment de la personnalité disparaît en quelque sorte devant l'immensité. En détruisant cette importance, ou tout au moins en la faisant voir pour ce qu'elle est, il combat nécessairement l'égoïsme (1). »

Certes, l'auteur du traité de *l'Education des filles*, de *Télémaque* et des *Dialogues des morts*, n'a pas gagné en quittant cette terre.

La péroraison d'un sermon de charité de saint Vincent-de-Paul est une de ces pages dont on a dit avec raison qu'un curé de campagne n'en voudrait pas pour son prône :

Aimez-vous les uns les autres, c'est toute la loi ; loi divine par laquelle Dieu gouverne les mondes. L'amour est la loi d'attraction pour les êtres vivants et organisés ; l'attraction est la loi d'amour pour la matière inorganique.

N'oubliez jamais que l'esprit, quel que soit son degré d'avancement, sa situation comme réincarnation ou erraticité, est *toujours* placé entre son supérieur qui le guide et le perfectionne, et un inférieur vis-à-vis duquel il a les mêmes devoirs à remplir. Soyez-donc charitables, non seulement de cette charité qui vous porte à tirer de votre bourse l'obole que vous donnez froidement à celui qui ose vous la demander, mais allez au devant des misères cachées. Soyez indulgents pour les travers de vos semblables ; au lieu de mépriser

(1) Allan Kardec, *loc. cit.*, p. 386.

l'ignorance et le vice, instruisez-les et moralisez-les, soyez doux et bienveillants pour tout ce qui vous est inférieur ; soyez-le même à l'égard des êtres les plus infimes de la création, et vous aurez obéi à la loi de Dieu (1).

S. Vincent de Paul.

C'est que saint Vincent-de-Paul n'était peut-être pas un écrivain de premier ordre, dira-t-on. En tout cas, c'était un grand cœur, et on ne s'en douterait pas à lire ses écrits posthumes.

Une communication du *Livre des Médiums* débute ainsi :

Lorsque vous voudrez recevoir des communications de bons esprits, il importe de vous préparer à cette faveur par le recueillement, par de saines intentions, et par le désir de faire le bien en vue du progrès général ; car souvenez-vous que l'égoïsme est une cause du retard de tout avancement. Souvenez vous que si Dieu permet à quelques uns d'entre vous de recevoir le souffle de certains de ses enfants qui, par leur conduite, ont su mériter le bonheur de comprendre sa bonté infinie, c'est qu'il veut bien, à notre sollicitation, et en vue de vos bonnes intentions, vous donner les moyens d'avancer dans sa voie ; ainsi donc, médiums ! mettez à profit cette faculté que Dieu veut bien vous accorder (2).

Devinez-vous l'auteur de cette prose honnête et filandreuse ? s'écrie Aloys Berthond. Littérateurs, mes frères, je vous le donne en cent. O grand

---

(1) Allan Kardec, *loc. cit.* p. 374.

(2) Allan Kardec. *Livre des médiums,* 9e édition, p. 479.

Pascal! qu'est devenu ton « esprit » ? Est-ce bien ta signature que je vois au bas de ce discours? J'aime mieux croire qu'elle est apocryphe (1).

Le Christ a dit aux hommes : Aimez-vous les uns les autres. Cette recommandation renferme celle d'employer tous les moyens possibles de leur témoigner de l'affection, sans entrer pour cela dans aucun détail sur la manière d'atteindre ce but. S'il est vrai que rien ne peut détourner le Créateur d'appliquer la justice, dont il est le type, à toutes les actions de l'esprit, il n'en est pas moins vrai que la prière que vous lui adressez pour celui qui vous inspire de l'affection, est pour lui un témoignage de souvenir qui ne peut que contribuer à alléger ses souffrances et le consoler. Dès qu'il témoigne le moindre repentir, et alors *seulement*, il est secouru; mais on ne lui laisse jamais ignorer qu'une âme sympathique s'est occupée de lui, et on lui laisse la douce pensée que son intercession lui a été utile. Il en résulte nécessairement de sa part un sentiment de reconnaissance et d'affection pour celui qui lui a donné cette preuve d'attachement ou de pitié; par conséquent, l'amour que recommandait le Christ aux hommes n'a fait que s'accroître entre eux; ils ont donc tous deux obéi à la loi d'amour ou d'union de tous les êtres, loi divine, qui doit amener l'unité, but et fin de l'Esprit (2).

Ceci est d'Adolphe Monod. Emile Faguet n'y reconnaîtrait certainement pas cette langue si riche

---

(1) Aloys Berthond. *Le surnaturel chrétien en regard de l'hypnotisme et du spiritisme.* Lausanne. Bridel, 1896, p. 57.

(2) Réponse donnée par l'esprit de M. Monod, pasteur protestant de Paris, mort en avril 1856. Allan Kardec, *loc. cit.*, p. 283.

et si belle qu'il a tant admirée, pas plus que nous n'y reconnaissons nous-même l'auteur de *Lucile* et le grand orateur protestant.

Mais voici le clou, relevé par Flournoy parmi les élucubrations d'un esprit qui se donnait pour Victor Hugo lui-même, adressées à Hélène Smith :

L'amour, divine essence, insondable mystère,
Ne le repousse point, c'est le ciel sur la terre.

Et encore :

L'amour, la charité seront ta vie entière,
Jouis et fais jouir, mais ne sois jamais fière. (1)

Ce sont des vers de mirlitons.

Sans nous flatter de posséder à un degré quelconque le bon goût et le sens littéraires, il est évident, en face de ces citations, que les spirites, Allan Kardec en tête, en sont totalement dépourvus. En dehors de ces derniers vers qui proviennent d'une autre source, qu'il s'agisse de saint Paul, de saint Louis, de Pascal, d'Adolphe Monod, c'est toujours le même patois. On a peine à s'imaginer que des hommes intelligents aient pu croire à l'authenticité de pareils témoignages. En leur présence, M. Lenoir pense qu'il y a des faussaires parmi les soi-disants esprits supérieurs. Il se trompe, des faussaires eussent été plus adroits.

(1) Flournoy, *Des Indes à la planète Mars*, p. 82.

Vrain-Lucas, qui pendant plusieurs années mystifia un illustre savant, M. Chasles, en lui vendant des lettres de Galilée, de Charles-Quint et de toutes sortes de personnages, s'efforçait au moins d'imiter le style et la tournure de leurs écrits. Les spirites n'y songent même pas. Tout sens critique leur fait absolument défaut et M. Dechambre a raison : « On ne peut voir, dit-il, dans cette doctrine *révélée par des esprits supérieurs*, que la paraphrase outrecuidante et le mélange disparate de croyances qui traînent à travers le monde depuis les premiers âges (1). »

b) Le Problème de critique pure

Cependant le problème de l'identité des esprits n'est pas seulement un problème de critique littéraire. On s'appuie sur des raisons d'ordre intime pour affirmer l'identité des esprits; supposons, par exemple, le cas le plus topique et le plus banal :

On me raconte un fait qui m'est personnel, tout à fait intime, ce qui s'est passé un certain jour entre un membre de ma famille décédé et moi, on me révèle un secret que nous étions seuls à connaître : « Tu vois bien, me dit-on alors, que c'est l'esprit de ce parent mort qui te parle. »

Voilà l'argument capital des spirites, la preuve

(1) Dr Gibier, *Le Spiritisme*, p. 221.

capable de convertir le monde, assure-t-on. C'est le dernier mot de toute discussion qui, sous une forme ou sous une autre, banale ou plus relevée, a amené au spiritisme le nombre le plus considérable de ses adeptes.

Il faut avouer d'ailleurs que cet argument, capable au premier abord de fermer la bouche à n'importe quel sceptique, n'a guère cours dans les milieux cultivés. Mais c'est l'argument populaire par excellence dont on abuse en bas, sinon en haut de l'échelle spirite.

Cependant il est bien pauvre. Sans recourir aux divers mécanismes psychologiques capables d'expliquer des révélations d'ordre intime, supposons qu'il faille nécessairement un esprit pour découvrir mes secrets les plus cachés. Avec le sens critique le plus élémentaire il est aisé de répondre : N'importe quel esprit peut les connaître. Mes parents morts sont autour de moi, c'est entendu, mais d'autres esprits s'y trouvent aussi, et quand s'est passé le fait intime, quand une parole mystérieuse a été prononcée entre mon père et moi, je suppose qu'il y avait là des esprits qui ont pu saisir cette parole. Que dis-je? Les esprits peuvent lire dans ma pensée et l'esprit du voisin est, sans contredit, aussi lucide que celui de mon père.

Il y a de bons et de mauvais esprits, on nous l'a dit. Il en est qui se font un malin plaisir de révéler au grand jour des secrets de famille. Il y a même

des esprits farceurs, nous l'avons vu, et à ce propos les histoires les plus curieuses et les plus amusantes circulent un peu partout. En voici une :

Dans une petite ville du Sud-Ouest des officiers de l'armée française s'entretenaient fréquemment, au café ou au cercle, avec un spirite convaincu que nous appellerons M. D... Ce dernier leur racontait un jour qu'un esprit peut revêtir momentanément les apparences de notre personnalité terrestre, tout comme le Diable avait revêtu l'apparence du clerc Garrigou pour servir *les Trois messes basses* d'Alphonse Daudet.

Cette affirmation, plus qu'étrange pour nos jeunes officiers, leur inspira, dans un éclair aussi subit que génial, l'idée d'une vaste mystification. Un soir d'hiver où le Préfet du département donnait un bal, on essaya de faire accroire à M. D... qu'il avait été vu au bal et qu'il s'y était comporté comme un goujat, commettant je ne sais plus quel gros scandale. Et M. D..., qui toute sa vie avait vécu loin des salons, surpris tout d'abord, et cherchant le mot de l'énigme, finit par s'imaginer qu'un de ses amis morts s'était emparé de son enveloppe terrestre pour aller faire du scandale à la Préfecture. Et le plus piquant de l'affaire, c'est que les tables, consultées, confirmèrent son opinion. L'esprit du mort, assure-t-on, s'accusa lui-même, demanda pardon à M. D... et il fut impossible de désiller les yeux de ce dernier.

Que des jeunes gens s'amusent à berner un naïf, cela s'explique; que ce naïf, surtout s'il est doublé d'un spirite, refuse d'avouer qu'il a été joué, cela n'a rien de surprenant; mais que les esprits des morts s'amusent à perpétuer une mystification, est-ce admissible ?

Nous avons de bonnes raisons pour croire que l'anecdote est authentique; mais supposons qu'elle nous soit parvenue amplifiée et même qu'elle ait été inventée au coin du feu, un spirite auquel nous l'avons soumise nous dit : « Si l'histoire n'est pas vraie elle est très vraisemblable, les esprits farceurs sont capables de tout et l'on a vu plus fort (1). »

Evidemment, s'il y a des esprits *farceurs*, ils sont capables de tout.

Par contre, nous sommes tout à fait incapable de les discerner d'avec les esprits sérieux. Plus ils sont farceurs et mieux ils jouent leur rôle. Quel

(1) L'on a vu plus fort, en effet. Ce même M. D... raconte volontiers, dans la *Revue spirite* (cf. année 1896), les communications qu'il obtint et dont quelques-unes portent le sceau d'une mystification plus audacieuse encore. Les communications de M. D... sont attestées par un groupe de personnes, dans lesquelles, à tort ou à raison, on se plaît à voir de joyeux compères. Veut-on savoir à quel degré M. D... est susceptible d'être joué ? Voici : Un soir un esprit fait pleuvoir autour de lui de gros sous ainsi que des pièces d'argent. Comme il vient de ramasser un écu de cinq francs, un de ses compagnons le lui réclame comme étant sa propriété. Et M. D..., qui est l'honorabilité même, s'empresse de le lui restituer. Mais alors il croit que la pièce de cinq francs vient d'en haut et il croit en même temps qu'elle appartient à son ami !... La naïveté dépasse les bornes. Et dire que la *Revue spirite* fourmille d'histoires et de communications de ce calibre !

est le critérium qui nous permettra de les reconnaître? A quel moment parviendrons-nous à les prendre en flagrant délit de fumisterie ?

Mais il y a plus que des esprits farceurs, mystificateurs ou menteurs, il y a les mauvais esprits, ceux qu'Allan Kardec consent à appeler les démons et qui peuvent se déguiser en anges de lumière et nous jouer tous les mauvais tours possibles.

Bref, pour tout résumer, si nous croyons aux esprits, nous ne savons jamais à qui nous avons affaire. Non seulement ils se contredisent, mais leur identité est impossible à établir.

On voit ce que devient la valeur religieuse de théories, dont les auteurs, la plupart du temps inconnus ou anonymes, plus que suspects lorsqu'ils se nomment, et toujours insaisissables, se dérobent à toute investigation sérieuse, à toute critique raisonnée.

CHAPITRE IV

La Critique des théories d'interprétation

Jusqu'ici, nous avons supposé : « Si les morts parlent », et nous avons conclu : Leur enseignement ne peut nous être utile.

Il est temps de se demander s'il est bien vrai

qu'ils parlent, et si les phénomènes qui ont été exposés en premier lieu ne sont pas susceptibles d'autres interprétations.

Un fait incontestable qui ressort clairement de cet exposé, c'est que tous les phénomènes paraissent avoir une cause intelligente. Cette constatation, une fois établie, les spirites se sont dit en bonne logique : « Tout effet a une cause. Tout effet intelligent a une cause intelligente (1). » Cela va de soi.

Mais leur logique n'est plus aussi impeccable dans la suite du raisonnement : Cette intelligence ne peut résider qu'en l'homme ; mais l'homme ici est invisible ; or, l'homme invisible, c'est l'âme détachée du corps, désincarnée après la mort, donc ces phénomènes sont l'œuvre des esprits des morts.

Ce second raisonnement pèche par la base : il n'est pas certain que l'homme soit la seule intelligence qui peuple l'univers ; il peut exister des intelligences étrangères à l'homme, les anges et les démons, par exemple. Il n'est pas vrai non plus que l'homme invisible soit nécessairement l'âme désincarnée après la mort. L'homme invisible pourrait être un ensemble de faits psychiques ayant leur point de départ en nous-même. Il se pourrait que l'âme pût se détacher du corps en pleine vie, ou du moins s'extérioriser et produire des manifes-

---

(1) Epigraphe de la *Revue spirite*.

tations extérieures. Dans aucun de ces deux cas, ces manifestations ne seraient dues aux esprits des morts.

Ces différentes hypothèses ont été émises et soutenues par des hommes très éminents. On peut même affirmer que dans le monde scientifique, on penche plutôt vers la seconde de ces hypothèses que vers les solutions spiritualistes. Elles ont donné naissance à diverses théories qui se présentent d'elles-mêmes à l'examen.

§ 1. — THÉORIE CATHOLIQUE

La théorie catholique est simpliste. A vrai dire, entre elle et l'interprétation spirite, il n'y a qu'une légère distinction. Pour l'une comme pour l'autre, ce sont des intelligences individuelles et distinctes de nous qui se manifestent. D'un côté on appelle ces intelligences les *Esprits des morts*, de l'autre, les *Anges*. Pour le spiritisme, il y a de mauvais esprits, pour le catholicisme, de bons et de mauvais anges.

L'un croit aux *anges gardiens*, l'autre aux *esprits familiers*. De part et d'autre, anges gardiens et esprits familliers jouent le même rôle. La seule différence sérieuse qui existe entre les deux systèmes, c'est que les anges et les démons n'ont jamais appartenu à l'humanité ; et si cette diver-

gence est grave au point de vue doctrinal, elle ne l'est guère au point de vue de l'interprétation des faits.

Supprimez au spiritisme la transmigration des âmes, admettez le ciel, l'enfer et le purgatoire, admettez que les bons esprits soient des anges, et les mauvais des démons, et vous aurez... le catholicisme.

Et si vous persistez à affirmer que les esprits qui se manifestent sont réellement des âmes désincarnées, vous arriverez encore à vous entendre, car le catholicisme admet la possibilité pour les âmes du Purgatoire de nous apparaître d'une façon ou d'une autre.

Le seul point sur lequel il serait impossible de s'entendre est le suivant : le catholicisme condamne *à priori* l'évocation des esprits, pour la bonne raison qu'il est impossible à l'homme de distinguer entre les bons et les mauvais, confusion déplorable qui nous expose à subir l'influence des démons. Et cette influence est d'autant plus évidente que la plupart des messages spirites contrecarrent l'opinion de l'Eglise. C'est l'opinion de M. de Mirville et celle de tous les auteurs catholiques qui ont écrit sur le sujet.

Inutile de dire que la théorie catholique excite au plus haut degré la fureur ou la raillerie des spirites. En face de l'explication romaine, ils s'efforcent de faire ressortir toute la beauté et toute

la grandeur de leur doctrine. (C'est surtout dans les conversations particulières qu'il faut les entendre, car leurs ouvrages ne discutent guère la question.) Ils s'ingénient surtout à montrer le côté moral de cette doctrine. Comment le diable pourrait-il inspirer de si belles pensées, prêcher une morale aussi pure ? Et le catholicisme de répondre : Satan est habile à se déguiser en ange de lumière.

C'est là, du moins, le thème de la discussion. Naturellement du côté spirite on habille ces idées de phrases emphatiques, et du côté romain on accumule les arguties, les *distinguo* et les syllogismes.

Il est difficile de prendre parti dans le débat. On a vu ce que vaut la morale spirite, terne, sans élan, sans idéal, frisant parfois la casuistique (en cela proche parente de la morale catholique) ; mais elle est bien peu diabolique. Si c'est Satan qui parle dans le livre d'Allan Kardec et qui signe Pascal, saint Paul, saint Augustin ou Adolphe Monod, en vérité Satan n'est guère habile à se déguiser en ange de lumière.

D'autre part, on ne peut contester au catholicisme l'existence d'anges ou de démons, ou, si l'on tient à moderniser l'expression, de puissances supérieures et intelligentes. Et ceci n'est pas une superstition ; il suffit, en somme, de croire à la pluralité des mondes habités — et généralement à

notre époque on y croit — pour peupler l'univers d'intelligences parmi lesquelles il en est forcément de bonnes et de mauvaises. Il suffit de croire que ces intelligences peuvent être affranchies des liens de l'espace — qui n'est qu'une forme de notre sensibilité organique — pour croire en même temps à la communication possible entre elles et nous. Bien mieux, il suffit de croire à la Bible pour affirmer l'existence des anges et des démons. Et quelle que soit notre prudence en l'espèce, on ne peut nier *à priori* que les uns et les autres puissent intervenir dans les manifestations spirites. A notre place, Fontenelle eût déjà dit : « Le diable a gagné son procès. »

Mais cette possibilité établie, elle importe peu au chrétien, du moins au chrétien véritable qui cherche en Dieu seul et en Jésus-Christ la direction de sa conscience, et qui n'aura jamais l'idée de demander cette direction à une table ou à un médium. Elle n'importe pas davantage au psychologue, qu'un postulat de la foi ne saurait empêcher de rechercher des explications rationnelles. Nous avons hâte de sortir du domaine des possibilités pour nous placer sur le terrain plus ferme de l'expérience et pour chercher ailleurs des interprétations scientifiques (1).

---

(1) On verra plus loin que l'explication scientifique d'un fait n'exclut pas nécessairement l'idée du surnaturel.

§ 2. LES THÉORIES RATIONNELLES

On pourrait appeler surnaturelles l'interprétation de l'église romaine ainsi que celle des spirites. Mais ces derniers rejettent le surnaturel. Comme il serait puéril d'engager avec eux une querelle de mots, il est plus simple d'englober l'une et l'autre de ces deux théories sous le titre de *supranormales* (le mot est de Flournoy), par opposition aux théories scientifiques rationnelles, ou encore psychologiques, émises de divers côtés pour expliquer les faits.

L'homme invisible, avons-nous dit, pourrait bien n'être qu'un ensemble de phénomènes psychiques ayant leur point de départ en nous-même. Il se pourrait aussi que l'âme pût se détacher du corps, s'extérioriser en pleine vie, pour produire des manifestations en dehors de nous.

C'est autour de ces deux hypothèses que se groupent une partie des systèmes qui n'ont pas l'avantage de tout expliquer d'emblée comme les théories supranormales, mais qui ont, au moins l'incontestable mérite d'expliquer pourquoi les communications et les messages spirites paraissent toujours n'être que le reflet de la pensée ambiante.

En dépit de leur hardiesse, les théories supranormales échouent complètement devant la banalité de ces communications et de ces témoignages.

Cette banalité, cette concordance entre l'opinion de l'esprit et la mentalité du milieu où il se manifeste sont un fait bien constaté, qui domine toutes les expériences et toutes les observations possibles. Les théories rationnelles seules expliquent ce fait.

Il n'est guère possible de faire une classification méthodique de ces théories avant de les avoir étudiées à la lumière des observations qui leur servent de base. Or cette étude sort du cadre de cette deuxième partie dont l'objet roule spécialement sur *la Valeur religieuse des théories spirites*. De nouvelles interprètations nous ramènent aux faits. La question de doctrine est vidée. Est-il permis de dire qu'elle est également tranchée ?

A nos yeux, c'est incontestable, la doctrine spirite n'a aucune valeur religieuse spécifique. Sa métaphysique ne nous apporte aucune lumière sur le grand problème de nos origines et de notre destinée ; elle laisse subsister le problème du mal dont elle a simplement reculé l'origine. Sa morale ne saurait contenter une âme troublée par le sentiment du péché qu'elle ignore. Sa théorie de la transmigration des âmes, non seulement ne lui appartient pas en propre, mais encore elle nous paraît en contradiction avec le libre arbitre.

La seule idée un peu originale, quoique déjà connue, celle du périsprit, est une question de fait que nous retrouverons dans la discussion des théories rationnelles.

Et si le spiritisme possède réellement une valeur religieuse, s'il est capable de consoler, s'il est vrai, comme on le prétend quelquefois, qu'il puisse être l'auxiliaire de la religion en général, et du christianisme en particulier, sa doctrine n'y est pour rien.

Il est vrai que le spiritisme est un ensemble de théories et de faits. Quiconque rejette les théories peut encore conserver les faits. Et ceux-ci, à condition qu'ils soient bien séparés des systèmes dont on les a enveloppés, pourraient bien posséder en réalité une haute portée religieuse.

C'est la question qui se posera dans la troisième partie de ce travail.

Et si le spiritisme possède réellement une valeur religieuse, s'il est capable de consoler, s'il est vrai, comme on le prétend quelquefois, qu'il puisse être l'auxiliaire de la religion en général, et du christianisme en particulier, sa doctrine n'y est pour rien.

Il est vrai que le spiritisme est un ensemble de théories et de faits. Quiconque rejette les théories peut encore conserver les faits. Et ceux-ci, à condition qu'ils soient bien séparés des systèmes dont on les a enveloppés, pourraient bien posséder en réalité une haute portée religieuse.

C'est la question qui se posera dans la troisième partie de ce travail.

TROISIÈME PARTIE

LA VALEUR RELIGIEUSE DES FAITS

CHAPITRE I

La Question préalable, les Faits acquis et les Faits douteux.

Au début de cette troisième partie, la question préalable se pose : Quels sont les faits réellement constatés par la science? Il serait évidemment puéril de discuter la valeur de phénomènes mal observés ou établis sur les expériences du charlatanisme. Et il n'est que trop vrai, malheureusement, que le charlatanisme a porté un tort considérable au spiritisme. Ici, comme ailleurs, et plus qu'ailleurs, il y a eu, il y a encore des fraudes qu'il est parfois très difficile de démêler.

Toutefois, le fait qu'il existe de faux billets n'a jamais discrédité la Banque de France. Et quand, à l'aide de fausses pièces, des filous revendiquent un héritage qui ne leur appartient pas, la justice n'en a jamais conclu que l'héritage n'appartient à

personne ; les tribunaux s'efforcent au contraire de rechercher les pièces authentiques, afin d'adjuger l'héritage à qui de droit.

Il serait tout aussi ridicule de rejeter le spiritisme en bloc, sous prétexte qu'il y a eu des fraudes, que de refuser la monnaie sous le prétexte qu'il y a de faux monnayeurs.

Et de même que, si nous touchons aux guichets de la Banque de France un billet tout neuf et qui n'ait pas encore circulé dans le commerce, nous avons de bonnes raisons de croire qu'il est authentique, de même lorsqu'un fait spirite nous arrive en droite ligne de savants autorisés dont la bonne foi ne saurait en aucune façon être mise en doute, nous avons des raisons tout aussi sérieuses de croire que le fait est réel. Il nous reste d'ailleurs, dans l'un comme dans l'autre cas, le droit de vérification complète que nous pouvons à loisir exercer, tant à l'égard du billet de banque, qu'au sujet des phénomènes spirites.

Eh bien ! ces phénomènes sont attestés par les savants, non seulement les plus illustres, mais encore les moins suspects de mysticisme. Certains d'entre eux, après avoir nié, se sont rendus à l'évidence. Ch. Richet, par exemple, positiviste convaincu (1), William Crookes, longtemps scep-

(1) Ch. Richet commença par nier. Cf. *Revue scientifique*, 12 septembre 1885, et *Revue philosophique*, septembre 1885, où il traite les faits spirites d'invraisemblables ou de fantaisistes.

tique ; le docteur Gibier, Russel Wallace, Schiaparelli, l'astronome allemand Zollner, Flournoy, l'âme damnée des spirites gênevois, Pierre Janet, ces deux derniers absolument réfractaires aux doctrines spirites et dont toute l'œuvre semble avoir pris à tâche de les renverser. Ces savants, ainsi qu'une foule d'autres non moins autorisés, étrangers à tout système, à tout *à priori*, attestent les faits qu'ils ont vus, contrôlés, devant lesquels ils suspendent quelquefois leur jugement. Eux-mêmes exposent tout au long leurs recherches et les méthodes de contrôle qu'ils ont employées. A moins de les traiter d'imposteurs ou de fous, il faut s'incliner devant les faits spirites, comme on s'est incliné devant les expériences de somnambulisme, de suggestion et d'hypnotisme, qui ont acquis aujourd'hui leur droit de cité.

Il est d'autant plus aisé de s'incliner, que les expériences sont à la portée de tous et que chacun peut les vérifier. Sans doute, on n'arrive pas du premier coup à produire des faits de lévitation ou de matérialisation ; de pareils résultats, pour être obtenus, demandent beaucoup de temps, beaucoup d'essais et beaucoup d'insuccès préalables ; mais on n'arrive pas non plus à réussir à la première fois certaines expériences de chimie. Et à l'heure actuelle, on obtient un cas de médiumité plus aisément qu'une épreuve photographique aux rayons X ; un médium est certainement plus facile

à se procurer qu'un appareil radioscopique et coûte bien moins cher qu'un gramme de radium.

Cependant tous les faits qui ont été exposés dans la première partie de cette étude ne sont pas attestés au même degré. Certains d'entre eux, tels que les apparitions, la photographie spirite, les apports d'objets n'ont pas été étudiés aussi souvent et d'aussi près que la typtologie, la lévitation ou la médiumité. De là une distinction entre ces différents groupes de phénomènes. Les uns universellement adoptés, définitivement acquis à la science, les autres qui sont encore l'objet d'études, et dont l'authenticité peut encore prêter à quelques doutes qui, d'ailleurs ne tarderont pas à être dissipés.

M. le professeur Aloys Berthoud, de l'école de théologie de l'Oratoire, à Genève, dans une série de trois conférences sur *le Surnaturel chrétien en regard de l'hypnotisme et du spiritisme*, retient comme faits spirites, indéniables et définitivement acquis, la typtologie, la lévitation, les apparitions de formes lumineuses, la médiumité, la télépathie. Mais sa *crédivité,* dit-il, ne saurait aller plus loin, il rejette les apparitions, la photographie spirite et les matérialisations d'esprits.

M. Berthoud, qui n'a pas fait de cet ordre d'études l'objet de ses préoccupations habituelles — et peut-être même à cause de cela — ne craint pas de se prononcer ainsi catégoriquement. On nous

permettra d'adopter provisoirement sa conclusion, quelque arbitraire qu'elle soit. Elle présente cet avantage que les faits considérés par lui comme définitivement acquis sont en réalité les faits généralement affirmés et étudiés sur lesquels on a fourni des explications nombreuses plus ou moins satisfaisantes. Cette distinction de Berthoud a un autre mérite : elle fait aux sceptiques une concession considérable ; elle élague toute une série de phénomènes qui ne méritent certes pas l'exclusion, mais qui nécessitent une sérieuse critique, et que nous aurons l'occasion de retrouver dans un autre chapitre.

CHAPITRE II

Critique et explication des faits acquis à la science

En réalité, M. Berthoud considère comme faits acquis, ceux dont l'explication est courante ou lui paraît facile, et rejette ceux dont l'explication doit être différée. Beaucoup d'auteurs font comme lui. En adoptant sa distinction, il est impossible de séparer l'attestation du phénomène de l'explication qui la suit immédiatement et qui est en quelque sorte sa lettre de créance. Grouper des témoi-

gnages autorisés, c'est en même temps rassembler des théories.

Nous examinerons spécialement dans ce chapitre quelques-unes de ces attestations ou théories, entre autres celles de Janet, de Grasset et de Flournoy.

§ 1. — THÉORIES DE PIERRE JANET

Dans son ouvrage : « *L'Automatisme psychologique* », P. Janet n'étudie le spiritisme qu'indirectement et il l'explique, pour ainsi dire, que par ricochet. Ses expériences portent sur le somnambulisme, la suggestion, les actes subconscients et la désagrégation mentale.

Par une foule d'exemples étudiés à l'hôpital du Hâvre, Janet établit clairement que chez les mêmes individus deux ou plusieurs personnalités distinctes peuvent exister successivement.

Déjà dans le sommeil « il se forme un groupe de phénomènes psychologiques isolés de la grande masse des idées qui forment notre vie. Ces phénomènes sont assez groupés pour former une personnalité très simple..... Augmentons un peu l'activité du rêve, relions davantage ces images éparses et nous aurons un état psychologique ayant déjà sa vie plus indépendante et plus distincte que celle de la veille... ». Les maladies nerveuses « nous

montrent avec plus de netteté encore le développement de ce groupe secondaire de phénomènes et la formation de plusieurs formes distinctes d'existence psychologique... ». Tous les délires hystériques nous offrent des phénomènes du même genre. « Rose injurie les personnes qui l'approchent pendant son délire, tandis qu'elle est très polie à l'état de veille ; Lucie ne songe qu'à faire la cuisine et le ménage pendant les deux dernières heures de sa crise, et ne s'en occupe plus à l'état normal (1).

Léonie est certainement le sujet le plus extraordinaire étudié par Janet. Cette femme dans un certain somnambulisme prend le nom de Léontine et trouve que Léonie est trop bête pour être « elle ».

« Ce nouveau personnage, dit l'auteur, s'attribue tous les phénomènes psychologiques qui ont été conscients pendant le somnabulisme et elle les réunit pour former l'histoire de sa vie déjà fort longue ; elle attribue au contraire à Léonie 1, c'est-à-dire à la personne normale pendant la veille tous les phénomènes qui ont été conscients pendant la veille... ». « Léonie s'endort en chemin de fer et passe à l'état 2 ; au bout de quelque temps Léonie 2 veut redescendre pour aller chercher à la station précédente cette pauvre Léonie 1 qui, dit-elle, y est restée, et qu'il faut prévenir ». Si je montre à

(1) P. Janet. *L'Automatisme psychologique*, pp. 119-120-121.

Léonie 2 un portrait de Léonie 1, « pourquoi a-t-elle pris mon bonnet, s'écrie-t-elle, c'est quelqu'un qui s'est habillé comme moi » (1).

Mais ces deux personnalités peuvent habiter ensemble au même instant chez le même individu et à l'état de veille. Exemple : Lucie écrit automatiquement sans se douter qu'elle écrit, en causant avec tout le monde . « Un jour, dit M. Janet, j'eus avec elle la conversation suivante pendant que son moi normal causait avec une autre personne : M'entendez-vous, lui dit-je? — (Elle répond par écrit) Non. — Mais pour répondre il faut entendre. — Oui, absolument. — Alors comment faites vous? — Je ne sais. — Il faut bien qu'il y ait quelqu'un qui m'entende ? — Oui. — Qui cela ? — Autre que Lucie. — Ah bien ! une autre personne. Voulez-vous que nous lui donnions un nom ? — Non. — Si, ce sera plus commode. — Eh bien ! Adrienne. — Alors, Adrienne, m'entendez-vous ? — Oui (2). »

Et cela n'est en somme que le développement morbide de la subconscience qui existe chez tout le monde et dans laquelle s'accumulent une foule de sensations et d'images pour former une conscience du deuxième degré en conscience subliminale dont nous trouverons chez Grasset une étude complète et remarquable.

---

(1) P. Janet, *loc. cit.*, p. 132.
(2) *Idem*, *loc. cit.*, p. 317.

Cette conscience subliminale possède des connaissances que notre moi ignore, elle est capable de juger, de raisonner et même de calculer. Lucie est à l'état de veille, mais dans un somnambulisme récent, M. Janet lui a suggéré de s'endormir au douzième coup qu'il frappera dans ses mains. Lucie parfaitement éveillée et normale cause vivement de différents sujets, avec les personnes qui l'entourent, sans s'apercevoir que M. Janet a déjà frappé six coups assez faibles. M. Janet s'approche d'elle : « Avez-vous entendu ce que je viens de faire ? — Quoi donc ? *Je ne faisais pas attention ?* — Et cela ? (M. Janet frappe dans ses main). — Vous venez de frapper dans vos mains. — Combien de fois ? *Une seule fois.* »

Lucie n'a donc pas entendu les premiers coups frappés. Et cependant M. Janet frappe six autres coups auxquels elle ne fait pas plus attention qu'aux précédents, et au dernier elle s'endort. Sa conscience subliminale avait entendu les douze coups et les avait comptés.

Autre expérience : « Quand la somme des nombres que je vais prononcer fera dix, vous ferez telle chose. Lucie est loin, distraite, elle n'entend pas M. Janet qui murmure 2..., 3..,, 1..., 4..., et le mouvement est fait. Ici la conscience subiminale a non seulement entendu, compté, mais calculé. »

Voilà des faits qui se sont accomplis en dehors du milieu spirite ; mais si l'on se transporte main-

tenant dans ce milieu, on les retrouve sous une forme entièrement analogue, et ils s'expliquent de la même façon.

« Le point essentiel du spiritisme est bien, dit P. Janet, la désagrégation des phénomènes psychologiques et la formation en dehors de la perception personnelle, d'une deuxième série de pensées, rattachées à la première. » (1)

Appliquons ce principe à la typtologie et à la médiumité en général.

Dans l'expérience des tables tournantes et parlantes, le médium (car il y a toujours une personne, en général la plus nerveuse du groupe, qui favorise et dirige l'expérience) entend la question posée, et son moi subconscient formule immédiatement la réponse. Mais la volonté est étrangère à ce travail, il y a dédoublement, désagrégation de la personnalité. C'est tout à fait le cas de Lucie distraite, qui compte et calcule inconsciemment. Le subconscient dirige alors l'organisme à l'insu de la volonté et cet organisme peut provoquer les mouvements de la table ou de la plume dans l'écriture médianimique. Chez les médiums parlants, l'impulsion se communique à d'autres nerfs et le mécanisme est toujours analogue.

Cependant, Janet n'aborde pas l'explication directe de ce mécanisme. « Quant aux moyens

(1) P. Janet, *loc. cit,* p. 401.

qu'emploie cette personnalité seconde, dit-il, pour se manifester à l'insu de la première, mouvement des tables, écritures ou paroles automatiques, etc., c'est une question secondaire. » L'auteur ne se préoccupe que du point de vue physiologique ; il laisse la question psychologique en suspens.

Pour lui, les médiums sont des somnambules, des hystériques, en tous cas des névropathes. Il paraît tenir beaucoup à cette assimilation sur laquelle roule tout un chapitre de son livre, et dont Maxwell lui conteste énergiquement la justesse. Il découvre également chez les médiums la même tendance que chez les somnambules à ne se prêter aux expériences qu'en présence de certains observateurs agréés par eux. Il cite enfin de nombreux cas où le médium est tombé dans une crise d'hystérie ou de somnambulisme.

Des expériences faites par Janet sur ses divers sujets : Lucie, Léonie ou Rose, il est facile de rapprocher le fait que les médiums incarnent successivement une foule de personnages. Nous avons vu le cas dans une séance de spiritisme relatée ici même et qui ressemble singulièrement à la séance où Mme Hugo d'Alésy incarnait successivement une femme du monde, un ivrogne, un prêtre, un grossier personnage, une enfant, un peintre et un poète (1).

---

(1) P. Janet, *loc. cit.*, p. 411, d'après la *Revue spirite* 1879, p. 157 et suiv.

En somme, la théorie de P. Janet ne porte que sur un nombre de faits relativement restreint : la typtologie et la médiumité, c'est-à-dire ceux qui peuvent se rapprocher de ses expériences familières. Encore cette théorie est-elle incomplète puisqu'elle n'aborde pas le mécanisme lui-même, et laisse supposer l'existence « d'une action physique particulière encore inconnue » (1).

Quant aux autres phénomènes, il les écarte comme étant en dehors de sa spécialité de psychologue, et non pas *a priori* comme impossibles ou non établis. Ce sont, dit-il, « les coups dans les murs, la fameuse écriture directe qui a lieu loin du médium au moyen d'un crayon marchant tout seul et surtout les soulèvement de tables sans contact, les déplacements d'objets non touchés qui ont été si bien étudiés par Gasparin et par Crookes. Ces choses, au moins les dernières, ne doivent pas être niées à la légère ; ce sont peut-être les éléments d'une science future dont on parlera plus tard » (2).

En résumé, la théorie de Janet méritait d'être exposée daus ses grandes lignes en raison du rapprochement qu'elle établit entre les phénomènes de somnambulisme ou de suggestion, et certains faits spirites qui présentent avec eux la plus grande analogie.

(1) P. Janet, *loc. cit.*, p. 401.
(2) *Idem*, *loc. cit.*, p. 387.

§ 2. — THÉORIES DE GRASSET

A la base des théories du docteur Grasset se trouve une explication très claire de la subconscience, à laquelle on a donné le nom de théorie du *Polygone*.

Grasset localise en un point du cerveau qu'il appelle le centre O l'intelligence, la volonté libre et responsable, la conscience tout entière. Au-dessous du centre O se trouvent d'autres centres dont l'ensemble représente le *Polygone* (allusion à un dessin schématique des plus ingénieux). Ce Polygone est le siège des mouvements inconscients ou irréfléchis, des automatismes. A l'état normal le centre O et le polygone sont reliés ; mais sous certaines conditions le centre O et le polygone se dissocient et l'homme perd la conscience de ses mouvements. Cette dissociation peut naturellement se produire à différents degrés.

La simple distraction, le sommeil, la suggestion, la médiumité, les tables tournantes, la névrose provoquent la dissociation du centre O et du polygone, c'est ce que Grasset appelle la désagrégation polygonale.

En somme, c'est la théorie de Janet précisée par une explication physiologique. Pour lui, tous les phénomènes de spiritisme sont des produits de la désagrégation polygonale.

A propos des tables tournantes, l'auteur de cet ingénieux système écrit : « En laissant de côté tous les faits, d'ailleurs nombreux, d'exagération et de somnambulisme, il est certain qu'on peut faire tourner les tables entre gens d'absolue bonne foi. Nous avons fait, à une certaine époque, un certain nombre d'expériences très concluantes entre confrères, et je peux affirmer qu'aucun de nous ne poussait volontairement et consciemment. Cependant nous poussions certainement ; seulement il s'agissait de mouvements involontaires et inconscients. C'étaient des mouvements polygonaux. »

« O étant fortement absorbé par la pensée de la rotation, et distrait des mains, une petite oscillation polygonale se produit, en provoque de semblables chez les voisins ; le polygone est allumé dans ce sens par la pensée fixe de O et se met à partir : la table tourne » (1).

Ailleurs Grasset rend compte d'expériences de typtologie et il ajoute : « tout cela nous l'avons fait sans jonglerie ni tromperie aucune, cela existe donc, comment peut-on l'interpréter ? » (2).

Et Grasset semble s'approprier les explications de Chevreul « la pensée d'un mouvement à produire peut mouvoir nos muscles sans que nous ayons ni la volonté, ni la connaissance de ce mou-

---

(1) Grasset. *L'Hypnotisme et la Suggestion*, Paris, Doin, 1903, p. 22.

(2) *Idem. Le spiritisme devant la science*, M. Coulet et fils, 1904, p. 220.

vement » (1). Cette explication relève évidemment de la désagrégation polygonale.

Pour le savant professeur de Montpellier, les tables tournantes et la cristallomancie sont des faits actuellement acquis à la science qui peuvent s'expliquer par les divers degrés de désagrégation polygonale du médium. Le plus haut degré de cette désagrégation nous explique les phénomènes de médiumité les plus plus extraordinaires, par exemple le cas d'Hélène Smith que l'on retrouvera avec Flournoy.

C'est le cas où, le médium complètement désagrégé, l'activité propre du polygone est à son summum et s'accompagne de spontanéité et d'imagination.

Quant à la clairvoyance elle n'est pas impossible : « J'entends par là, dit-il, la vision à travers les corps opaques. *A priori*, rien d'antiscientifique à cela : l'opacité et la transparence étant aujourd'hui des choses absolument relatives, témoins les rayons Rœntgen » (2).

Quant à la télépathie, elle n'est pas démontrée, mais cela ne veut pas dire qu'elle n'existe pas : « Quand on a vu le télégraphe sans fil, on ne doit pas nier *à priori* une suggestion mentale même lointaine. Seulement il faut une démonstration

(1) Grasset. *Le Spiritisme...*, p. 222.
(2) *Idem*, p. 324.

scientifique , et cette démonstration n'existe pas (1). »

« Je vous dirai enfin la même chose des déplacements des objets à distance sans contact, et des phénomènes de lévitation. » (2)

Un des points de vue les plus originaux de la théorie de Grasset est celui de la fraude. Il l'explique par le même mécanisme de désagrégation du centre O et du polygone. Il cite à ce sujet l'opinion d'Ochorowitz : « J'ai vu, dit ce dernier, des médiums taper avec leur poing sur la muraille devant témoins, tout en prétendant que c'était un esprit qui tapait. » (3) Ochorowitz, ne l'oublions pas, est une des autorités dont se réclament volontiers les spirites.

Le professeur Grasset, lui-même, a surpris un de ses médiums, Jeanne, en flagrant délit de « jonglerie inconsciente ». Cette Jeanne était une allemande dont la présence avait littéralement bouleversé une petite ville d'outre Rhin en produisant dans la demeure de ses parents, des raps, des renversements de meubles, des bris d'objets, etc., etc. (4). Le médium était un désagrégé, le centre

(1) Grasset. *Le Spiritisme*, p. 327.

(2) *Idem*, p. 327.

(3) Cité par Grasset. *Le Spiritisme*, p. 297.

(4) Lire à ce sujet l'histoire d'une maison hantée dans *le Spiritisme devant la science.*

O de Jeanne ignorait complètement ce que faisait son polygone.

Quelque intéressante et claire que soit la théorie de Grasset, et quelque précieuses que soient ses déclarations touchant la possibilité de la clairvoyance, de la télépathie et de la lévitation, il est malheureusement certain que le professeur de Montpellier n'a abordé qu'un nombre infime de phénomènes. Son système rend compte de certains faits, c'est incontestable. Dans une foule de circonstances, il a, dans un langage clair et scientifique, donné un congé définitif aux esprits; mais ceux-ci se sont réfugiés dans un domaine entièrement inexploré par le célèbre professeur. Et, d'ailleurs, il connaît mal le spiritisme; son ouvrage qui est certainement l'explication la plus sérieuse et la plus précise des phénomènes de désagrégation psychologique et par conséquent de la plupart des expériences de médiumité, commet une erreur regrettable: il confond *l'occultisme* et *le spiritisme;* il appelle mystiques ceux qui admettent l'intervention des anges, des démons ou *des espris des morts*, et spirites ceux qui acceptent des émanations de force. C'est presque le contraire qui est vrai : la caractéristique formelle du spiritisme, c'est d'évoquer les esprits des morts. Il cite comme références, Jules Bois, Papus, Peladan, voire même Léo Taxil, qui ne sont pas à proprement parler des spirites, et son exposition du spiritisme

souffre évidemment de s'être inspirée de pareils auteurs.

Maxwell, dans son ouvrage les *Phénomènes psychiques* (1) critique d'une façon sévère l'éminent professeur de Montpellier. Nous lui laissons le soin de poursuivre ses critiques qui bien souvent nous ont paru légitimes et autorisées. Retenons simplement que tous les faits considérés par Berthoud comme acquis à la science sont attestés par Grasset ; et ce dernier propose pour certains d'entre eux l'explication la plus claire et la plus complète qui ait encore jamais été fournie.

§ 3. — EXPÉRIENCES ET THÉORIES DE FLOURNOY

Janet et Grasset ont surtout étudié des phénomènes étrangers au spiritisme. Ils n'ont fait, dans ce dernier domaine, que des incursions très légitimes d'ailleurs et parfaitement justifiées, en rapprochant des faits analogues et susceptibles des mêmes explications.

Mais celui qui à l'heure actuelle a le plus étudié le spiritisme, directement et sans intermédiaire, qui a groupé le plus grand nombre de recherches et d'observations personnelles, qui a remonté toute

(1) Maxwell. *Phénomènes psychiques* p. 223 à 230.

la gamme des expériences spirites, sans rien laisser de côté, c'est à coup sûr le professeur Flournoy, de l'Université de Genève. Ses observations méritent une place toute particulière dans cette étude, car elles sont complètes et représentent pour lui des années d'un labeur aussi opiniâtre que consciencieux.

L'ouvrage capital du professeur Flournoy est son livre, *des Indes à la planète Mars*, où l'auteur étudie le cas d'un médium, souvent nommé dans les pages qui précèdent, M[lle] Hélène Smith, qui possède en somnambulisme le don des langues astrales et qui se dit la réincarnation de Marie-Antoinette. Mais avant d'aborder l'étude de cet ouvrage, voici un cas de typtologie (1) relaté dans le *Journal de Psychologie normale et pathologique*, de Janet et Dumas, qui vaut la peine d'être cité.

a) **Un cas de typtologie**

C'est un petit fait dans lequel la table s'est trompée et dont l'explication est facile. Un certain M. Bertin apprend d'une table que son cousin, fou et interné dans un asile, est mort. M. Bertin, qui

---

(1) *Journal de psychologie normale et pathologique*, dirigé par Pierre Janet et Georges Dumas. Alcan, éditeur. Flournoy : Note sur une communication typtologique. Janvier-février 1904.

croit que son cousin est toujours vivant, proteste et la table confirme à deux reprises son message, car c'est l'esprit du mort lui-même qui parle. On vérifie le fait, un ami est chargé de se rendre à l'asile et il trouve le cousin parfaitement vivant et toujours aliéné. La table avait menti.

Esprit farceur, dira-t-on ; mais M. Flournoy ne se contente pas de cette explication. Il la cherche et la trouve dans le récit de M. Bertin lui-même. Ce dernier, en effet, se demandait souvent en famille si son malheureux cousin n'était pas mort « sous le coup, dit-il, d'une méfiance peu fondée à l'égard de l'asile où Alexandre G.... est placé ; nous nous sommes souvent demandé s'il ne se pourrait pas qu'il ne fût plus de ce monde et que l'on continuât pourtant à envoyer les bulletins mensuels à mon frère pour continuer à toucher la pension que ce dernier, qui administre sa fortune, envoie chaque trimestre (1), » Et de plus, M. Bertin croit avoir rêvé depuis peu que son frère était mort. Il est même permis de supposer qu'une espérance vague d'héritage entrait également pour quelque chose dans les préoccupations de M. Bertin, et la table n'avait pas menti, elle avait mis au jour, soit un désir, soit une pensée latente de M. Bertin.

Mais M. Bertin n'est pas médium, lui-même ne parvient jamais à faire mouvoir une table. Com-

---

(1) Th. Flournoy, *loc. cit.*

ment a-t-il pu communiquer sa pensée au médium qui présidait l'expérience et qui ignorait complètement l'existence même du cousin ? Y a-t-il transmission télépathique de la pensée subconsciente à celle du médium ? Peut-être, Flournoy n'y voit rien d'impossible ; mais l'hypothèse est superflue. Cette transmission peut s'opérer par des mouvement imperceptibles et inconscients des mains de M. Bertin. Ces mouvements sont insuffisants pour faire remuer la table, mais cependant la subconscience du médium peut les percevoir et les interpréter, car on l'a vu chez Janet, c'est le propre de la subconscience de percevoir des mouvements ou des bruits imperceptibles pour la conscience ordinaire, et d'appliquer à ces perceptions infinitésimales des calculs, voire même des raisonnements subliminaux.

Et Flournoy conclut : « c'est le consultant qui guide lui-même les réponses et règle les coups de table. Seul il n'arriverait pas à le faire, mais ses variations de pression imperceptibles et involontaires sont ressenties par les mains du médium qui les traduit en secousses du meuble et joue ainsi sans s'en douter le rôle d'un appareil amplificateur. »

b) Genèse de quelques prétendus messages spirites

C'est le titre d'un article publié dans la *Revue philosophique* de 1899, p. 144.

Il ne s'agit plus ici de table, mais d'écriture automatique ou si l'on veut médianimique.

1er cas. — Mlle Z..., de Genève, reçoit le message d'un religieux d'Italie qui lui dit : « Je suis mort d'une fluxion de poitrine. » Or, il n'en est rien. Mais voici des antécédents psychologiques. Mlle Z... avait fait des efforts pour convertir le religieux au protestantisme et l'idée de sa mort avait dû accompagner dans son esprit ce désir de conversion. De plus, ce jour-là, un abaissement considérable de température (vérifié à l'observatoire) s'était produit. Elle le savait délicat de poitrine et attendait de lui une lettre qui n'arrivait pas. S'il y a un esprit farceur, cet esprit n'a pas plus fait que l'esprit (subconscient) de Mlle Z... lui-même.

2me cas. — Un esprit révèle à M. T..., professeur à Genève, que son fils, employé de bureau, vient d'être mis à la porte pour avoir volé des cigarettes à son patron. Le père court immédiatement trouver le chef de bureau qui lui donne d'excellents renseignements sur son fils. Deuxième manifes-

tation de l'esprit qui assure au père que le chef de bureau l'a trompé. Cette fois le professeur court trouver le patron lui-même qui confirme les bons renseignements. L'esprit se manifeste alors une troisième fois et dit : « Pardon, je t'ai trompé. » Ce cas ressemble singulièrement à l'histoire de M. D... et des deux officiers.

Mais voici le secret de l'énigme. Depuis quelque temps, M. T..., trouvait que son fils fumait trop, celui-ci lui avait répondu : « On fume au bureau, le patron lui-même, et ses cigarettes roulent, on pourrait même les lui chiper. » On avait également demandé à M. T..., si son fils ne quittait pas le bureau. Le jeu normal des soupçons et des inquiétude s'était traduit par un phénomène subconscient et automatique.

Ces études de Flournoy nous révèlent toute sa méthode qui consiste à rechercher chez le médium les idées ou préoccupations subconscientes qui peuvent présenter un rapport avec les phénomènes obtenus.

c) Des Indes à la planète Mars

Cette méthode s'est montrée victorieuse dans le cas d'Hélène Smith. Ce médium dont M. Flournoy a eu maintes fois l'occasion d'affirmer l'absolue bonne foi, demoiselle de magasin à Genève, très

honorable et de bonne famille, se prête aux manifestations d'un esprit qui se nomme Léopold et qui se dit l'âme désincarnée du célèbre Cagliostro (le Joseph Balsamo d'Alexandre Dumas). Cet esprit se manifeste à elle dans des visions à l'état de veille, et plus fréquemment dans le somnabulisme naturel. Il la protège dans le danger, la guide en toutes choses et s'est complètement emparé de sa personnalité. Elle même se croit d'après les révélations de Léopold la réincarnation d'une princesse hindoue du xve siècle, laquelle aurait été l'épouse de M. Flournoy, et la réincarnation plus reculée de Marie-Antoinette.

Trois séries d'expériences dirigées par l'éminent professeur nous transportent successivement dans le sérail du prince hindou (M. Flournoy lui-même), à la cour de Louis XVI et sur la planète Mars. Ce sont les trois cycles du médium, *cycle royal*, *cycle oriental* et *cycle martien*.

Les deux premiers dénotent chez Mlle Smith, une certaine somme de connaissances historiques, dont l'auteur relève patiemment l'origine dans les lectures certaines ou probable, en tout cas possibles, de son enfance. La facilité qu'elle emploie à jouer les différents rôles de sa vie royale ou orientale, s'explique par les goûts de grandeur innés qu'elle a manifestés de tous temps, la distinction réelle de sa personne, et la conviction qu'elle a quelque fois exprimé étant enfant, de remonter à des origines

illustres et inconnues. Et M. Flournoy parvient à force de recherches, à reconstituer dans la subconscience d'Hélène, une foule de romans parallèles à ceux qui s'élaborent dans les séances.

Dans le troisième cycle, Hélène Smith se transporte sur la planète Mars et donne quelques échantillons de la langue et de l'écriture de cette planète. Mais cette langue n'est que la doublure exacte du français : même nombre des mots, même place des mots, même rôle des conjonctions et des relatifs. (Depuis l'apparition de l'ouvrage « *des Indes à la planète Mars* » le professeur Henry, de Paris, a même relevé des analogies étymologiques.) M. Flournoy, surpris de cette ressemblance, interroge l'esprit qui s'avise alors, mais alors seulement de modifier sa langue pour parler un nouveau jargon ultra-martien cette fois, très grossier et qui a cours sur les astéroïdes (1).

M. Flournoy a également recueilli par le même procédé des échantillons des langues lunaire (il y a peu d'habitants sur la lune, mais il y en a paraît-il) et uraniene ; cependant il n'a pu en obtenir la traduction (2).

Il serait trop long de suivre l'auteur dans ses recherches mêmes les plus intéressantes et de dé-

---

(1) Cf. Flornoy, *Nouvelles observations sur un cas de somnambulisme avec glossolalie.*
(2) *Id.*

couvrir avec lui la formation subliminale, si magistralement étudiée, de tous les romans d'Hélène Smith, romans subconscients, bien entendu, polygonaux comme dirait Grasset.

Une de ses communications au IV[e] Congrès de psychologie de 1900 pourrait servir de conclusion à son ouvrage *« des Indes à la planète Mars »*. Tous les faits qu'il décrit sont les jeux de l'imagination candide et infantile, un réveil des couches primitives de l'individu, une survivance, excroissance anormale des phases du développement psychique depuis longtemps dépassées. Tout pour lui se borne au rôle de la perception inconsciente, de la mémoire latente et de l'imagination subliminale (1).

d) Le supranormal

« Tout se borne au rôle de la perception inconsciente... » n'est pas cependant une expression absolument adéquate à la conclusion de Flournoy. Son chapitre sur le « Supranormal » le prouve.

Laplace a dit : « Nous sommes si éloignés de connaître tous les agents de la nature et leurs divers modes d'action, qu'il ne serait pas philoso-

(1) Cf. IV[e] Congrès de psychologie, 1900. Observations psychologiques sur le spiritisme.

phique de nier les phénomènes uniquement parce qu'ils sont inexplicables dans l'état actuel de nos connaissances. Seulement nous devons les examiner avec une attention d'autant plus scrupuleuse qu'il paraît plus difficile de les admettre (1). »

M. Flournoy s'approprie ce principe qu'il développe à la façon d'Hamlet : « Pour des êtres bornés comme nous, il y aura sans doute toujours plus de choses sur la terre et dans le ciel que dans nos philosophies, et il est prudent de ne rien nier *à priori*, pas même les faits qui nous semblent les plus absurdes et dont la réalité bouleverserait de fond en comble toutes nos notions reçues (2). » Autrement dit : « Tout est possible (3). » Cependant le poids des preuves doit être proportionné à l'étrangeté des faits.

Or il est certain que Flournoy a constaté des cas de lévitation, de télépahie et de lucidité. Tant qu'il s'agit de Mlle Smith, son médium habituel, l'auteur semble passer par des alternatives bizarres d'affirmation et de doute ; il craint d'avoir eu la berlue (4), ce qui ne l'empêche pas d'affirmer des faits et d'émettre des théories, par exemple : « la télékinésie (lévitation), dit-il, suppose que l'être

(1) Laplace. *Essai philosophique sur les probabilités*, 1re édition, Paris 1814, p. 110.
(2) IVe Congrès de psychologie, *loc. cit.*
(3) Flournoy, *Des Indes à la planète Mars*, p. 345.
(4) *Idem*, p. 415.

possède des forces agissantes à distance, ou projette par moment comme qui dirait des espèces d'organes préhensibles, surnuméraires, invisibles, capables de manier les objets à la façon de nos mains... Tels les pseudopodes éphémères — mais visibles — que l'amibe lance dans toutes les directions, etc., etc. (1). »

Mais devant les expériences de Ch. Richet, plus de doute, ni de berlue, M. Flournoy *a vu* : « Depuis ce moment, dit-il, je crois à la réalité de la télékinésie (lévitation) par la contrainte de la perception *sensata et oculata certitudine* pour emprunter l'expression de Galilée » (2). L'affirmation du fait s'impose à lui. Et chose curieuse, sa certitude n'est pas ébranlée par la raison que le médium de Ch. Richet se nomme Eusapia Paladino qu'on accuse un peu partout de fraude et qu'on prétend avoir pris « la main dans le sac ». Ce jour-là, dit-il, « l'excellence du contrôle et l'évidence des phénomènes y défiaient toutes les critiques et suppositions de fraudes qu'on avait pu leur objecter dans d'autres occasions. M. Myers s'est déclaré convaincu et pour esquiver l'authenticité des phénomènes de télékinésie qui se produisent en présence d'Eusapia Paladino, je n'aperçois actuel-

---

(1) Cf. Flournoy. *Des Indés*, p. 354.
(2) *Idem.*, p. 357.

lement d'autre échapatoire que l'espérance d'en découvrir une ultérieurement. » (1)

§ 4. — LA FORCE PSYCHIQUE

Les théories de Janet, de Grasset et de Flournoy, quelles qu'en soient les variantes, peuvent se résumer en un mot : *le subliminal*, qui explique d'une façon satisfaisante la typtologie, la médiumité, parfois aussi la clairvoyance, les apparitions de formes lumineuses (2) et, dans une certaine mesure, la télépathie.

Parmi les catégories de phénomènes que, sur la foi de Berthoud, nous avons considérés comme faits acquis à la science, il reste la lévitation et la télépathie en général que les différents auteurs paraissent attester ou affirmer réellement mais n'expliquent pour ainsi dire pas.

Ces faits-là doivent-ils être classés en dépit de Berthoud, lui-même, parmi les phénomènes douteux ?

En réalité, télépathie et lévitation sont affirmées très positivement par certains auteurs et expli-

(1) Flournoy. *Des Indes...*, p. 358.

(2) Nous n'avons pas reparlé dans ce chapitre des apparitions de formes humaines, mais elles rentrent évidemment dans la catégorie des visions d'Hélène Smith observées par Flournoy et ressortissent de son explication générale.

quées par d'autres théories. Mais sur ces théories qui sont beaucoup plus simples, il n'est pas nécessaire de s'étendre aussi longuement que sur celles qui précèdent ; on peut les résumer d'un mot : *La force psychique.*

Cette *force* psychique est quelquefois désignée sous le nom de *fluide* ; mais c'est une affaire de mots et nous nous sentons incapables d'établir une différence réelle entre cette *force* et ce *fluide*. L'électricité est-elle un fluide ou une force ? A l'heure où les vieilles théories matérialistes sont battues en brèche, où la découverte du quatrième état des corps et du radium tend à considérer la matière comme un des modes de l'énergie, à l'heure où s'écroule le vieux dualisme entre l'esprit et la matière, et où dans la *Revue scientifique* (1) le docteur Gustave Lebon explique en quelque sorte la *dématérialisatiôn de la matière*, il est difficile de faire une distinction sérieuse entre fluide et force psychique. Jadis on eût discuté, aujourd'hui c'est inutile.

A défaut d'autre mot, le mot ne fait rien à la chose, nous appellerons *force psychique* ce qui agit à distance dans la télépathie, ce qui s'extériorise dans la lévitation, « ces forces agissantes ou ces espèces d'organes capables de manier les objets à la façon de nos mains » dont parle Flournoy, ou

(1) Novembre 1904.

encore « cette action physique encore inconnue » que suppose Janet. Gasparin dit fluide, Crookes dit force psychique et Myers, qui tient à la distinction, parle de segments de l'organisme qui peuvent s'extérioriser.

Il est évident qu'en faisant intervenir un tel agent dans la télépathie ou la lévitation, on peut tout expliquer ; aussi la question n'est plus de rechercher la nature de cette force, peu importe, ses résultats seront toujours les mêmes, mais plutôt de la prendre sur le fait et pour cela deux moyens se présentent :

1° Constater ses résultats ;
2° Constater directement son existence.

a) Les Résultats de la force psychique

Les résultats de cette action que nous appelons sans préjuger le moins du monde de sa nature « force psychique », éclatent incontestablement dans les enquêtes de Flammarion et de la *Société des Recherches psychiques* au sujet des phénomènes de télépathie.

Dans sa traduction libre de *Phantasms of the Living*, Marillier par une critique sérieuse cherche à éviter : 1° les erreurs d'observation, 2° les erreurs de narration, 3° les erreurs de mémoire; après quoi il dresse le tableau des différents degrés de

certitude que peuvent présenter les cas de télépathie. Ce tableau très instructif dénote une rigueur de méthode qu'il importe d'apprécier au risque d'une citation un peu longue.

Tableau des différents degrés de certitude que peuvent éprouver les cas de télépathie

a) Cas où l'événement qui est arrivé à l'agent et sa date sont consignés dans des notices imprimées ou dans des documents contemporains que nous avons examinés ou bien nous ont été rapportés par l'agent lui-même, indépendamment du sujet, ou par des témoins indépendants, et où :

1° Le sujet (α) a consigné par écrit son hallucination avec sa date, au moment où il a éprouvé cette hallucination (nous avons vu le document ou nous sommes de quelque manière assurés de son existence) ou bien (β) il a avant l'arrivée des nouvelles fait part de son hallucination à une ou plusieurs personnes, par le témoignage desquelles, le fait peut être corroboré ; ou bien (γ) il a été entraîné immédiatement par l'intensité de son impression, à quelque action spéciale qui peut être prouvée par des témoignages extérieurs, écrits ou oraux.

2° L'existence de documents mentionnés en 1 α et 1 γ est affirmée; mais nous n'avons pu examiner ces documents; ou bien on affirme que l'hallucination a été racontée à une ou plusieurs personne en (1 β) ou que l'action exécutée sous l'influence de cette hallucination a été connue d'une ou plusieurs personnes en (γ 1) mais parce qu'elles sont mortes ou pour toute autre cause, la personne ou les personnes à qui l'hallucination a été racontée, ne peuvent plus corroborer le fait.

3° Le sujet affirme qu'immédiatement après l'arrivée des nouvelles, il a consigné l'hallucination par écrit ou il l'a racontée ; mais la perte des papiers, la mort des amis, ou toute autre cause empêche de donner aucune confirmation du fait.

Le sujet affirme qu'il a remarqué la coïncidence quand il a appris les nouvelles, mais qu'il n'a pas consigné le fait par écrit, et n'en a parlé à personne qu'après un certain intervalle de temps.

b) Cas où le sujet est notre seule autorité par la nature et la date de l'événement qu'il affirme être arrivé à l'agent.

De plus prendre en considération l'éducation, le caractère, les habitudes d'esprit des témoins. Tenir compte également des divergences entre le récit de l'agent et le fait tel qu'il s'est accompli (1).

Marillier réfute ensuite la théorie de la coïncidence fortuite par le calcul des probabilités, et C. Flammarion s'exerce de son côté à la même réfutation.

Eh bien, après toutes ces précautions prises, les savants anglais pour éviter l'erreur et pour n'enregistrer que des faits vérifiés par la méthode la plus rigoureuse peut-être qui ait été appliquée dans le domaine des sciences expérimentales (2), c'est par centaines qu'il faut compter les coïncidences d'hallucinations et de vision de faits lointains (morts, maladies ou autres).

(1) Marillier, *Hallucinations thélépatiques*, ch. 4.

(2) La psychologie, normale ou morbide, est une science expérimentale.

Marillier n'a-t-il pas le droit de conclure que la transmission de la pensée est un fait démontré, et que la télépathie est l'explication probable des hallucinations véridiques ?

Voilà les résultats de la force psychique,

b) La Nature de la force psychique

Mais n'est-il pas possible de constater cette force plus directement et pour ainsi dire *de visu* ?

Maxwell prétend que dans une certaine expérience qui n'a rien de spirite et dont il énumère méthodiquement les conditions, on peut apercevoir au bout des doigts des expérimentateurs une buée que l'on peut comparer à la fumée de la cigarette exhalée de la bouche. Et il appelle cette buée, à défaut d'autres termes, dit-il, l'effluve digital. Les uns le voient rouge, d'autres jaune ou bleu. Ces effluves sont impressionnés par les variations de la température, Maxwell s'étend très longuement sur les effluves qu'il a constatés dans les conditions d'un contrôle extrêmement rigoureux, qui revêtent des formes différentes et peuvent produire des impressions de frôlement ou de contact (1).

Le docteur Baraduc a constaté que le corps humain est un centre de vibrations ou ondes hert-

(1) Cf. Maxwell, *Les Phénomènes psychiques*, p. 119.

ziennes analogues aux ondes de la télégraphie sans fil, que l'on peut mesurer par le biomètre ou vibromètre (instrument composé, en principe, d'un fil de coton, d'une aiguille et d'un cadran). Les vibrations de la santé, de la joie, de la gaîté, repoussent l'aiguille, c'est qu'il y alors excès de vitalité. Dans la tristesse ou la neurasthénie, l'aiguille est attirée. Le docteur Baraduc a expérimenté sur deux mille personnes et il en conclut que l'homme est entouré d'une zone vibratoire extérieure.

Est-il besoin de citer les expériences photographiques du docteur Luys, qui fixe sur la plaque sensible l'image vague des effluves humains ? Ces faits sont connus et affirmés depuis de longues années par les magnétiseurs, sans que la science officielle ait daigné s'en occuper. Mais nous arrivons à un tournant de l'histoire, et ces phénomènes dédaignés reparaissent sous une autre forme et sous un autre nom dès qu'un professeur universitaire consent à les étudier. Les effluves humains, la zone vibratoire, tout cela n'est autre chose, en somme, que les fameux rayons N, que l'on met en doute, il est vrai, mais que nous avons vus attestés et garantis par des savants tels que Berthelot, Pellat, Pierre Weitz de Zurich, etc., etc.

L'agent capable de transmettre à distance des sensations, des mouvements, qui explique par conséquent la télépathie, la lévitation et qui joue dans tous ces faits le même rôle que les ondes

vibratoires dans la télégraphie sans fil, est trouvé. En attendant d'étudier sa nature et ses moyens d'action, qu'on l'appelle comme on voudra, fluide, force psychique, radiation, peu importe. L'essentiel c'est qu'il existe une action physique qui produit la télépathie, la lévitation et certains phénomènes lumineux tout comme il existe une action psychologique capable de provoquer la typtologie et la médiumité.

CHAPITRE III

Les Faits douteux

La force inconnue qui explique la télépathie et la lévitation peut tout aussi bien expliquer les apparitions et la photographie spirite.

En effet, si je suis entouré d'une zone vibratoire, par un phénomène physique analogue et correspondant au phénomène psychologique de la désagrégation mentale et du dédoublement de la personnalité, cette zone peut produire à distance une seconde édition de ma personne. La radiation, si radiation il y a, peut s'extérioriser complètement et revêtir une forme déterminée par ma volonté subconsciente.

D'autre part, s'il est vrai que la photographie puisse saisir ces radiations, quoi d'étonnant à ce qu'elle saisisse de même cette deuxième personne radiante, extériorisée, vibratoire ? Et voilà une théorie bien simple qui peut tout expliquer sans l'intervention des esprits.

Il est vrai que nous sommes en pleine hypothèse, et la méthode scientifique ne consiste pas à expliquer des faits possibles, mais à constater des faits réels.

La seule question qui se pose ici est la suivante : Les apparitions, la photographie spirite et les matérialisations d'objets sont-elles positivement établies ? Oui, répondent Crookes, de Rochas, Ch. Richet, Aksakoff, le docteur Gibier. Janet ne se prononce pas catégoriquement, mais paraît plutôt railleur. Flournoy range les apparitions parmi les phénomènes médianimiques et semble par là leur enlever toute réalité objective. Et Berthoud répond carrément : non.

§ I. — LA CRITIQUE DES APPARITIONS

Sur quoi s'appuie la négation catégorique de Berthoud ? Sur une critique des expériences de William Crookes au sujet des apparitions de Katie King. On sait que W. Crookes est un savant de premier ordre, un chimiste qu'on se plaît à appeler

quelquefois le « Pasteur de l'Angleterre ». Son autorité est indiscutable. Inventeur des tubes qui portent son nom et qui sont à la base de toutes les découvertes sur les rayons Rœntgen et la matière radiante, son nom restera associé à l'immense révolution scientifique que préparent en ce moment les travaux de Becquerel et de M. et Mme Curie. Le témoignage de l'homme qui a découvert le quatrième état de la matière ne saurait être écarté d'un haussement d'épaules.

« Et cependant, dit Berthoud, on a beau être un chimiste de première force : autre chose est de surveiller un précipité dans sa cornue, autre chose est de manipuler un esprit et de contrôler un médium qui se trouvent être l'un et l'autre... une femme en chair et en os. Désarmé vis-à-vis du sexe faible comme il arrive quelquefois aux hommes de science, sa candeur enfantine et ses scrupules de gentleman lui ont joué un mauvais tour (1) ».

L'accusation est grave ; sur quoi repose-t-elle ?

Comme on l'a vu plus haut W. Crookes, à l'aide d'un médium Miss Florence Cook, aujourd'hui Mrs Florence Corner, obtient les apparitions d'une certaine Katie King. Il serait trop long de citer en entier les lettres où le savant anglais raconte ses

(1) Aloys Berthoud, *Le Surnaturel chrétien en regard de l'Hypnotisme et du Spiritisme*, p. 16. Lausanne. Bridel. 1896.

expériences, on les trouvera dans le *Spiritisme* du docteur Gibier (p. 279 et suivantes) ; et il est facile de les résumer.

Première expérience. — C'est pendant que le médium est en trance (en somnambulisme, si l'on préfère) derrière un rideau que l'apparition se produit. Au bout de quelque temps la forme de Katie King apparaît. Bientôt elle se retire sous prétexte que le sommeil de Miss Cook n'est pas assez profond. Ce jour-là le médium souffrait et poussait des gémissements, et une fois, dit l'observateur, « comme la forme de Katie King était devant moi dans la chambre, j'entendis distinctement le son d'un sanglot plaintif, identique à ceux que Miss Cook avait fait entendre par intervalles tout le temps de la séance et qui venait de derrière le rideau où elle devait être assise. J'avoue que la figure était frappante d'apparence de vie et de réalité, et autant que je pouvais voir toutefois à la lumière un peu indécise, ses traits ressemblaient à ceux de Mlle Cook (1) ». Mais le soupir venait bien de derrière le rideau au moment où l'apparition était devant lui.

Aloys Berthoud relève deux points suspects dans cette première expérience : 1° la lumière indécise ; 2° la ressemblance entre Katie King et le médium.

(1) Cité par Gibier, *Le Spiritisme*, *Fakirisme occidental*, p. 280.

De plus si le soupir est parti réellement du cabinet c'est que le médium est ventriloque.

Deuxième expérience. — Le 12 mars 1874, Katie marche et parle à l'assistance. Puis le fantôme revient au rideau et prie M. Crookes de relever le médium dont la tête est mal posée. Il fait noir dans le cabinet; mais malgré l'obscurité, l'observateur constate une fois de plus que le médium est vêtu de velours noirs (alors que Katie King paraît en blanc) et se trouve en profonde léthargie. « *Il ne s'était pas écoulé trois secondes entre le moment* où je vis Katie en robe blanche devant moi et celui où je relevai Mlle Cook sur le canapé en la tirant de la position où elle se trouvait. »

M. Crookes revenu à son poste d'observation, Katie se présente de nouveau et offre de se montrer en même temps que son médium. Le gaz est baissé, M. Crookes pénètre avec Katie King dans le cabinet éclairé par une simple lampe phosphorescente. Mais il ne voit que le médium en léthargie. Il appelle Katie qui ne répond pas.

Deuxième tentative de Katie qui passe derrière le rideau en priant M. Crookes de ne pas regarder, et le fils de ce dernier, qui de sa place peut voir ce qui se passe dans le cabinet, voit toujours Miss Cook étendue et la lampe qui voltige toute seule au-dessus d'elle. Mais le fantôme ne tient pas sa

promesse et déclare ce soir-là qu'il lui est impossible de se montrer aux côtés de son médium.

L'expérience est peu concluante, aussi M. Berthoud n'en critique pas le détail, il estime simplement que ce soir-là, le médium en a imposé au savant par son audace.

Troisième expérience. — Katie a causé pendant près de deux heures avec les assistants. Elle prend le bras de M. Crookes qui a l'impression que c'est une femme vivante qui se trouve à son côté. Cette impression est si forte, qu'il éprouve le besoin de la prendre dans ses bras, très convenablement d'ailleurs, assure-t-il, et avec la permission du fantôme, et celui-ci qui ne fit aucune résistance « était un être aussi matériel que Mlle Cook elle-même ».

« C'était dit Berthoud, le moment de se glisser dans la chambre voisine et d'inspecter le médium comme on l'a fait à Paris dans des circonstances analogues, et je présume que le résultat eut été le même, on n'aurait plus trouvé qu'un mannequin ». Mais l'expérience ne s'arrête pas là.

Le même soir Katie se montre enfin aux côtés de Florence Kook. Dans le cabinet sombre à la lueur de la lampe phosphorescente, le médium est accroupi sur le plancher et absolument insensible. Auprès d'elle Katie King se tient debout. Elle ne parle plus, mais elle remue la tête et à un soupir de Miss Cook elle fait signe de se retirer au savant

qui obéit avec une entière docilité ; le fantôme ne parlait pas, lui si loquace quelques instants plus tôt. C'est à ce moment que Crookes aurait dû prendre Katie King dans ses bras pour s'assurer qu'elle était autre chose qu'un mannequin, car il paraît qu'on fabrique aux Etats-Unis des mannequins automates (en baudruche probablement) qui, réduits à leur plus simple expression, peuvent tenir dans le creux de la main.

Quatrième série d'expériences. — Enfin, dans une série d'expériences finales, Crookes a photographié Katie et son médium. Mais ici il faut citer Berthoud textuellement : « Or, on photographie les esprits avec leurs inséparables médiums, à la lumière électrique, comment se tirer de là ? Voici la réponse aussi inconsciente que textuelle fournie par M. Crookes : J'ai une épreuve de Katie et de son médium photographiées ensemble, mais Katie est placée devant la tête de Mlle Cook... » et ailleurs : « pendant les séances photographiques, Katie enveloppait la tête de son médium avec un châle, pour empêcher que la lumière ne tombât sur son visage. La seule preuve irréfutable eût été de nous montrer les deux visages ensemble, et cette preuve, on fait tout pour en éluder l'obligation. Le médium avait peur de la lumière c'est bien le cas de le dire. »

Certes la critique de Berthoud paraît fondée

lorsqu'elle relève l'obscurité, le manque de précautions prises par Crookes, ou la naïveté avec laquelle il constate la ressemblance entre Katie King et Miss Cook et la matérialité incontestable du fantôme.

On peut même admettre avec lui qu'il existe des mannequins automates, capables de tenir dans le creux de la main et qu'on ploie ou déploie en quelques secondes. Si l'attention doit porter sur le médium, dit-il encore, le mannequin fait le fantôme, et si elle doit se fixer sur le fantôme, le mannequin joue le rôle de médium, soit. M. Berthoud toutefois néglige de nous renseigner au sujet de ces mannequins dont il paraît connaître le mécanisme et la provenance, et c'est fort dommage. Mais où sa critique devient faible c'est dans les quelques lignes citées plus haut au sujet de la photographie. Sans doute il est regrettable que Katie King et Florence Cook ne soient pas prises ensemble. Mais enfin il existe des photographies où le visage du fantôme n'est caché ni par le médium, ni par un châle, et où ses traits ressortent, au contraire, assez caractéristiques. Berthoud n'en parle pas.

Enfin la théorie des mannequins ne tient aucun compte des observations de Crookes sur les battements du cœur de Katie. M. Crookes a ausculté l'un et l'autre et constaté chez le médium un gros rhume, tandis que les poumons du fantôme sont absolument sains. Mais on peut répondre ici

que ces différences peuvent se produire chez la même personne par suite de phénomènes hystériques. N'insistons pas.

La conclusion de Berthoud est que les apparitions de Katie King, ne sont qu'une vaste mystification.

Cette conclusion est peut-être exagérée. Evidemment M. Crookes n'a pas fait l'essentiel, qui eût été de rester dans le cabinet quand l'esprit lui disait d'en sortir. En voulant ménager la susceptibilité du médium, il s'est interdit un contrôle qui eut été précieux, et dès lors son expérience est suspecte. Il se peut qu'il ait été victime d'une jonglerie ; il se peut qu'un médium habile, muni d'un manequin parfait, soit capable de jouer son rôle à la façon indiquée par Berthoud ; il est également possible que Ch. Richet, le colonel de Rochas, Maxwell et tous ceux qui affirment avoir été témoins d'apparitions, aient été joués de la même façon. Peut-être que tous les médiums sont des faussaires, à commencer par Home et en finissant par Miss Florence Cook, une enfant de 15 ans. Oui, tout cela est possible, mais ici non plus, une probabilité n'est pas une raison suffisante. Entre les affirmations de Ch. Richet, de Crookes et de de Rochas, etc., etc., d'un côté, et la critique de M. Berthoud de l'autre, si l'on veut rester logique, il n'y a qu'un parti à prendre : suspendre son jugement jusqu'à plus ample informé. La négation

radicale n'est pas plus scientifique que l'affirmation formelle. Les apparitions sont des faits insuffisamment constatés.

§ 2. — LA CRITIQUE DE LA PHOTOGRAPHIE SPIRITE

En rejetant parmi les faits douteux les apparitions de fantômes, on rejette du même coup et dans la même catégorie la photographie spirite. Toutefois ce paragraphe n'est pas superflu, car il a pour but de mettre au point une légende.

En dehors du milieu croyant, interrogez cent personnes au sujet de la photographie spirite, et vous recueillerez probablement quatre-vingt-dix-neuf réponses du genre de celle-ci : « C'est une industrie charlatanesque qui a eu son dénouement en police correctionnelle ; au vu et au su de tout le monde ses secrets ont été dévoilés, il n'est plus possible d'y croire. »

C'est vrai, le souvenir d'une fraude célèbre plane sur cette question. C'était au plus fort de la frénésie spirite, au moment où dans tout Paris et la province, les tables tournaient et les têtes aussi. Un photographe, un certain Buguet, au service de M. Leymarie, directeur de la *Revue spirite*, prétendait obtenir les traits d'apparitions nombreuses qui se produisaient chez lui. La haute élégance

parisienne se pressait autour de son appareil et achetait à prix d'or la photographie d'êtres chers qu'évoquait un médium renommé ; et quelque nébuleux que fussent les traits obtenus par la photographie, les intéressés reconnaissaient toujours leurs morts et s'en allaient heureux de serrer sur leur cœur la chère image.

On devine aisément de quelle façon l'affaire vint échouer en correctionnelle, et les détails de cette fin misérable importent peu. On les trouvera dans le *Grand Dictionnaire* de Larousse à l'article *spiritisme*, exposés avec beaucoup d'humour ; mais ce qu'il y a de curieux, c'est que, devant la justice, les accusés avouèrent la fraude, expliquèrent leur truc, exhibèrent les poupées qui savamment drapées dans un demi-jour mystérieux, avaient tour à tour figuré tel père, telle mère ou tel époux décédé. La caissière de l'établissement excellait, paraît-il, à « tirer le ver du nez » aux clients, et après quelques minutes de conversation avec eux, elle se faisait forte de décrire le personnage qu'il s'agissait d'évoquer, et de guider dans la coulisse les opérateurs qui attendaient ses renseignements pour préparer leurs mannequins. C'est ainsi, du moins, que Larousse raconte l'histoire.

Or, devant l'aveu des accusés, devant les pièces à conviction établies sous leurs yeux, les témoins persistèrent pour la plupart à affirmer que c'était bien la photographie de leurs morts qui leur avait

été livrée : « Non, s'écriaient-ils, nous ne sommes pas volés, » et les spirites de clamer : « C'est une odieuse machination, nous sommes trahis, Buguet s'est vendu ! » On y vit même la main du jésuite cherchant à étouffer le monstre du spiritisme menaçant pour l'Eglise.

« La lumière, dit le docteur Gibier, n'est pas encore faite au sujet de ce procès (1). » C'est l'affaire Dreyfus du spiritisme.

Qu'il y ait eu fraude, c'est possible, et c'est presque certain, quoique chose jugée n'en soit pas une preuve infaillible. Mais que les procédés avoués par Buguet aient pu être employés, et que la légende propagée par Larousse soit vraie, c'est autre chose (2).

Nous avons eu entre les mains des photographies de Buguet. Donnaient-elles la figure exacte des morts que l'on avait évoqués, nous n'en savons rien et nous ne pouvons le contrôler; mais ce qu'il y a de certain c'est que loin de présenter des traits nébuleux, leurs traits étaient au contraire bien accusés, (du moins pour deux photographies sur trois.) L'une d'elles en particulier représente un vieillard à la physionomie fine et grave, au regard vif, portant un collier de barbe à l'américaine, une tête parfaitement caractérisée qui ne ressem-

(1) Gibier, *loc. cit.*, p. 189.
(2) Cf. première partie de cette étude.

ble en aucune façon aux deux autres, et à laquelle un parent ne pouvait se tromper. Le truc des mannequins et des poupées peut donner à un portrait des contours vagues, mal accentués, mais pour lui donner une physionomie nettement tranchée, c'est matériellement impossible, et la légende de Larousse, absolument fantaisiste, tombe de tout son poids pour quiconque a vu des photographies spirites. S'il y a eu fraude, la fraude est d'une autre nature et les aveux de Buguet ne suffisent pas à l'expliquer.

Il ne faudrait pas que la crainte d'être dupes de charlatans nous rendit dupes de notre propre défiance. Le jour où sera établie l'existence de la force psychique, la photographie spirite s'expliquera d'elle-même. Sera-ce alors le triomphe du spiritisme ? Une photographie bien constatée, dit-on quelquefois, serait une arme terrible entre ses mains. Tout ceux qui ont eu l'avantage d'entendre les magnifiques conférences de M. L. Denis savent tout le parti que tire l'orateur de cette judicieuse réflexion : « Si les hommes s'illusionnent, la plaque photographique, elle, n'est pas sujette à l'hallucination. » Ce n'est pas sûr ! Le docteur Baraduc, avec sa photographie des effluves humains, pourrait bien nous démontrer qu'on peut saisir sur la plaque sensible les traces d'une hallucination particulière ou collective. Ce jour-là nous serions obligés de changer nos théories sur l'imagination,

et d'avouer qu'entre le phénomène subjectif et le phénomène objectif il n'y a pas de différence essentielle. La photographie spirite pourrait bien nous amener à cet aveu.

En tous cas le spiritisme n'y gagnerait rien, car pour photographier les esprits il n'est pas nécessaire qu'ils existent. Il suffit pour cela d'une image subconsciente capable de s'extérioriser.

§ 3. — CRITIQUE DES APPORTS ET AUTRES MATÉRIALISATIONS

Les apports et les autres matérialisations affirmées par les savants dont nous avons déjà invoqué le témoignage à propos des apparitions, ne paraissent pas avoir suscité de critiques sérieuses. Flournoy les raille un tantinet ; mais en somme il suspend son jugement. Ce sont des phénomènes de second ordre dont l'explication n'est que le corollaire d'autres explications déjà fournies.

La *force psychique* encore mal définie — et parce que mal définie — explique tout.

Encore une fois le spiritisme n'aurait pas fait un pas de plus si ces phénomènes étaient bien constatés. Il semble au contaire, que parallèlement au au spiritisme se développe un courant d'études capables de l'enrayer. Mais trêve d'hypothèses et de prophéties !

On peut dire à l'heure actuelle, qu'à côté des faits dûment constatés et étudiés par la science, il en est d'autres devant lesquels notre jugement doit rester suspendu. Il serait imprudent de les accepter d'emblée, il serait tout aussi imprudent de les nier. On nous permettra sans doute de considérer ces faits comme douteux, mais probables, et dans le chapitre qui va suivre, quand nous parlerons des phénomènes spirites, il est bien entendu que nous ne devons pas perdre de vue leurs différents caractères de certitude ou de probabilité.

CHAPITRE IV

La Valeur religieuse des faits

§ I. — LA PORTÉE GÉNÉRALE DES FAITS

Il nous reste une question à résoudre : Si les théories spirites n'ont pas la portée religieuse que leur attribuent leurs adeptes, en est-il de même des faits ? Que les morts parlent pour nous être utiles, ou qu'ils parlent pour ne rien dire ; qu'ils parlent en réalité, ou qu'ils ne parlent pas, l'ensemble, non plus des paroles, mais des actes qu'on leur attribue et qu'on peut attribuer à d'autres causes, cet ensemble de phénomènes dégagé de toute interprétation

mystique, subliminale ou psychique, n'a-t-il pas une valeur religieuse réelle ?

Et tout d'abord, des phénomènes matériels peuvent-ils avoir une portée religieuse ? Incontestablement. La dogmatique chrétienne repose sur des faits ; la foi s'appuie sur des événements historiques.

a) **L'Immortalité de l'âme** (1)

Parmi les objets de la foi, il faut ranger en première ligne l'immortalité de l'âme.

Il est incontestable que les phénomènes spirites, partout où ils sont admis, sont considérés comme une preuve de l'immortalité de l'âme, et la foule est immense des hommes qui réclament, pour croire, une preuve formelle et d'ordre scientifique. Dans notre siècle de préoccupations matérielles et grossières cette foule ne fait que s'accroître ; on veut des faits ; on ne croit plus qu'à ce qu'on peut voir et toucher. Les prédicateurs de l'Evangile peuvent monter en chaire pour développer la parole de Jésus : « Heureux ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru » (parole susceptible d'ailleurs d'interpréta-

(1) Immortalité de l'âme, résurrection de l'organisme, survivance de l'être, peu importe la formule qui signifie simplement ici : survivance à la mort sous une forme ou sous une autre. Nous ne prétendons pas discuter le titre de cet alinéa qui n'implique chez nous aucun dualisme métaphysique.

tions différentes) (1), ils perdent leur temps, leur peine et leur éloquence. Nos contemporains ont depuis longtemps renoncé au bonheur de croire sans avoir vu.

Eh bien ! le spiritisme répond, dans une certaine mesure, aux exigences de cette mentalité positiviste : des matérialistes peut-être, des incrédules à coup sûr, ont cru à l'immortalité de l'âme le jour où ils ont admis les faits spirites ; et depuis ce moment, beaucoup, c'est incontestable, vivent d'une autre vie ; la croyance en l'immortalité de l'âme produit toujours son effet moral lorsqu'elle s'introduit dans les intelligences en attendant de s'insinuer dans les cœurs.

A ce point de vue, le spiritisme peut arrêter sur la pente de l'athéisme matérialiste une foule d'esprits qui tous les jours abandonnent le catholicisme pour vivre dans l'incrédulité.

Mais, dira-t-on peut-être, la preuve scientifique de la manifestation des esprits n'est pas établie. Si, comme il semble ressortir de tous les travaux contemporains, les phénomènes spirites sont susceptibles d'autres interprétations, l'immortalité de l'âme est encore un objet de foi et non pas un objet de science. Le matérialiste qui a vu

(1) Jean xx, 29. Heureux ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru, signifie simplement, à notre humble avis : Heureux ceux qui n'ont pas vu *eux-mêmes* et qui ont cru au *témoignage* d'autrui.

tourner des tables, qui a été témoin de cas de télépathie, voire même d'apparitions, et qui s'imagine avoir affaire à l'âme désincarnée d'un mort, est encore un homme de foi ; il a vu des faits, c'est la science ; il leur donne une interprétation mystique, c'est la foi.

L'objection a une réelle valeur psychologique, et il serait curieux d'analyser à fond la mentalité des esprits les plus positifs. On trouve certainement chez eux, un domaine mystérieux, subconscient, où la foi se réfugie, joue son rôle, et il serait facile de s'étendre sur les actes de foi que font inconsciemment et fréquemment les plus sceptiques.

Mais il ne s'agit pas de se livrer à des analyses psychologiques. Les résultats sont là. A tort ou raison, des hommes ont cru trouver la preuve de l'immortalité de l'âme dans la typtologie, la lévitation, la télépathie et autres faits du même genre ; quelle que soit leur erreur, ils se sont emparés de cette preuve qui leur a suffi, et ils ont cru à ce qu'ils rejetaient auparavant : voilà le fait indéniable.

Et d'ailleurs, ceux-là même qui ne croient pas aux esprits et qui expliquent leurs prétendues manifestations par l'extériorisation de la force psychique, sont obligés de reconnaître qu'il existe un monde invisible ; or, dès qu'on admet l'invisible, le matérialisme (du moins le matérialisme vulgaire, grossier) disparaît pour faire place à une croyance. Si nous sommes doublés d'un organisme qui

échappe aux sens, cet organisme peut échapper également à la mort, la chose est possible sinon certaine, et voilà une porte ouverte à l'immortalité de l'âme, une porte ouverte à la foi.

A ce point de vue, les faits spirites ont incontestablement une certaine valeur religieuse.

b) La Valeur apologétique du miracle

L'immortalité de l'âme, ou si l'on préfère, la survivance de l'être, est ce qu'on pourrait appeler l'objet minimum de la foi. Le christianisme est beaucoup plus exigeant. La foi chrétienne s'appuie sur des événements historiques ; or, parmi ces événements historiques, il en est qui constituent ce qu'on appelle le surnaturel biblique, le miracle. La question n'est pas de savoir si la portée religieuse du miracle est capitale ou secondaire. Pour nous elle est capitale, disons-le en passant. Jésus s'est appuyé sur ses miracles pour établir son caractère et sa mission : « Moi, j'ai, dit-il, un témoignage plus grand que celui de Jean ; car les œuvres que le Père m'a donné d'accomplir, ces œuvres même que je fais, témoignent de moi que c'est le Père qui m'a envoyé (1). — Croyez à ces œuvres, afin que vous sachiez et reconnaissiez que

(1) Jean v, 36.

le Père est en moi et que je suis dans le Père (1). Si je n'avais pas fait parmi eux des œuvres que nul autre n'a faites, ils n'auraient pas commis de péchés (2). » Ces œuvres sont des miracles : « Allez rapporter à Jean ce que vous entendez et ce que vous voyez : les aveugles voient, les boîteux marchent, les lépreux sont purifiés, les sourds entendent, les morts ressuscitent et la bonne nouvelle est annoncée aux pauvres (3). »

Ces œuvres sont des miracles, où si l'on préfère, des actes qu'il a accomplis dans le monde physique. Ces actes ne sont rien, en comparaison de ceux qu'il a accomplis dans le domaine moral, soit. Un miracle resplendissant, « fût-il un déchaînement colossal des forces les plus énormes de la nature, n'est pas le véhicule le mieux approprié à la connaissance de Dieu » (4), comme dit avec raison M. le professeur Bois. Mais enfin, les faits accomplis par Jésus dans le monde moral, et qui sont la plus haute manifestation de Dieu, sont-ils essentiellement différents des autres ? Où est la limite entre le monde moral et le monde physique ? Ces deux domaines sont-ils réellement distincts ? Qui nous dit que le miracle tout spirituel qui consiste à

(1) Jean x, 38.

(2) Jean xv, 24.

(3) Mathieu xi, 5-6.

(4) Bois, *Sermon sur Dieu vu en Christ et le Christ vu dans les chrétiens*, p. 9.

changer l'orientation du cœur de l'homme, n'a pas lui aussi, son mécanisme physique? Ce n'est pas à l'heure où disparaît le dualisme métaphysique entre l'esprit et la matière, qu'il est permis de bâtir une cloison étanche entre le surnaturel moral et le surnaturel physique. Dût-on maintenir cette cloison, l'influence du moral sur le physique est un fait trop bien constaté pour qu'il soit possible, en tous cas, de nier la répercussion d'un fait spirituel sur le monde qui nous entoure.

Mais ceci n'est qu'une parenthèse; quelle que soit la portée religieuse du miracle, capitale ou secondaire, le surnaturel biblique joue un rôle dans l'élaboration de la foi chrétienne et l'on peut se demander si les phénomènes spirites ne présentent pas une certaine corrélation avec les miracles de l'Ancien et Nouveau Testament.

§ 2. — PHÉNOMÈNES SPIRITES ET MIRACLES BIBLIQUES

La méthode à suivre est des plus simples : elle consiste à repasser les phénomènes qui ont été mis en ordre dès le début, et à rechercher dans la Bible les faits qui présentent avec eux une certaine analogie.

Cependant, la plus grande quantité des miracles bibliques sort des cadres de cette enquête. Les

guérisons, par exemple, relèvent plutôt d'une étude sur l'hypnotisme, et la question : « Quelle est la valeur religieuse du spiritisme ? » n'a pas l'envergure de celle-ci : « Quelle serait la valeur religieuse de l'hypnotisme, de la suggestion et des faits qui s'y rattachent ? »

a) Lévitation

Nous ne trouvons pas dans la Bible de phénomènes de typtologie, mais on y constate des cas pouvant se rapprocher de la lévitation. Le plus éclatant de tous est celui de Jésus marchant sur les eaux. De même que le médium Home parvenait à neutraliser le poids de son corps et s'élevait au-dessus du sol, de même, grâce à un mécanisme analogue, Jésus a pu sans enfoncer, rejoindre à pieds ses disciples, en marchant sur les flots. Sans doute le miracle du Christ est plus éclatant que les expériences de Home, mais on peut les rapprocher ; s'il y a une différence de degré, il n'y a peut-être pas une différence de nature.

b) Médiumité et télépathie

Les exemples de médiumité sont extrêmement nombreux dans la Bible. En thèse générale on peut

regarder les prophètes comme des voyants, des médiums puissants, et les spirites les considèrent quelquefois comme les instruments de certaines révélations spéciales. Si l'expérience du verre de cristal est concluante, quoi d'étonnant à ce que des voyants aient pu voir à distance des événements futurs, préparés d'ailleurs par la situation du moment ?

Mais voici quelques faits précis de médiumité visuelle :

Moïse frappe le rocher d'Horeb et il en sort de l'eau (1). Le législateur d'Israël a pu voir l'eau sous le rocher. Sa verge a pu jouer le rôle de baguette divinatoire, et même dans l'interprétation spirite, Dieu qui se tient sur le rocher est peut-être un esprit qui révèle à Moïse la présence d'eaux souterraines (2).

Un jour, Jésus dit à Pierre de jeter l'hameçon à tel endroit du lac, qu'il y pêchera un poisson et qu'il y trouvera un statère (3). Le Seigneur dit également à Nathanaël, « je t'ai vu sous le figuier (4) ». A la Samaritaine, il raconte sa vie (5). Voilà des traits que l'on peut rapprocher

---

(1) Ex. XVII, 6.

(2) Bien entendu, nous faisons d'avance toutes nos réserves sur les explications et les rapprochements que renferme ce chapitre.

(3) Matthieu XVII, 27. Statère, pièce d'argent qui valait environ 2 fr. 80 de notre monnaie.

(4) Jean I, 49.

(5) Jean IV, 17-18 et sq.

de la médiumité visuelle ou, si l'on préfère, de la télépathie, de la vue à distance, car ces deux domaines se touchent, nous l'avons déjà constaté.

c) Apparitions

Ce sont surtout les apparitions qui jouent un rôle considérable dans la Bible, les apparitions d'anges et de démons. La colonne de feu qui guide les Israélites dans le désert (1) est un grossissement de ces points lumineux, de ces images brillantes constatées notamment par Crookes et Maxwell et qui planent au-dessus d'un groupe de personnes réunies autour d'un médium. Ici le médium, qui est peut-être Moïse, se trouve posséder une force psychique extraordinaire.

Le Saint-Esprit descendant du ciel sous la forme d'une colombe (2) ou de langues de feu (3) est également comparable à ces mains que nous avons vu voltiger et laisser des traces de leur passage. Entre tous ces phénomènes, les différences portent sur les détails, elles ne paraissent pas essentielles.

Voulez-vous un exemple d'apparition qui impressionne les animaux, comme pour le chat de

(1) Ex. XIII, 22.
(2) Matth. III, 16.
(3) Actes II, 3.

Mlle de Thilo (1)? Vous le trouverez dans l'histoire de Balaam : « L'ânesse vit l'ange de l'Eternel (2). »

d) Evocation d'esprits

Il serait facile de multiplier les exemples ; mais le cas le plus typique de toute l'histoire biblique est sans contredit l'exemple de Saül chez la pythonisse d'En-Dor déjà cité (3).

Ici nous sommes en présence d'un phénomène spirite pur, sans alliage d'éléments étrangers, c'est une expérience de spiritisme qui est racontée tout au long. Rien n'y manque, ni le médium (la pythonisse), ni le fantôme (Samuel), ni le manteau, le peplum inséparable de toute apparition, ni la prédiction : « Demain, dit Samuel, vous serez avec moi » ; ni même la crise d'hystérie qui, d'après Pierre Janet, accompagne souvent les séances spirites : « Saül tomba à terre de toute sa hauteur. » Et quelque interprétation que l'on adopte des faits en général, l'évocation de Samuel se prête à toutes les explications qui peuvent se présenter à propos des expériences actuelles.

Voilà quelques-uns des faits pris au hasard dans

---

(1) Cf. 1re partie, Télépathie.
(2) *Nombres* XXII, 23.
(3) Cf. 2e partie, chap. II, d'après I Samuel XVII.

la Bible, qui peuvent être rapprochés de ceux qui ont été décrits dans la première partie de cette étude. Nous en passons évidemment et peut-être de très caractéristiques.

§ 3. — LE SPIRITISME ET LA RÉSURRECTION DE JÉSUS-CHRIST

a) Opinion des théologiens

Des faits extraordinaires relatés par la Bible, le plus important de tous, celui qui est, au premier chef, la base essentielle, capitale de toute foi chrétienne et qui a joué le rôle le plus considérable dans la propagation, la conservation et l'entretien de cette foi, c'est la Résurrection de Jésus-Christ. « Si Christ n'est pas ressuscité, dit saint Paul, votre foi est vaine » (1) ; autour de cette question se sont livrées et se livrent encore les batailles théologiques les plus passionnées.

C'est surtout parmi les théologiens protestants que la lutte a été vive. On peut diviser ces théologiens en deux groupes : 1° ceux qui nient purement et simplement et qui rejettent parmi les légendes le récit des Evangiles et les affirmations de saint Paul ; (pour notre part il nous est bien difficile de

(1) I Cor. xv, 17.

considérer ces théologiens comme faisant encore partie de la famille protestante) ; 2° ceux qui admettent ces récits en tout ou en partie et qui affirment la résurrection de Jésus-Christ.

Mais parmi ces derniers on peut encore faire une classification. Les uns croient qu'à la mort du Seigneur, après le coup de lance du soldat qui a hâté cette mort, son âme a momentanément quitté son corps pour y revenir trois jours après. C'est la théorie traditionnelle remarquablement développée et affirmée dans un ouvrage récent par M. le professeur Wabnitz (1). La résurrection de Jésus, dit-il, telle que la racontent les Evangiles et les Actes, est « une résurrection corporelle, un retour de l'âme de Jésus dans son corps, et la sortie de Jésus du sépulcre avec ce corps vivifié par le retour de l'âme... (2) qui revint prendre possession de son corps, le ranima, et la résurrection corporelle eut lieu. » (3)

D'autres, et c'est le plus grand nombre aujourd'hui, croient que Jésus est ressuscité avec son corps spirituel. Mais parmi les partisans du corps spirituel une foule de divergences se produisent, divergences qui donnent toutes les notes de la gamme entre la négation pure et simple et la théorie traditionnelle.

(1) A. Wabnitz, *Histoire de la vie de Jésus*. Montauban 1904.
(2) Wabnitz, *loc. cit.*, p. 458.
(3) *Idem*, p. 495.

M. Trial, par exemple (1), qui est partisan de l'immortalité conditionnelle, croit que la résurrection fut une nouvelle création de Dieu. Le Père, à la mort de son fils, reconstitue pour lui, recrée de toutes pièces une âme nouvelle qu'Il dote d'un organisme nouveau approprié à la vie d'En-Haut. C'est cet organisme qui entre en contact avec l'âme des disciples pour rendre témoignage à leur esprit, que le Christ est bien ressuscité. Il se produit alors dans l'âme des apôtres et des saintes femmes des visions *subjectives* qui rendent compte des différents récits évangéliques.

Nous n'entendons pas discuter ici la théorie de M. Trial; cependant les idées d'organisme et de visions subjectives nous paraissent contradictoires. Il est étrange que l'auteur, prêtant au corps spirituel de Jésus-Christ un organisme et des sens supérieurs et plus nombreux que sur la terre, n'admette pas la possibilité des manifestations objectives, réelles, de ce corps; d'autant plus étrange que Trial est moniste et qu'à ses yeux il ne doit pas y avoir de différence essentielle entre le domaine objectif et le domaine subjectif. Mais passons.

Cette théorie présente quelque analogie avec les hypothèses de Baur, Strauss, Ewald, Holsten, Renan et A. Réville, qui, elles aussi, supposent des visions, des hallucinations subjectives. Toutefois

(1) *Vie nouvelle*. Août 1903.

il faut encore distinguer entre ces théories : Les unes admettent comme Trial, une action directe de Jésus provoquant l'hallucination ; les autres placent simplement dans l'imagination surexcitée des disciples le siège et la cause de cette hallucination. Cette dernière hypothèse se rapproche tout à fait de la négation pure.

Keim, Fichte, Weisse, Schenkel, Fulliquet, admettent la vision *objective* du Christ ressuscité. (C'était aussi l'opinion de Spinoza.) Pour Keim, en particulier, « c'est Jésus lui-même qui s'est manifesté objectivement, visiblement, devant les regards extérieurs des disciples et des apôtres. Ils l'ont *vu*, ce qui s'appellu *vu*, de leurs yeux extérieurs... » et « Keim admet ces sortes de phénomèns-là parce que selon lui, l'action de l'au-delà sur le monde d'ici-bas ne peut être niée *à priori*, même si l'on démontrait comme non réelles toutes les apparitions de morts » (1).

Sabatier, qui n'est pas très clair sur ce point, affirme la résurrection de Jésus-Christ avec un corps spirituel ; « par son esprit, dit-il, il s'est manifesté vivant à ses disciples » (2). M. Lafon pense que cette affirmation suppose des apparitions réelles de Jésus-Christ (3).

(1) Wabnitz, *loc. cit.*, p. 486.
(2) *Vie nouvelle* du 12 mars 1898.
(3) *Idem.*

Mais encore parmi les partisans de la vision objective on retrouve toute une échelle de nuances. Les uns pensent que le corps de Jésus-Christ était seulement visible ; comme si un organisme réel ne pouvait impressionner que la vue à l'exclusion des autres sens ! D'autres croient que ce corps était aussi palpable. Les uns, Fulliquet par exemple, rejettent le tombeau vide, ou l'expliquent par une fraude pieuse ; d'autres admettent que le corps spirituel a été formé des éléments transformés du corps terrestre, et nous touchons ici à la fameuse question de la transformation de la matière, à la théorie du radium.

Mentionnons simplement pour mémoire la thèse de Paulus où la mort de Jésus n'était qu'apparente, et celle de Hase où la mort était bien réelle mais pas définitive. Toutes les deux abordent des problèmes spirites (le détachement de l'âme et du corps) ou psychologiques (la léthargie). Mais elles rentrent dans la catégorie des négations, car le Christ a dû mourir une seconde fois définitivement, et la question de résurrection ne se pose plus.

De tous ces systèmes, le seul qui ait quelque chance de supplanter la doctrine traditionnelle, est celui qui affirme la résurrection d'un corps spirituel avec manifestations sensibles. Voici les principaux arguments sur lesquels on l'appuie :

Il semble ressortir de certains textes que le corps de Jésus-Christ lorsqu'il se manifeste après

la résurrection a subi une transformation complète. Marie et les disciples d'Emmaüs ne le reconnaissent pas (1). Marie de Magdala le prend pour le jardinier (2). Il entre dans un local entièrement clos sans ouvrir porte ni fenêtre (3). Il se montre soudain pour disparaître spontanément, ce ne sont pas là évidemment les propriétés d'un corps terrestre.

Saint Paul, dans I Cor. xv nous donne la théorie du corps spirituel qui est celui des ressuscités, et il établit une corrélation étroite entre la résurrection de Jésus et la nôtre. « Dieu, dit-il, n'aurait pas ressuscité Jésus-Christ si les morts ne ressuscitaient point ; et si les morts ne ressuscitent point, Christ *non plus* n'est pas ressuscité (4) ». Ce rapprochement prouve évidemment que Jésus dans la pensée de Paul, est ressuscité de la même façon que nous devons un jour ressusciter nous-mêmes, c'est-à-dire avec son corps spirituel ; « Le corps est semé corps animal, il ressuscite corps spirituel (5) ».

Bien entendu, ce corps spirituel peut apparaître et disparaître. Saint Paul affirme que Jésus lui est

(1) Luc XXIV.
(2) Jean XX, 15 et scq.
(3) Jean XX, 19.
(4) I Cor. XV, 15 et 16.
(5) I Cor. XV, 44.

apparu ainsi qu'à plus de cinq cents frères (1) ; et nous voici en plein spiritisme.

b) Opinion des Spirites

Le corps spirituel de Jésus, c'est son périsprit, cette enveloppe éthérée qui se moule sur l'organisme terrestre, conserve sa forme générale, et possède la propriété de se matérialiser en groupant autour d'elle des particules de matière plus ou moins fluidique. Et voilà pourquoi Thomas a pu toucher les plaies béantes de son maître.

Mais, dira-t-on, le tombeau vide ? Précisément, le spiritisme nous l'explique en deux mots : l'esprit de Jésus s'est servi pour se matérialiser, du corps qui était resté dans le sépulcre, et comme la matière peut traverser et pénétrer la matière, la substance du cadavre s'est échappée pour se grouper dans de nouvelles conditions autour de l'âme du Seigneur.

Pour M. Wabnitz c'est l'âme qui va retrouver le corps, pour les spirites, et en général pour les partisans du corps spirituel, c'est le corps qui va retrouver l'âme. La divergence ne vaut pas une discussion.

Veut-on que ce soit l'ange qui ait roulé la pierre

(1) I Cor. xv, 4 et 5.

tombale? Soit; les esprits célestes ont aidé Jésus dans sa matérialisation (1).

L'explication est simpliste, peut-être y a-t-il lieu de dire avec M. Lenoir : « Une distinction absolue doit être faite entre la résurrection du Christ et les apparitions spirites » (2). Il faut avouer cependant que cette explication maintient les moindres détails du récit évangélique : et toutes les théories des théologiens à ce sujet ne peuvent pas en dire autant (3).

---

(1) Cf. Louise Jeanne, *Jésus de Nazareth est-il Dieu ?* Toulouse. Massip, 1881. « Le corps charnel de J.-C. a été emporté dans l'atmosphère et dissous par le ministère des anges, esprits supérieurs, connaissant toutes les lois qui régissent ce monde et sachant en faire l'application scientifique... Les anges ont emporté ce corps et l'ont fait disparaître, en le dissolvant pour l'empêcher de se corrompre, car il est dit : « *Dieu ne veut pas que son saint éprouve la corruption,* et cette prophétie, ils l'ont accomplie », p. 340. Suivant l'auteur, c'est le corps spirituel seul qui s'est manifesté; mais Louise-Jeanne ne nous dit pas que, pour se matérialiser, le corps spirituel de Jésus ait emprunté ses éléments à la substance de son corps terrestre dissoute par les anges; cet emprunt toutefois est conforme à la théorie générale des matérialisations d'esprits.

A côté et à l'opposé de cet auteur, on trouve des spirites qui nient simplement le fait du tombeau vide ou qui l'attribuent à une fraude pieuse, tout comme nos théologiens. Cf. à ce sujet R. Nœggerath, *La Survie, sa réalité, sa manifestation, sa philosophie,* avec préface de C. Flammarion. Paris. E. Flammarion, 1897. Dans cet ouvrage un esprit qui signe Jean le Précurseur, nie tous les récits évangéliques relatifs à la Résurrection. Il nie même l'Ascension qui est cependant un phénomène entièrement conforme à la logique du spiritisme. Nouvelle preuve que les esprits sont de purs reflets des mentalités qui les évoquent et que l'on retrouve chez eux toute la gamme des écoles théologiques d'ici-bas.

(2) Lenoir, *Etude sur le Spiritisme.* Thèse IX.

(3) En réalité, M. Wabnitz n'a abordé que le problème historique de la Résurrection du Christ. Mais au problème historique s'ajoute le

§ 4. — SPIRITISME ET RATIONALISME

A la suite de cette comparaison entre les phénomènes bibliques et les faits spirites, une conclusion s'impose d'elle-même :

Depuis longtemps déjà, la théologie rationaliste ou symboliste s'acharne après les miracles de la Bible. Des théologiens à courte vue, qui n'ont pas même l'excuse d'être des savants — s'ils étaient des savants, ils se souviendraient du principe de Laplace qui était plus qu'un savant, un génie, et qui était prudent dans ses assertions — dès qu'ils se trouvent en présence d'un événement extraordinaire de l'Ancien ou du Nouveau Testament, s'empressent au nom de la Science — avec un grand S — de le réléguer parmi les légendes ou les symboles. Tout ce qui dépasse le cadre de leurs conceptions étroites, tout ce qui sort du domaine de leur expérience banale, est fabuleux, mythique ou légendaire. Et peu à peu, sous leurs attaques réitérées, la Bible s'écroule pierre par pierre sous

---

problème métaphysique dont M. Wabnitz ne se préoccupe pas. La théorie des matérialisations spirites, quelles que soient nos réserves a son sujet, ne nous paraît impliquer le rejet d'aucun des phénomènes relatés par les évangélistes. Cette théorie, selon nous, opère la conciliation, ou, pour mieux dire, la synthèse de la doctrine traditionnelle et du corps spirituel, synthèse qui repose sur la base inébranlable des faits historiques retenus et attestés par l'auteur de *La Vie de Jésus*.

les coups d'une critique visiblement inspirée de ce principe que tout ce qui ne s'explique pas de prime abord n'est ni vrai, ni possible. Jésus lui-même, réduit aux simples proportions d'un maître, d'un docteur, d'un professeur de morale, Jésus dépouillé de tout ce qui fait de lui le miracle vivant de l'histoire, n'est plus qu'un sage dont on discute très volontiers les préceptes, un rêveur dont le mysticisme fait bientôt sourire, et dont la mort n'est plus qu'un lamentable échec, une désastreuse banqueroute.

Mais voici tout à coup une science nouvelle qui surgit et qui fait rentrer dans le cadre de l'expérience, les faits qu'au nom de l'expérience on rejetait parmi les légendes, les mythes ou les fictions. Et cependant cette science nouvelle ne se propose pas de restaurer le christianisme ; elle croit au contraire qu'elle va le renverser définitivement. Le spiritisme se pose comme le champion du rationalisme ; il bâtit son système sur des données qui lui sont fournies par la science et par la raison.

Nous assistons alors à un étrange spectacle : d'un côté des chrétiens, des disciples de l'Evangile qui, au nom d'une science vieillotte, au nom des lois de la nature — comme s'ils connaissaient toutes ces lois — s'acharnent contre les faits extraordinaires de la Bible; de l'autre, des ennemis du christianisme qui, au nom d'une science nouvelle

et des lois de la nature mieux connues, attestent tous ces faits et les renforcent d'une nouvelle série d'expériences analogues. D'un côté, des hommes qui font profession d'aimer Jésus-Christ, de suivre ses enseignements, et qui ne croient pas à sa résurrection; de l'autre, des hommes qui n'obéissent pas à Jésus-Christ, qui ne le considèrent pas plus que Jeanne d'Arc ou que Socrate et qui nous expliquent cette résurrection. Voilà des pasteurs qui, en chaire le jour de Pâques, évitent avec soin tout ce qui a trait aux manifestations physiques de Jésus, quand ils ne prononcent pas les mots d'hallucination ou de légende; et voici des spirites qui ne croient seulement pas au pardon de Dieu et qui nous expliquent le tombeau vide.

Certes, le spectacle est piquant, mais il est surtout réconfortant. Pour quiconque sait ce qui se passe dans le monde des études psychiques, les représentants de la théologie rationaliste ou symboliste, ceux qui niaient la réalité des faits bibliques au nom de la science et de la raison, sont aujourd'hui en posture ridicule, même devant la science et devant la raison. Le fait spirite, quelles que soient sa nature, son interprétation et ses conséquences, appuie, restaure la Bible et fait rentrer dans l'ombre les négateurs systématiques qui la démolissaient petit à petit.

Toute la valeur religieuse du spiritisme est là.

§ 5. — SPIRITISME OU PSYCHISME

On nous fait ici une objection. On nous dit : « En rejetant les théories, et en gardant les faits, vous avez dépouillé le spiritisme de sa dogmatique et de sa morale, vous l'avez décapité. Mieux que cela, vous avez fait pressentir des interprétations nouvelles. Vous n'êtes plus spirite. L'ensemble de ce que vous avez retenu ne mérite plus le nom de *spiritisme*, et vous n'avez plus le droit de parler de sa valeur religieuse. »

L'objection est valable. Evidemment nous ne sommes pas, nous n'avons jamais été spirite. Avec la deuxième question posée : « Quelle est la valeur religieuse des faits ? » Nous sortons forcément du spiritisme tel que le comprennent et le professent ses disciples, nous le transformons complètement, tout en gardant les faits sur lesquels il repose. En réalité, depuis la troisième partie de ce travail, nous ne sommes plus sur le terrain spirite.

Mais de quel mot nous servir pour désigner ce spiritisme mutilé, réduit à la plus simple expression de ses phénomènes ? *Occultisme ?* Le mot n'est pas exact. On voit quelquefois des spirites désabusés qui s'aperçoivent que les esprits les ont bernés, et qui, rejetant en bloc leurs enseignements, s'écrient : « Je ne suis plus spirite, je suis occul-

tiste. » Ils se trompent, ils emploient une expression impropre. *L'occultisme* est un système plus compliqué encore, qui s'embarrasse de doctrines secrètes et ne se contente pas d'étudier les faits.

Doit-on dire *Psychisme ?* Plutôt. Le mot ne paraît pas suffisamment accrédité, peut-être, mais il présente cet avantage de relier les faits à toutes les hypothèses qu'ils provoquent. Et puisque le mot de spiritisme n'a plus sa raison d'être sous notre plume, nous inscrivons volontiers à l'actif du *Psychisme* tout ce qui a été dit de la valeur religieuse des faits en général.

CHAPITRE V

Le Surnaturel (1)

L'objection la plus sérieuse qu'on puisse faire à la conclusion du chapitre precédent, est, croyons-nous, celle-ci :

(1) Ce chapitre sur le « Surnaturel », souffrira d'être écrit un an trop tôt et de ne pouvoir s'alimenter au cours que M. le professeur H. Bois, de la Faculté de Montauban, professe actuellement (1904-1905) sur le « Miracle ». C'est évidemment une grave lacune. Dans l'impsssibilité de remercier notre professeur de ce cours dont nous ne pouvons profiter, nous sommes heureux, du moins, de le remercier de ces conseils et de ces entretiens qu'il prodigue à ses élèves avec tant de cordialité et de dévouement, et qui nous ont été si précieux, bien que notre pensée ne soit peut-être pas toujours le reflet de la sienne.

« Le spiritisme, dites-vous, ou le *psychisme* restaure la Bible, soit ; mais aux dépens du miracle. Avec lui, les faits les plus merveilleux de l'histoire religieuse sont des faits naturels, ordinaires, que nous pouvons nous-mêmes reproduire, et desquels, par conséquent, il est impossible d'augurer l'intervention de Dieu dans la vie des hommes. Le spiritisme (ou le *psychisme)* enlève aux événements tout caractère surnaturel. »

L'objection est d'autant plus grave qu'elle nous arrive de tous les côtés à la fois. Sur ce point, radicaux et traditionnalistes font chorus, et nous crient, les uns indignés, les autres ironiques : « Vous ne croyez plus au miracle ! »

Une pareille objection repose sur une fausse conception du surnaturel.

Qu'est-ce que le miracle ?

Littré le définit : « Un acte contraire aux lois ordinaires de la nature, et produit par une puissance surnaturelle. » Et le dictionnaire de l'Académie française : « Un acte de la puissance divine contraire aux lois de la nature connues. » On voit que pour nos Immortels, un phénomène qui ne cadre pas avec nos connaissances actuelles peut, à la rigueur, passer pour un miracle. Mais n'insistons pas sur cette définition.

La Bible, elle, ne définit nulle part le miracle, pour la bonne raison que la notion actuelle des lois de la nature inviolables, intangibles, est une

conception toute récente dont les auteurs sacrés n'avaient pas le moindre soupçon. Non seulement la Bible ne définit pas le mot, mais encore, ce mot ne s'y trouve pas. Ce sont nos traductions qui ont écrit *miracle*. Partout où nous trouvons ce mot dans le nouveau testament, courons au texte grec, et nous lisons : σημειον (signe, signal ; preuve, indice; marque, empreinte, caractère écrit — *Chassang*) ; δυναμις (puissance, pouvoirs dans tous les sens : force physique ou intellectuelle— *Chassang*) ; εργον (ouvrage, travail, produit du travail, effet ; acte, évènement, fait, affaire — *Chassang.)* On lit également τερας (signe céleste, signe envoyé par les dieux pour étonner les hommes ou les instruire, présage, prodige, monstre — *Chassang*). Et ce mot qui se rapprocherait plutôt que les autres du mot français *miracle*, bien qu'il n'implique pas formellement dérogation aux lois de la nature, paraît n'être employé qu'en mauvaise part pour désigner les miracles des faux Christs et des faux prophètes (1).

Sans doute σημειον, tout comme δυναμις et εργον, impliquent chez les évangélistes l'idée d'une puissance surnaturelle ; mais non par l'idée d'un surnaturel en contradiction avec les lois de la nature. Cette contradiction est un produit de la théologie

(1) Matth. XXIV, 24, et Marc XIII, 22.

qui ne pouvait germer que dans une cervelle moderne.

Qu'est-ce donc que ce surnaturel qui n'est pas une contradiction, un bouleversement des lois de la nature ?

Voici une définition de Paul Teissonnière qui peut nous éclairer : « Le surnaturel est un ensemble de faits qui ne sont surnaturels que dans la mesure où ils sortent réellement du cours ordinaire et régulier des choses ; mais qui n'en sortent pas en vertu d'un pur hasard, mais par l'action d'une volonté qui domine les lois naturelles (1). »

Des faits qui « sortent du cours ordinaire et régulier des choses », cette définition peut, certes, contenter les plus traditionalistes. Qu'on nous permette de nous y arrêter.

Qu'est-ce que la liberté ? Ribot, dans « les Maladies de la volonté », félicite Kant et ses successeurs d'avoir montré que le problème de la liberté se réduit à savoir si l'on peut sortir de la chaîne des causes et des effets pour poser un commencement nouveau (2).

Sortir *de la chaîne des causes et des effets*, ou sortir *du cours naturel et régulier des choses*, c'est tout comme ; et, qu'il s'agisse du surnaturel ou de la liberté, le problème est identique. D'un

---

(1) Paul Teissonnière, *Le Problème du Surnaturel ; Surnaturel physique et Surnaturel moral. Revue de Lausanne*, 1896.
(2) Cité par P. Teissonnière, *loc. cit.*

côté, c'est la liberté de l'homme qui est en jeu ; de l'autre, c'est la liberté de Dieu.

L'homme est-il libre, oui ou non ? Dieu est-il libre, oui ou non ? Toute la question est là.

L'homme libre peut insérer un commencement nouveau au milieu de l'enchaînement des causes et des effets, c'est-à-dire au milieu des lois de la nature. Exemple : Lorsque j'étends la main pour empêcher un objet de se briser en tombant, j'insère au milieu des forces de la nature un acte de ma volonté libre ; je fais un petit miracle. Sans mon intervention, l'objet tombait et se brisait, en vertu même des lois de la pesanteur. J'ai modifié le cours de ces lois sans qu'aucune perturbation se soit produite, sans qu'aucun équilibre ait été rompu. Et je ne me suis pas servi d'une autre loi, ma volonté a suffi, et ma volonté, si je suis libre, n'est soumise à aucune loi.

Eh bien ! ce que ma volonté libre peut faire, la volonté libre de Dieu le peut aussi, à moins que Dieu ne soit pas libre, et dans ce cas je suis supérieur à lui, ce qui est absurde. Seulement, ce que je fais à la puissance *1*, Dieu le fait à la puissance *n*, ou à la puissance *infini*, si l'on veut que l'infini soit un attribut de Dieu. Et voilà pourquoi le miracle de Dieu revêt une apparence éclatante et prodigieuse ; et voilà pourquoi nous parlons de miracles à propos de Dieu, tandis que nous ne parlons que d'actes libres à propos de l'homme. Mais le miracle

n'est pas autre chose qu'un acte de liberté du Dieu tout puissant.

M. H. Bois dit à ce sujet :

L'homme, quand il agit librement et produit des dérogations au cours naturel des choses, ne viole pas les lois physiques ; mais il les combine et les emploie, et suscite ainsi des effets que le simple jeu naturel des lois de l'univers, à lui seul, n'aurait pas amenés. Ce sont les *miracles humains*, miracles innombrables, incessants.

Donc Dieu, quand il agit librement et produit des dérogations au cours naturel des choses, ne viole pas les lois de la nature, mais il les combine et les emploie. Ce sont les *miracles divins*.

Dieu n'a pas fait le monde de façon à proscrire toute intervention de la liberté humaine, ou de façon que la liberté humaine ne pût intervenir qu'en violant ces lois de la nature. Dieu n'a donc pas fait non plus le monde de façon à proscrire toute intervention de sa liberté à lui, Dieu, ou de façon à ce que la liberté divine ne pût intervenir qu'en violant les lois de la nature.

Telle est la théorie non pas explicitement enseignée dans la Bible, mais conforme aux prémisses bibliques. (1)

Bien entendu, l'acte libre de Dieu produit des effets dont l'acte libre de l'homme ne saurait approcher. Jésus, à qui son Père avait donné tout pouvoir, guérissait des paralytiques, rendait la vue aux aveugles, ressuscitait les morts, ce que

(1) H. Bois, *Revue de Théologie* (Montauban), *La Théorie de M. Ménégoz sur le Miracle*, 1er mars 1895.

nous ne faisons pas, même dans les expériences les plus éclatantes d'hypnotisme et de suggestion.

Une telle notion du surnaturel ne saurait en aucune façon se laisser ébranler par les explications du spiritisme ou du psychisme, car en fait de surnaturel, il est nécessaire de distinguer entre le miracle et son mécanisme. Ce qui constitue le miracle, ce n'est pas, à proprement parler, le jeu des forces de la nature quelque inusité qu'il soit, c'est leur mise en œuvre.

A propos du miracle de Jésus marchant sur les eaux, M. Aloys Berthoud de l'oratoire de Genève constate qu'il est possible d'expliquer ce fait par la force psychique et il ajoute (1) :

Qu'y a-t-il de vrai dans cette hypothèse ? Au fond, nous n'en savons rien ! Mais je demande : Où veut-on en venir ? A-t-on l'intention de montrer que l'événement s'accorde avec les lois naturelles ? Et puis après ? Ceux-là seulement qui voient dans le miracle « une violation de l'ordre » pourront s'émouvoir d'un pareil résultat, soit pour s'en réjouir, si ce sont des adversaires, soit pour s'en effrayer si ce sont des croyants. Pour nous qui définissons le miracle « l'intervention d'une force divine dans le *jeu* des forces de la nature » il nous est absolument égal que ce soit l'agent *naturel* ou l'agent *divin* qui ait la plus grosse part dans la production du phénomène : ce *pesage* de leurs quantités respectives nous paraît aussi impraticable qu'inutile. Que je reçoive de vos

(1) Aloys Berthoud, *loc. cit.*

nouvelles par la poste ou que vous me les donniez de bouche, direct ou indirect, le message n'en est pas moins de vous.

Expliqué ou non, le miracle est toujours un message divin. Le Spiritisme, ou le Psychisme, pourrait prendre un à un tous les miracles de l'Ancien et du Nouveau Testament, et nous les dépeindre comme des combinaisons de lois naturelles, il n'en reste pas moins que ces combinaisons sont l'œuvre de Dieu, que l'homme seul n'aurait jamais pu les produire, et que si le mécanisme du miracle devient rationnel, l'initiative est, et restera toujours un acte libre et créateur de Dieu.

Et d'ailleurs, il y aura toujours entre les phénomènes accomplis par Dieu (ou par Jésus-Christ) et les expériences de psychisme, une différence radicale. Si Dieu ou Jésus se servent des mêmes lois, Ils leur commandent en maîtres et leur pouvoir n'a pas de limites. Chez Dieu ou chez Jésus-Christ tout est spontané; sans doute, le Seigneur emploie des moyens : quand il guérit l'aveugle-né, il lui badigeonne les yeux de boue faite avec de la salive, c'est un moyen; c'est même un moyen grossier, comme si Jésus avait voulu nous montrer l'utilité des intermédiaires les plus naturels. D'autres fois, il touche les malades et ils sont guéris; son contact est encore un moyen. Mais souvent aussi, Dieu se contente de vouloir : « Que la lumière soit, et la lumière fut. »

Libre au savant, libre au psychologue de rechercher les lois ou les combinaisons de lois que la seule volonté de Dieu met en œuvre. S'ils les expliquent, tant mieux ; mais leurs explications n'atteindront jamais l'initiative divine qui, seule, constitue le miracle. L'intervention de Dieu est sauve.

Libre au savant, libre au psychologue de rechercher les lois ou les combinaisons de lois que la seule volonté de Dieu met en œuvre. S'ils les expliquent, tant mieux ; mais leurs explications n'atteindront jamais l'initiative divine qui, seule, constitue le miracle, et l'intervention de Dieu est

CONCLUSION

Inutile de revenir ici sur les conclusions de notre seconde partie : la philosophie spirite n'a ni originalité ni portée religieuse.

Nous aurions dû nous en douter longtemps à l'avance, nous chrétiens, qui savons que « hors du Christ nous ne pouvons rien faire » (1). C'est pour nous un fait de science certaine que Jésus est le Chemin, la Vérité et la Vie (2). Nous savons que Jésus seul est la porte de la bergerie et que quiconque n'entre point par la porte est un larron et un voleur (3). Et si nous le savons, ce n'est pas par l'expérience plus ou moins douteuse d'autrui, ce n'est pas même parce que nous l'avons lu dans l'Evangile, c'est par notre propre expérience.

Toutes les fois que nous avons voulu chercher en dehors du Christ, consolation, soulagement ou espérance, nous sommes retombés découragés ; toutes les fois que nous nous sommes adressés à Lui, nous nous sommes relevés la tête haute ; c'est un fait que notre conscience a enregistré avec plus de pré-

(1) Jean xv, 5.
(2) Jean xiv. 6.
(3) Jean x, 8.

cision encore que n'ont été enregistrés tous les phénomènes spirites, un fait sur lequel ne plane aucun doute. S'il y avait pour nous un doute, nous ne déposerions pas aujourd'hui cette thèse au pied d'une chaire de théologie.

Or, le Christ nous avait dit que si les hommes n'écoutent pas Moïse et les prophètes, ils ne se laisseront pas persuader non plus quand même quelqu'un des morts ressusciterait (1). Nous avons voulu une fois de plus contrôler son dire, et une fois de plus nous avons constaté la vérité de sa parole.

Nous avons Moïse et les prophètes, mais nous possédons plus encore : l'Evangile du Ressuscité. Cet Evangile est, lui aussi, une manifestation d'En-haut, et cette manifestation, au moins, n'est pas suspecte. Si nous voulons savoir ce qui se passe au-delà du tombeau, regardons à Celui qui a soulevé la pierre du sépulcre pour mettre en évidence la vie et l'immortalité. Cette vie, cette immortalité, Jésus ne se contente pas de la mettre en évidence, Il la donne. C'est encore un fait d'expérience ; nous savons bien qu'à son contact on se sent vivre d'une vie nouvelle.

Mais nous avons, en quelque sorte, dédoublé le spiritisme en ses deux éléments : la doctrine et les faits. Ceux-ci constituent un ensemble que l'on

---

(1) Luc XVI, 31.

peut appeler le *Psychisme*, science nouvelle qui, comme toutes les sciences, procède par observations, expériences et hypothèses.

Grâce à cette nouvelle science, nous avons pénétré dans un nouveau domaine, vaste champ d'expériences où se vérifient des phénomènes analogues à ceux que la Bible relate.

On rejetait ces phénomènes au nom de cet *à priori*, qu'ils étaient impossibles, en contradiction avec les lois de la nature. Eh bien ! cet *à priori* est désormais renversé ; cette détestable méthode qui consiste à nier un fait parce qu'il échappe à notre conception actuelle des lois du monde matériel, est ruinée par les sciences psychiques. Désormais, on ne dira plus : « Cela est invraisemblable, donc cela n'est pas vrai » ; ou, du moins, quiconque le dira fera preuve d'ignorance.

Oh ! nous ne le disions pas, nous, chrétiens ! La foi des disciples de Jésus a toujours lutté contre un pareil raisonnement. En dépit du flot montant du matérialisme et de l'incrédulité, le chrétien véritable a toujours affirmé sa foi à l'invisible et au surnaturel.

Eh bien ! aujourd'hui le chrétien n'est plus seul à lutter ; une science, *le Psychisme*, est devenue son auxiliaire et cette science n'a pas dit son dernier mot. Demain peut-être elle nous prouvera la survivance de l'homme, sinon son immortalité. Et ce sera la récompense du chrétien qui a cru avant

de voir, de voir peut-être après avoir cru.

A ce titre, nous ne devons pas mépriser *le Psychisme*, car sa partie positive, expérimentale, nous aide à combattre tout un système de négations, en étayant tout un ensemble de faits bibliques sur lesquels, en bonne partie, repose la foi d'un grand nombre de chrétiens.

Et si nous n'avons pas besoin des preuves de cette science, si notre foi repose réellement sur un fait intime, personnel, contre lequel se puissent heurter tous les doutes, briser toutes les négations, si nous sommes forts, en un mot (ou si nous nous croyons forts), n'oublions pas qu'il y a des faibles à nos côtés et que saint Paul a respecté leur faiblesse. Thomas, lui aussi, était faible, et quand il ne pouvait pas *croire*, Jésus lui fit *voir*. Thomas voulait une preuve, Jésus la lui donna. Nous n'avons pas le droit de refuser à nos frères, fussent-ils faibles en la foi, la preuve qu'ils réclament. Notre devoir, si nous ne la possédons pas, est de la rechercher. *Le Psychisme* ne nous donnera pas toutes les preuves que nous souhaiterions, mais il nous en fournit une incontestable : c'est que la négation n'est ni scientifique ni raisonnable.

A défaut d'autres, c'est une preuve que Dieu nous envoie et que nous devons faire valoir, en demandant à Dieu qu'elle amène beaucoup d'hommes à s'écrier comme Thomas devant le Christ ressuscité : « Mon Seigneur et mon Dieu ! »

THÈSES

I

L'étude de l'hypnotisme et de la suggestion, les découvertes récentes sur la matière radiante, les rayons Rœntgen et le radium, les expériences de Nancy sur les rayons N, ont créé dans l'esprit public et dans la mentalité des savants, un courant favorable à l'étude du spiritisme.

II

« Nous sommes si éloignés de connaître tous les agents de la nature et leurs divers modes d'action, qu'il ne serait pas philosophique de nier les phénomènes uniquement parce qu'ils sont inexplicables dans l'état actuel de nos connaissances. Seulement nous devons les examiner avec une attention d'autant plus scrupuleuse qu'il paraît plus difficile de les admettre. »

Laplace. — Déja cité.

« Tout est possible. — Le poids des preuves doit être proportionné à l'étrangeté des faits. »

Flournoy. *Des Indes*... p. 345.

III

Le spiritisme est vieux comme le monde. Sa doctrine ne nous apprend rien de nouveau. Sa

morale, qui ignore le péché et la conversion, n'est pas chrétienne. Sa logique pousse au déterminisme.

IV

L'identité des esprits est impossible à établir.

V

On ne peut nier, *à priori*, l'existence d'intelligences supra-terrestres capables de produire les phénomènes spirites. Toutefois la théorie des esprits n'explique pas leur contradiction ; la théorie catholique des manifestations démoniaques n'explique pas non plus la médiocrité et l'ignorance des révélations spirites.

D'autre part :

La perception inconsciente, la mémoire latente, l'imagination subliminale suffisent à expliquer les phénomènes de typtologie et de médiumité.

L'existence d'une force psychique ou d'une action à distance peut expliquer la télépathie.

L'extériorisation d'un organisme peut expliquer tous les phénomènes matériels actuellement constatés, étudiés ou affirmés par les spirites.

En un mot, le spiritisme s'explique sans les esprits.

VI

Les esprits ne sont que les reflets des mentalités qui les évoquent.

VII

L'existence d'un agent naturel invisible et encore impossible à définir (force, fluide ou radiation) ressort clairement, à nos yeux, de certaines expériences.

VIII

L'existence d'un corps spirituel (astral, pneumatique, éthéré, ou périsprit des spirites) n'implique aucun dualisme métaphysique entre l'esprit et la matière.

IX

La valeur religieuse des doctrines spirites est nulle. L'intervention réelle des esprits, si elle était prouvée, ne constituerait pas une source de connaissance religieuse.

X

Le Psychisme, c'est-à-dire le spiritisme dépouillé de sa doctrine, fait rentrer dans le domaine de l'expérience une foule de faits bibliques niés par le rationalisme au nom de l'expérience.

Ces faits n'en sont pas moins des miracles, car l'explication de leur mécanisme ne leur enlève pas leur caractère surnaturel.

XI

Le surnaturel est le corollaire de la liberté divine.

XII

La résurrection de Jésus-Christ est le fait capital sur lequel repose la foi chrétienne.

Tous les détails des récits évangéliques relatifs à cette résurrection sont, à nos yeux, suffisamment établis par la critique la plus rigoureuse.

Si nous connaissions la nature exacte de l'esprit et de la matière, nous expliquerions tous ces détails.

XIII

Le périsprit, tel qu'il est défini par les spirites, ou, à son défaut, l'agent naturel postulé par notre thèse VII, permet de tenter une conciliation entre la nature spirituelle du corps ressuscité de J.-C. et tous les phénomènes physiques qui accompagnent la résurrection.

XIV

Quelles que soient, et quelque incomplètes que soient les théories psychiques ou métaphysiques proposées pour expliquer la résurrection de J.-C., cette résurrection demeure un fait. L'historicité de ce fait ne saurait, en aucune façon, se laisser ébranler par le mystère qui l'enveloppe.

XV

Le Psychisme possède une réelle valeur apologétique.

Montauban, le 16 février 1905.
Le Président de la soutenance,
Henri BOIS.

Vu : *Le Doyen,*
C. BRUSTON.

Vu et permis d'imprimer.
Toulouse, le 20 février 1905.
Pour le Recteur, Président du Conseil de l'Université :
Le Doyen délégué,
CAUBET.

TABLE DES MATIÈRES

DEUXIÈME PARTIE

La Valeur religieuse des théories.

TROISIÈME PARTIE

La valeur religieuse des faits.



